

Exemplaire n°

RAPPORT
EVALUATION DE LA PLACE DES PARISIENS DANS LES POLITIQUES
PUBLIQUES PARISIENNES DE LUTTE CONTRE LA GRANDE EXCLUSION

- Mai 2018 -

Tome 1: Les initiatives

N° 17-06-01

Rapporteurs :

[.....], Inspectrice générale

[.....], Attachée principale d'administration

[.....], Chargé de mission,

[.....], stagiaire Master 2 Sciences-Po Paris

Précédents rapports IG sur un sujet voisin

Juin 2011	Audit de l'association « Aux Captifs la Libération »
Mai 2012	Audit des permanences sociales d'accueil du CASVP
Octobre 2014	Audit de la Croix Rouge française
Mars 2015	Les Restos du Cœur
Mai 2016	Audit de l'association Aurore

SOMMAIRE

NOTE DE SYNTHÈSE	3
INTRODUCTION	6
1. DES POLITIQUES PUBLIQUES PARISIENNES DONT LA MISE EN ŒUVRE REPOSE LARGEMENT SUR L'ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLES	9
1.1. L'aide alimentaire	9
1.1.1. Les spécificités du secteur	9
1.1.2. La place des bénévoles	17
1.1.3. Le profil des bénévoles	22
1.2. L'accueil de jour	26
1.2.1. Les spécificités du secteur	26
1.2.2. La place des bénévoles	36
1.2.3. Le profil des bénévoles	40
1.3. Les maraudes bénévoles	42
1.3.1. Un secteur longtemps mal connu	42
1.3.2. Les spécificités des maraudes bénévoles	46
1.3.3. Le profil des maraudeurs	49
2. DES CITOYENS INVENTENT DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉ	52
2.1. Des initiatives pour une ville solidaire des plus vulnérables	52
2.1.1. Les bagageries associatives	52
2.1.2. Des initiatives qui favorisent le lien social	58
2.2. Faire avec	61
2.2.1. Des associations dédiées à l'accompagnement et l'inclusion sociale des migrants	61
2.2.2. Le sport, un vecteur efficace d'intégration	63
2.2.3. La culture, indispensable outil de développement personnel et de rencontres	65
2.3. Etre avec	67
2.3.1. Partager un toit avec des SDF	67
2.3.2. Cohabiter avec un migrant	70
TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS	73
ANNEXE.....	76

NOTE DE SYNTHÈSE

Le champ de la grande exclusion constitue un secteur à part des politiques publiques parisiennes. Qu'il s'agisse d'hébergement, d'ordre public ou de politique migratoire, les déterminants et le cadre de référence de l'action publique en sont fixés par l'Etat tandis que les actions en faveur des publics reposent largement sur des initiatives associatives et l'action de bénévoles.

La mission d'évaluation confiée à l'Inspection vise à analyser le plus finement possible la place qu'occupent et que pourraient occuper à l'avenir les Parisiens, usagers et bénévoles, dans les politiques publiques parisiennes de lutte contre la grande exclusion.

Le rapport s'attache d'abord (Tome 1) à rendre compte des nombreuses initiatives d'aide aux sans-abri engagées sur le territoire parisien.

Trois dispositifs ont été retenus parce qu'ils touchent le plus grand nombre de personnes SDF et que le service à l'utilisateur y repose largement sur des bénévoles. Il s'agit de l'aide alimentaire, les accueils de jour et les maraudes (bénévoles).

Le rapport qualifie chacun d'entre eux, en présentant les spécificités du secteur, la place qu'y occupent les bénévoles et le profil propre de ces derniers.

Il donne également à voir un certain nombre de pratiques innovantes qui apportent des réponses très concrètes aux besoins des personnes en situation de grande pauvreté. A des échelles variées, diverses initiatives de « faire avec » et d'« être avec » inventent de nouvelles formes de rencontres entre Parisiens et personnes accueillies.

Le tome 2 est centré sur les bénévoles et les usagers.

Le Pacte parisien signé en 2015 avec treize partenaires publics ambitionnait de « *transformer substantiellement les modalités d'intervention face à la grande exclusion* » en associant davantage les personnes en situation de grande exclusion et les Parisiens qui souhaitent s'investir dans ce champ aux côtés des acteurs publics.

- Les Parisiens, et notamment les actifs, sont nombreux à s'engager en faveur des plus pauvres et des migrants.

Un questionnaire en ligne réalisé dans le cadre de l'enquête a permis de recueillir et de traiter les réponses de 1 800 bénévoles. Il permet d'appréhender de façon inédite leur profil, leurs motivations ainsi que les modalités de leur engagement.

On retrouve dans les réponses des personnes engagées auprès des plus pauvres les évolutions qui affectent le bénévolat : une part plus importante d'actifs, une recherche de sens qui l'emporte sur la fidélité aux structures. L'engagement, très régulier mais sur des durées plus courtes, se décline selon un mode plus collectif et convivial. Il concerne des bénévoles de tous âges (et notamment des jeunes), qui se mobilisent souvent à distance de leur lieu de résidence (20% de ces bénévoles parisiens ne résident pas à Paris).

L'enquête réalisée et les témoignages recueillis dans le cadre de focus groupes, ont également permis de mieux connaître les attentes de ces bénévoles. Autonomes dans leur engagement à l'égard des autorités publiques, ils expriment néanmoins des attentes précises, notamment en termes d'information et de supports de communication.

Leur désir d'être associés de plus près aux dispositifs parisiens dans un souci d'efficacité mérite d'être entendu.

- Le rapport pointe l'insuffisance de la connaissance des usagers, tant quantitative que qualitative. Il préconise de faire de la connaissance des publics le chantier prioritaire des prochaines années.

Le rapport identifie trois enjeux majeurs.

- **Mieux connaître les usagers est le premier d'entre eux.**

Paris ne disposait d'aucun comptage régulier permettant d'objectiver la situation. Les chiffres avancés variaient du simple au triple selon les acteurs, traduisant notamment l'absence de définition harmonisée de la réalité mesurée.

La mission a permis d'identifier à New-York ou à Londres notamment, l'existence de pratiques de comptage régulier et d'outils de connaissance des personnes à la rue.

Pour la première fois, en janvier 2018, et avant même la sortie du rapport, la Ville a organisé une opération de comptage (La nuit de la solidarité) en partenariat avec la RATP, la SNCF et l'AP-HP, qui répond à ce besoin d'objectivation.

Au-delà d'une meilleure appréhension statistique du phénomène, cette première expérimentation a vocation à être complétée d'éléments de compréhension des trajets et besoins des personnes concernées. Elle devrait ainsi permettre d'adapter l'offre à des publics aux profils de plus en plus diversifiés.

Il importe que cette connaissance puisse être partagée avec tous les acteurs et nourrisse une réflexion à l'échelle métropolitaine, la seule pertinente pour un traitement efficace du problème.

- **Aider les associations à attirer les Parisiens désireux de s'engager**

L'intérêt des Parisiens et de la force de leur implication dans des activités au service des plus pauvres constituent un formidable atout pour la capitale.

Si la ressource est bien présente, le recrutement et la fidélisation des volontaires sont devenus un enjeu majeur pour les associations. En Allemagne, Hambourg, à travers sa capacité à intégrer 50 000 migrants, fournit un exemple intéressant de stratégie de mobilisation active des bénévoles.

La mobilisation de bénévoles nécessite de la part des associations une véritable réflexion en termes d'organisation pour que leur intervention, bien articulée avec celles des équipes professionnelles, contribue à la dynamique d'ensemble.

Les associations du secteur de la solidarité doivent adapter et diversifier leurs modes de recrutement. Certaines l'ont engagé et se sont dotées d'outils et modes d'organisation nécessaires pour organiser, encadrer et gérer la ressource plus volatile des bénévoles. Le degré de prise de conscience de l'intérêt d'une approche GRH et de l'évolution des pratiques sur le sujet reste cependant très inégal.

Un soutien en ce sens est sans doute à imaginer. Multiforme, celui-ci passe par des actions de sensibilisation comme par la modernisation du site « paris jem'engage » pour les amener à proposer et à encadrer de nouvelles formes d'intervention, en phase avec les disponibilités et les aspirations des citoyens.

- **Trouver les voies pour ménager une place aux plus exclus au sein de la cité est le dernier défi et le plus difficile.**

La question de la participation des usagers est un enjeu central pour les années à venir. Sur la base du cadre institutionnel fixé par la loi 2002.2, la période récente est marquée par un foisonnement de textes qui prévoient des représentants des personnes accueillies dans un grand nombre de d'instances. Le rapport rend compte de la diversité d'initiatives concrètes qui font évoluer les pratiques sur le terrain.

L'enjeu est désormais d'amener les personnes accompagnées qui vivent à Paris à être reconnues comme des citoyens ayant une place et une parole à faire entendre pour la qualité de la vie démocratique.

Des aménagements seront sans doute encore nécessaires pour que les sans-abri se saisissent des opportunités que représentent les outils de démocratie participative mis en place. Comment et selon quelles modalités, telles sont les questions qui seront au cœur de l'innovation de l'action publique et de la stratégie parisienne de résilience urbaine dans les années à venir.

Le rapport pointe diverses pistes en ce sens et formule une vingtaine de propositions, notamment de modernisation des outils et de renouvellement des approches pour donner davantage de lisibilité et d'efficacité collective aux actions menées avec les Parisiens au service des plus exclus.

INTRODUCTION

Dès son élection, la Maire de Paris a souhaité faire de la lutte contre la grande exclusion la grande cause de la mandature.

Le champ de la grande exclusion constitue un secteur à part des politiques publiques parisiennes. Les déterminants et le cadre de référence de l'action publique, qu'il s'agisse d'hébergement, d'ordre public ou de politique migratoire, en sont fixés par l'Etat. Les actions en faveur des publics reposent largement sur des initiatives associatives et l'action de bénévoles.

Le Pacte parisien signé en 2015 avec douze partenaires publics ambitionnait de « *transformer substantiellement les modalités d'intervention face à la grande exclusion* » en associant davantage les personnes en situation de grande exclusion et les Parisiens qui souhaitent s'investir dans ce champ aux côtés des acteurs publics.

Quelques mois plus tard, la mobilisation des Parisiens lors de l'afflux des migrants a été saluée comme un facteur déterminant qui a permis à la Capitale de faire face à ces crises et d'affirmer sa capacité de résilience collective.

La singularité du sujet et l'actualité de la réflexion sur la résilience urbaine confèrent à la mission son caractère atypique. Il ne s'agit pas en effet d'évaluer une politique mais bien d'analyser le plus finement possible « *la place qu'occupent et que pourraient occuper à l'avenir les Parisiens usagers et bénévoles dans les politiques parisiennes de lutte contre la grande exclusion* ».

C'est à l'aune de cette dimension que les initiatives d'aide aux sans-abris et aux migrants ont été étudiées, qu'il s'agisse d'aide alimentaire, d'accueils de jour ou de maraudes. Les questions d'hébergement, centrales mais hors du champ de compétence de la collectivité parisienne, ne sont pas traitées ici.

L'étude rend compte des pratiques et des évolutions à l'œuvre dans le secteur de la lutte contre la grande exclusion, marqué à la fois par un foisonnement d'initiatives citoyennes et par un effort de coordination de la part des pouvoirs publics.

On sait Paris riche d'un tissu associatif varié (65 000 associations et 660 000 bénévoles). Toutefois, faute de statistiques, l'importance et le profil des Parisiens engagés à titre bénévole auprès des publics les plus vulnérables restait mal connu.

La présente évaluation vise à identifier la place dévolue aux usagers dans les dispositifs parisiens de lutte contre l'exclusion. Elle présente ce que l'on sait de cette catégorie particulière de Parisiens présents au quotidien sur l'espace public, qu'ils soient à la rue ou vivent en centres d'hébergement et sur les formes de leur participation.

Méthodologie et déroulement de la mission :

Afin de rendre compte au mieux de la complexité du sujet, la mission s'est attachée à

- **Quantifier et qualifier l'offre de services,**

La mission a travaillé à l'identification des acteurs concernés, de la volumétrie de leur activité et de leur répartition géographique. Plusieurs sources ont été mobilisées pour accéder à une vision qualifiée de chacun des secteurs et des enjeux qui les caractérisent.

Les profils des bénévoles de chacun des principaux dispositifs ont été analysés finement, révélant ainsi des caractéristiques bien différenciées en termes d'âge, de situation professionnelle, voire de lieu de résidence.

Les points de vue des décideurs publics ont été recueillis : maires d'arrondissement, Préfet et services de l'Etat (DRIHL) comme des nombreux services de la Ville (Secrétariat général, DASES, CASVP, DPSP, DJS, DAC) impliqués dans les politiques publiques considérées.

- **Donner la parole aux acteurs associatifs et aux bénévoles,**

Des rencontres avec un grand nombre d'acteurs associatifs ont permis d'approcher au plus près de leur perception des besoins et problématiques rencontrées.

Un questionnaire en ligne à destination des bénévoles engagés sur le territoire parisien auprès des personnes à la rue et des publics vulnérables, proposé sur paris.fr. entre le 3 juin et le 24 septembre a enregistré 2 176 réponses.

Les questions étaient structurées autour de quatre thématiques :

- le profil des bénévoles (âge, sexe, activité professionnelle, lieu de résidence...)
- le cadre de leur engagement (associatif ou non, localisation de leurs activités, critères de choix de celles-ci...)
- leurs activités en faveur des plus exclus (nature des activités, fréquence et durée des interventions...)
- leurs sources d'information et de formation (supports utilisés, souhaits en matière d'information et de formation).

L'exploitation de ce questionnaire permet de disposer d'éléments quantitatifs sur les bénévoles. Il apporte un éclairage inédit sur leurs motivations et leurs modes d'intervention auprès des plus exclus.

Afin de compléter ces données quantifiées, des focus groupe¹ ont été organisés pour entendre la parole de bénévoles engagés dans les trois dispositifs analysés (aide alimentaire, l'accueil de jour ou les maraudes). Un focus groupe dirigeants associatifs a été spécifiquement ciblé sur les évolutions de leurs modes d'organisation et sur leurs attentes.

- **Aller à la rencontre des usagers,**

Le point de vue des usagers a été appréhendé sur la base de rencontres individuelles. Les analyses s'appuient notamment sur les propos recueillis lors des visites de terrain effectuées dans les sept bagageries associatives existant sur le territoire parisien.

Le rapport rend compte des dispositifs de représentation des usagers institués par les textes comme des initiatives en matière de participation des usagers qui ont pu être relevées.

- **Explorer comment d'autres métropoles abordent le sujet.**

Des exemples ont été recherchés auprès de grandes villes étrangères. Le sans abris est en effet devenu une donnée structurelle à laquelle sont confrontées toutes les grandes métropoles dans le monde.

Les contacts noués avec trois d'entre elles, Londres, New York et Hambourg ont permis de disposer d'informations très concrètes sur la façon dont ces villes ont élaboré une réponse à l'accroissement de l'exclusion sociale et/ou de l'accueil de migrants et forgé des outils de connaissance et de suivi.

Plan du rapport

Le rapport se compose de deux tomes :

- Le tome 1 est consacré aux initiatives portées par les Parisiens.
- Le tome 2 est centré sur les bénévoles et les usagers. A partir des initiatives étudiées et d'exemples étrangers, il s'interroge sur la place qu'ils occupent ou qu'ils pourraient occuper dans les politiques de lutte contre la grande exclusion.

¹ Le **focus group** est une technique d'entretien de « Groupe d'expression et d'entretien dirigé », qui permet de collecter des informations sur un sujet ciblé. Il fait partie des techniques d'enquête qualitative.

Le tome 1 propose une analyse des initiatives qui reposent sur l'engagement des bénévoles.

Trois dispositifs ont été retenus parce qu'ils touchent le plus grand nombre de personnes SDF et un nombre important de bénévoles (plus de la moitié des bénévoles ayant répondu à l'enquête). Il s'agit de l'aide alimentaire, les accueils de jour et les maraudes.

Pour chacun d'entre eux, le rapport (chapitre 1) présente les spécificités du secteur et des acteurs avant d'évoquer la place et le profil des bénévoles.

La seconde partie donne à voir un certain nombre de pratiques innovantes qui apportent des réponses très concrètes aux besoins des personnes en situation de grande pauvreté. A travers diverses initiatives de « faire avec » et d'« être avec », s'inventent des nouvelles formes de rencontres entre Parisiens et personnes accueillies qui méritent attention et soutien.

Le tome 2 est consacré aux bénévoles et aux usagers.

La première partie analyse le profil des bénévoles engagés dans les dispositifs de lutte contre la grande exclusion. A partir de l'exploitation du questionnaire en ligne et des verbatim recueillis, il analyse les caractéristiques de ces bénévoles, leurs motivations et leur rapport à l'engagement.

Il présente comment, confrontées à un contexte plus concurrentiel et à une ressource bénévole plus volatile, les associations font évoluer leurs modes de recrutement. L'encadrement et l'animation des bénévoles sont devenus un enjeu majeur pour les associations.

La deuxième partie, consacrée aux usagers s'intéresse d'abord aux outils de connaissance de la population des personnes en grande exclusion et des publics concernés par les différents dispositifs d'aide. Elle aborde ensuite la question de la participation de ces personnes et de leur association aux dispositifs qui les concernent.

Une troisième partie est consacrée aux pistes identifiées. Sans prétention à l'exhaustivité, en s'appuyant sur les attentes exprimées par les acteurs du secteur comme sur des exemples étrangers, le rapport esquisse diverses pistes qui pourraient donner plus de force et de visibilité à l'action publique, et identifie de possibles leviers.

Une quatrième partie récapitule les recommandations formulées.

1. DES POLITIQUES PUBLIQUES PARISIENNES DONT LA MISE EN ŒUVRE REPOSE LARGEMENT SUR L'ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLES

Au sein des politiques publiques parisiennes, certains dispositifs au contact direct de l'utilisateur ne pourraient être mis en œuvre sans l'engagement massif de bénévoles. Trois d'entre eux ont été retenus : l'aide alimentaire, l'accueil de jour et les maraudes.

1.1. L'aide alimentaire

L'aide alimentaire distribuée à Paris en 2016 peut être estimée à **4 626 377 repas**. Avec 749 155 repas, la collectivité parisienne en assure 16 %. La plus grande part (3 877 222 repas soit 84 % du total) est pourvue par des initiatives associatives.

1.1.1. Les spécificités du secteur

1.1.1.1. Un secteur marqué par une forte implication de la collectivité parisienne

◆ La Ville intervient par l'intermédiaire du CASVP et au travers de la commande publique

Le CASVP (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris) est l'acteur majeur de l'aide alimentaire financée directement par la Ville.

Depuis la suppression en 2010 de la distribution alimentaire debout « Cœur de Paris » sur un site unique au Père Lachaise, l'aide alimentaire du CASVP repose principalement sur un réseau de restaurants solidaires, au nombre de 9 en 2016, ouverts tous les jours, sauf dimanche et les jours fériés. Il s'agit souvent de restaurants « Emeraude » qui accueillent à midi des personnes âgées et qui se transforment le soir en restaurants solidaires dédiés aux personnes en grande précarité. Leur implantation vise une couverture équilibrée du territoire parisien.

Depuis décembre 2017 le centre Baudricourt dans le 13^{ème} arrondissement a reçu la labellisation « restaurant solidaire ». C'est le seul centre d'hébergement d'urgence (CHU) à offrir un service de restauration collective ouvert sur l'extérieur. Il est ouvert tous les jours de l'année, de 18h à 19h30 ainsi que le midi depuis le printemps 2018.

Tableau 1 : Implantation des restaurants solidaires du CASVP



Source : CASVP

Tableau 2 : Aide alimentaire du CASVP en 2016

Repas servis dans les restaurants solidaires restauration assise	343 776
Colis remis dans les restaurants solidaires le samedi pour repas dimanche	58 076
Repas servis au CHU Baudricourt	128 303
Total	530 155

Source : IG à travers les informations recueillies auprès du CASVP

Avec environ 530 000 repas servis en 2016, le CASVP apparaît comme un acteur important qui a distribué 11 % de l'aide alimentaire totale à Paris. Son poids a vocation à progresser au cours des prochaines années avec l'ouverture programmée de deux nouveaux restaurants solidaires d'ici la fin de l'actuelle mandature² combinée à l'élargissement de l'amplitude d'ouverture aux midis ainsi qu'aux dimanche et jours fériés.

En dehors de l'activité du CASVP qui vient d'être décrite, la collectivité parisienne intervient au travers de la commande publique, un soutien logistique et des subventions.

Le restaurant Santeuil dans le 5^{ème} arrondissement est géré par l'association Aurore dans le cadre d'un marché public de la Ville de Paris.

En termes d'activité, on constate qu'au travers des deux actions qu'elle porte (CASVP et marché public Santeuil) la Ville de Paris est à l'origine de 16 % de l'aide alimentaire distribuée sur son territoire en 2016 (749 155 repas sur un total de 4 626 377).

Tableau 3 : Aide alimentaire sous pilotage direct de la Ville de Paris distribuée en 2016 (en nombre de repas)

CASVP (total)	530 155
Aurore (marché Santeuil)	219 000
Total Ville de Paris	749 155

Source : IG à travers les informations recueillies auprès de la DASES et du CASVP

◆ Les autres leviers

Les subventions allouées par la collectivité parisienne (1,2M€) vont à un nombre limité de bénéficiaires (une dizaine d'associations). Par ordre d'importance, les subventions suivantes ont été accordées en 2016 aux associations suivantes : La Chorba (237 K€), Aurore (222 K€), les Restaurants du cœur (180 K€), CASIP-COJASOR (105 K€), Août Secours Alimentaire (85 K€) et la BAPIF (35 K€).

Bien évidemment, les moyens financiers consacrés par les associations à l'aide alimentaire sont supérieurs à ces montants car elles disposent d'autres sources de financement. Mais ils sont mal appréhendés et connus car ces dispositifs émanent souvent de petites structures qui développent parallèlement plusieurs autres actions de solidarité.

Le soutien de la Ville prend également la forme de minoration de loyers et de subventions d'investissement. Il s'agit selon les cas de locaux mis à disposition à tarif privilégié, ou de la prise en charge d'une partie du loyer, des aides à l'aménagement de locaux ou enfin des aides versées dans le cadre d'un appel à projets pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Elles ont profité à une quinzaine de structures.

² Action 31 du Pacte parisien : « doubler le nombre de restaurants solidaires : passer de 6 à 12 restaurants solidaires en fin de mandature ».

La DASES a élaboré pour l'année 2016, un tableau récapitulatif des financements respectifs de l'Etat et de la collectivité parisienne pour l'aide alimentaire à Paris.

Tableau 4 : Synthèse des financements publics de l'aide alimentaire à Paris en 2016

	Etat	Mairie de Paris	Total
Subventions	1 899 305	1 210 868	3 110 173
Marchés publics		1 452 383	1 452 383
Restaurants solidaires du CASVP		3 040 000	3 040 000
Minorations de loyer		427 103	427 103
Investissement		343 818	343 818
Total	1 899 305	6 474 172	8 373 477

Source : DASES

Il en ressort que l'Etat consacre près de 1,9 M€ à l'aide alimentaire. A travers la DRIHL, il apporte un soutien à plusieurs associations. Parmi les principales figurent Aurore (837 K€), la Fondation Armée du Salut (269 K€), le SAMU Social (172 K€), La Chorba (154 K€) et le centre israélite de Montmartre (150 K€).

La collectivité parisienne, pour sa part, consacre un peu plus de 6 M€ par an aux différents dispositifs qu'elle anime ou soutient, dont 3 M€ au titre des seuls restaurants solidaires du CASVP.

1.1.1.2. Un secteur de plus en plus réglementé

La loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche a défini l'aide alimentaire³ et lui a donné un statut. Ce texte conditionne l'éligibilité aux contributions publiques (dans le cadre du programme national pour l'alimentation) destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire, à l'habilitation des associations. Celle-ci est délivrée par le préfet de région, (à l'exception des associations à vocation nationale). 96 associations sont habilitées à Paris pour y distribuer de l'aide alimentaire. Au total elles sont 419 en Ile de France.

Par ailleurs, le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) qui a pris le relais en 2014 des dispositifs mis en place dans les années 90 pour l'utilisation des surplus alimentaires européens, participe à l'objectif européen d'éradication de la pauvreté en apportant une assistance non financière aux personnes les plus démunies. Celle-ci prend la forme d'une aide alimentaire et/ou d'une assistance matérielle de base ainsi que des activités d'inclusion sociale.

Sur une enveloppe européenne de 3,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020, 499 millions d'euros ont été réservés à la France. Ces crédits européens permettant l'achat de denrées alimentaires sont octroyés à quatre têtes de réseau (Croix Rouge Française, Restos du cœur, fédérations française des banques alimentaires et Secours Populaire français) et la distribution ne peut être réalisée que par des associations habilitées. Le respect de cette règle est fondamental dans la mesure où il conditionne le remboursement par la Commission européenne des fonds avancés par la France.

Les aliments distribués doivent respecter des normes d'hygiène (stockage, conservation...), la traçabilité des produits doit être organisée et des indicateurs de l'aide distribuée doivent être régulièrement fournis.

Enfin, la loi 11 février 2016 sur le gaspillage alimentaire a prévu que le don de denrées alimentaires par un commerce de détail dont la surface de vente est supérieure à 400 m² à une

³ Art. L.230-6 du code rural et de la pêche : « L'aide alimentaire a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies ».

association caritative habilitée doit faire l'objet d'une convention qui en précise les modalités. Il est également prévu que chacune de ces enseignes devaient signer d'ici au 12 février 2017 au moins une convention de don alimentaire.

1.1.1.3. Une offre dominée par quelques acteurs majeurs

L'aide alimentaire à Paris est disparate : elle repose sur un grand nombre d'acteurs dont la cartographie précise n'est pas bien connue.

En l'absence de référentiel de l'ensemble des acteurs et des points de distribution de l'aide alimentaire sur le territoire parisien, plusieurs sources⁴ ont été croisées pour parvenir à une cartographie globale de l'offre.

Certaines offres n'étaient inventoriées par aucune de ces sources et ont été repérées par les rapporteurs, soit sur les sites internet de certaines structures, soit à travers les contacts que les rapporteurs ont eus avec des personnes qui fréquentaient ces lieux, en tant que bénévoles ou personnes accueillies. Plusieurs initiatives n'avaient pas été recensées⁵, tandis que d'autres n'avaient plus cours.

L'une des principales difficultés rencontrées pour réaliser ce travail d'inventaire tient au caractère très mouvant des activités. On constate des évolutions dans le type d'aides apportées par une même structure (repas, distribution de colis, petit déjeuner...), des modifications dans les points de distribution, comme des changements d'opérateurs pour un site déterminé. Toutes les actions de distribution d'aide alimentaire réalisées à Paris ne sont pas toutes connues et certaines demeurent ignorées, soit parce qu'elles sont dépourvues de récurrence, soit parce qu'elles concernent un cercle restreint de bénéficiaires dans un cadre souvent confessionnel.

Les opérateurs associatifs identifiés sont très hétérogènes ; certains, de taille importante, dotés d'une organisation très professionnelle, côtoient d'autres intervenants, de taille plus modeste, mais qui contribuent à assurer un maillage efficace du territoire parisien. La cartographie présentée en annexe 4 ne prétend aucunement à l'exhaustivité.

Les rapporteurs ont répertorié 39 acteurs associatifs de l'aide alimentaire à Paris qui ont servis un total de 3 877 222 repas au cours de l'année 2016.

Le tableau présenté ci-après retrace les repas servis en 2016 par les principaux opérateurs associatifs de l'aide alimentaire à Paris. Pour ne pas l'alourdir, seuls ont été distingués les opérateurs ayant servi plus de 10 000 repas par an (soit plus de 99 % des repas distribués). Les 17 opérateurs ayant distribué moins de 10 000 repas par an ont été regroupés⁶.

⁴ Guide solidarité à Paris, étude Acadie sur l'aide alimentaire de 2010, liste des adhérents parisiens à la BAPIF, tableau de recensement de la DASES, ainsi que les données communiquées par les différents opérateurs rencontrés dans le cadre de la mission.

⁵ Parmi de nombreuses autres, l'initiative de l'église protestante unie de l'Etoile n'était pas recensée : cette église accueille trois dimanches par an près de 80 personnes en souffrance de solitude et sans domicile fixe pour un repas fraternel et a noué un partenariat avec l'église Notre Dame de la compassion pour fournir quatre fois par mois des déjeuners aux personnes sans ressources accueillies par le Secours Catholique.

⁶ Les petites structures pour lesquelles il n'a pas été possible d'obtenir de chiffre d'activité, ont été cependant retenues en tant que points de distribution mais leur activité en termes de nombre de repas distribués a été considérée comme nulle.

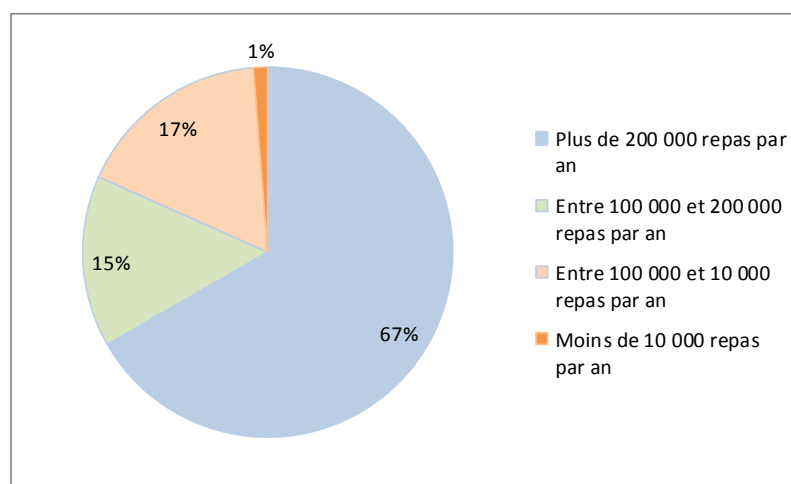
Tableau 5 : Aide alimentaire dispensée à Paris en 2016 par les principaux opérateurs associatifs

Opérateur	Nombre de repas	% des repas d'origine associative	Nombre de repas
Les restos du cœur	1 847 862	48%	2 585 678
Août secours alimentaire	428 600	11%	
La Chorba	309 216	8%	
Centre israélite de Montmartre	165 000	4%	580 648
Diocèse de Paris (38 paroisses)	160 728	4%	
Fondation de l'armée du salut	136 500	4%	
Aurore	118 420	3%	
Paris Tout p'tits	84 682	2%	663 296
Association St Bernard Goutte d'Or	81 900	2%	
L'Un est l'autre	80 000	2%	
Croix rouge-APASO	70 000	2%	
Entraide et partage avec les sans-logis	57 600	1%	
Œuvre de la Mie de pain	50 000	1%	
Conférence St-Vincent de Paul	40 260	1%	
Soupe populaire du 6 ^{ème}	33 456	1%	
Sœurs missionnaires de la charité	31 200	1%	
CASIP COJASOR	28 014	1%	
Relais Frémicourt	27 380	1%	
CAMRES	22 455	1%	
La main de l'autre	19 783	1%	
Secours populaire français	18 366	0%	
Les marmoulins du Ménil	18 200	0%	
17 autres petits opérateurs hors paroisses (- de 10 000 repas par an)	47 600	1%	47 600
Total :	3 877 222	100%	3 877 222

Source : IG à travers les informations recueillies auprès de diverses sources (DASES, opérateurs...)

Le graphique ci-dessous fournit une illustration du nombre de repas distribués par chacune des quatre catégories d'opérateurs. Il montre une forte concentration de l'offre autour des trois principaux opérateurs qui représentent à eux-seuls les deux tiers de l'aide distribuée par les acteurs associatifs :

Graphique 1 : Part des principaux groupes d'intervenants associatifs dans l'aide alimentaire distribuée à Paris en 2016



Source : IG d'après diverses sources (DASES, opérateurs...)

Trois principaux opérateurs associatifs ont servi en 2016 près de 2,6 million de repas soit plus des deux tiers de l'aide alimentaire dispensée par les acteurs associatifs sur le territoire parisien en 2016 (et 55 % de l'aide alimentaire globale en incluant les opérateurs de la Ville de Paris que sont le CASVP et l'association Aurore pour le marché Santeuil). Il s'agit des associations suivantes :

- Les **Restos du cœur** avec un peu moins de 1 900 000 repas ont représenté à eux seuls 48 % de l'aide alimentaire totale distribuée par les associations et 40 % de l'aide alimentaire globale distribuée à Paris en 2016.
- **Août Secours Alimentaire** est le deuxième acteur majeur qui avec plus de 428 000 repas servis en 2016 a distribué plus de 11 % de l'aide alimentaire d'origine associative et 9 % de l'aide globale, alors même que cet acteur n'intervient que pendant la période estivale (du 15 juillet au 31 août);
- **La Chorba**, avec près de 310 000 repas servis en 2016, intervient principalement Porte de la Villette. Son poids représente 8 % des repas servis par les associations et 7 % de l'aide globale.

Quatre intervenants, ayant servi entre 100 000 et 200 000 repas par an, ont contribué à hauteur de 12 % des repas globalement distribués à Paris en 2016 (et 15 % des repas distribuées par les structures associatives) :

- Le **Centre israélite de Montmartre** a distribué 165 000 repas en 2016. Cette structure figure dans ce tableau alors même que l'accès à son centre est payant (5,10 €) et se fait sur présentation d'un ticket obtenu par le biais de la CAFDA, des Petits frères des pauvres ou des antennes Bastille, Belleville ou Chemin-Vert de l'association PSA (Partage, Solidarité et Accueil).
- le **Diocèse de Paris** est un acteur très présent qui a servi plus de 160 000 repas en 2016 à travers l'Ordre de Malte et des paroisses très impliquées dans l'aide alimentaire (Sainte Trinité, Saint Pierre de Chaillot, Notre Dame de Clignancourt, Saint-Ambroise) et plus de trente petites paroisses. Ces données ne sont pas exhaustives. De nombreuses paroisses pratiquent des repas partagés à prix réduit n'ont pas été retenues : ouvertes à un très large public et payantes, elles n'entrent pas dans les dispositifs de la grande exclusion. Le tableau qui suit indique le détail de l'activité des principaux sites du Diocèse :

Tableau 6 : Aide alimentaire dispensée à Paris en 2016 par le Diocèse

	Nombre de repas
Diocèse de Paris (38 paroisses)	160 728
<i>dont Paroisse Saint-Eustache</i>	<i>30 000</i>
<i>dont Paroisse Sainte-Trinité</i>	<i>28 000</i>
<i>dont Paroisse Saint-Pierre de Chaillot</i>	<i>16 000</i>
<i>dont Paroisse Notre-Dame de Clignancourt</i>	<i>13 200</i>
<i>dont Paroisse Saint-Ambroise</i>	<i>10 000</i>
<i>dont environ 33 petites paroisses</i>	<i>63 528</i>

Source : IG à travers les informations recueillies auprès de diverses sources (Diocèse, DASES...)

- La **Fondation de l'Armée du Salut** est un acteur important qui n'opère que sur un seul site dans le 10^{ème} arrondissement. Après avoir occupé la caserne de pompiers désaffectée de Château Landon jusqu'en septembre 2017, elle s'est récemment installée rue Léon Jouhaux dans des locaux mis à disposition par la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Elle sert entre 300 et 450 repas chaud tous les soirs et tout au long de l'année, ce qui représente près de 140 000 repas par an.

- L'association **Aurore**, avec un peu moins de 120 000 repas servis en 2016 représente 3 % de l'aide alimentaire totale. Elle intervient dans le 19^{ème} Porte de la Villette (16 500 repas par an) et surtout dans le 15^{ème} (rue Georges Citerne) où elle sert près de 102 000 repas par an. Cette association a par ailleurs été retenue dans le cadre d'un marché de la collectivité parisienne pour gérer le centre Santeuil (voir supra § 1.1.1.1) qui représente à lui seul 219 000 repas par an.

Viennent ensuite 15 associations de taille moyenne, qui ont servi chacune entre 10 000 et 100 000 repas en 2016 pour un total de 660 000 repas représentant 14 % de l'aide alimentaire globale distribuée à Paris en 2016. Parmi ceux-ci, l'association Paris tout p'tits, la Croix Rouge, Entraide et partage et la Mie de Pain.

On dénombre enfin 17 acteurs, qui demeurent tous sous le seuil des 10 000 repas annuels et qui ont servi au total un peu moins de 50 000 repas en 2016 (soit 1,2 % du total).

Certaines initiatives de taille modeste échappent en effet au recensement établi tandis que pour d'autres, en particulier les petites paroisses qui dispensent de l'aide alimentaire, il n'a pas toujours été possible d'obtenir des chiffres relatifs à l'aide distribuée.

En conclusion, il est certain que le chiffre de 4,7 millions de repas en 2016 obtenu par les rapporteurs en ce qui concerne le volume d'aide alimentaire distribuée (un peu moins de 800 000 repas par la Ville et environ 3,9 millions pour les opérateurs associatifs) est notablement inférieur à la réalité.

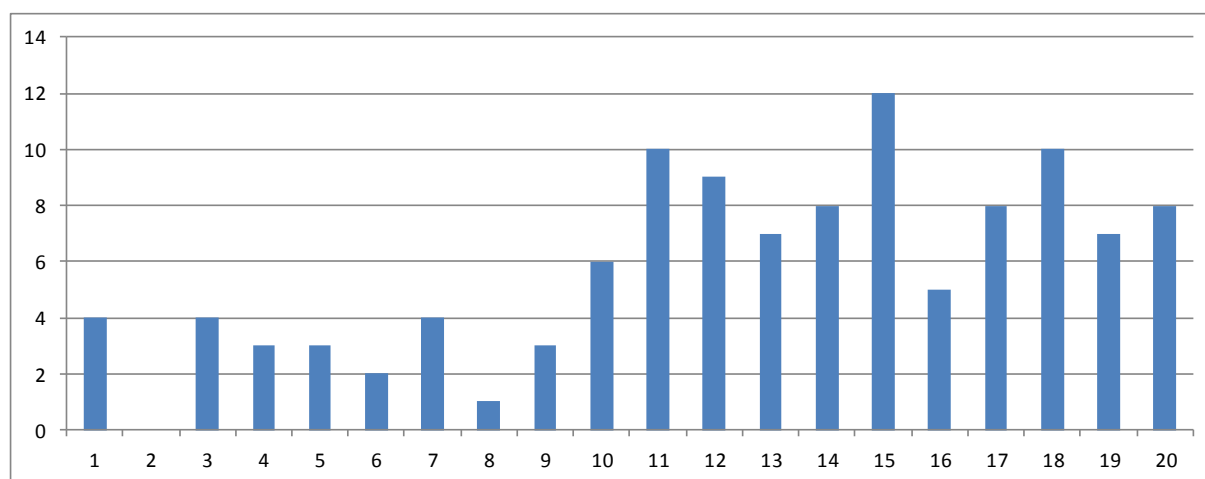
1.1.1.4. Une couverture inégale du territoire parisien

◆ Les lieux de distribution

Au global, les rapporteurs ont identifié 39 acteurs associatifs (le Diocèse de Paris comptabilisé comme un seul opérateur fédère 38 paroisses), intervenant sur 114 points de distribution distincts et dont le recensement est présenté en annexe.

Le tableau qui suit met en évidence que les 11^{ème}, 12^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements disposent du plus grand nombre de points de distribution de l'aide alimentaire.

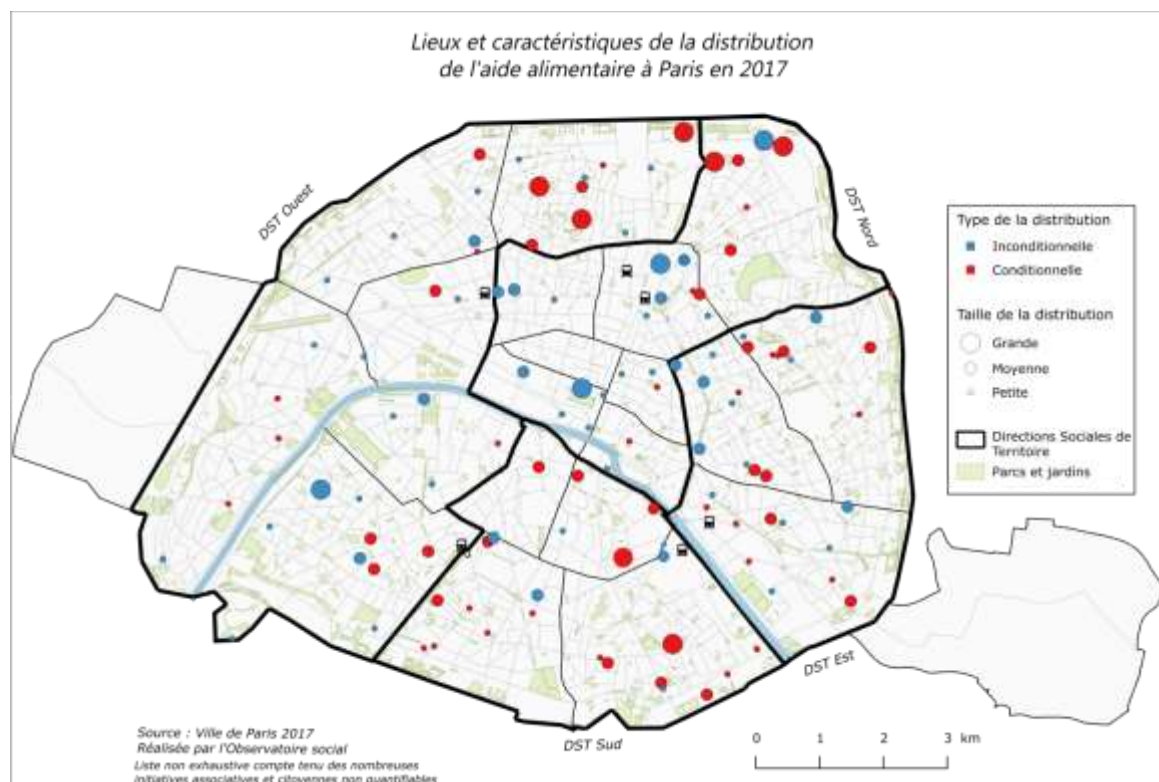
Graphique 2 : Répartition du nombre de points de distribution de l'aide alimentaire associative dans les arrondissements parisiens



Source : IG à travers les informations recueillies auprès de diverses sources (DASES, opérateurs...)

La DASES a élaboré une carte des lieux de distribution de l'aide alimentaire à Paris qui illustre bien que les arrondissements de l'est parisien concentrent la majorité des points de distribution. En dehors d'un point de distribution important dans le 15^{ème} (site géré par l'association Aurore, rue Georges Citerne), aucun gros centre n'est présent dans l'ouest parisien.

Figure 1 : Lieux et caractéristiques de la distribution alimentaire à Paris en 2017



Source : DASES

◆ Un maillage de proximité

L'analyse du nombre de points de distribution par association permet d'appréhender le maillage de l'offre sur le territoire parisien. Cette vision complémentaire, fondée sur le nombre de sites par acteur s'avère sensiblement différente de celle fondée sur les volumes distribués.

Avec 48 points de distribution différents, le diocèse assure, à travers les paroisses, le maillage le plus important sur le territoire parisien :

Tableau 7 : Nombre de sites gérés par les principaux acteurs associatifs en 2016

Diocèse de Paris	48
Restaurants du cœur	18
Conférence Saint Vincent de Paul	8
Secours catholique	7
Août secours alimentaire	6
La Chorba	4
Aurore	2
Autres	21
TOTAL	114

Source : IG à travers les informations recueillies auprès de diverses sources (DASES, opérateurs...)

Des acteurs de moindre importance représentent également une offre de proximité à l'échelle des quartiers.

Au total, l'offre associative et celle des opérateurs de la Ville représentent 125 points de distribution alimentaire sur le territoire parisien.

1.1.2. La place des bénévoles

L'aide alimentaire est le dispositif dans lequel s'engagent le plus grand nombre de bénévoles.

Au nombre de plusieurs milliers, ils sont présents tout au long de la chaîne alimentaire et leur mobilisation contribue à garantir la continuité de l'offre sur l'ensemble de l'année.

1.1.2.1. Des bénévoles présents tout au long de la chaîne de l'aide alimentaire

◆ Les approvisionnements

Dans le dispositif parisien, le rôle de la Banque alimentaire d'Ile de France est particulièrement important. La BAPIF se fournit à hauteur de 38 % auprès du FEAD. Elle a également conclu des accords avec les grands magasins spécialisés et qui concernent les produits frais.

La BAPIF alimente 64 opérateurs parisiens de l'aide alimentaire (et 287 associations à l'échelle de la région île de France). Chacune des associations conventionnées s'approvisionne en général une fois par semaine ou par quinzaine dans les entrepôts d'Arcueil ou de Gennevilliers. Chaque jour les véhicules de 25 à 30 associations sont accueillis à la BAPIF pour enlever les produits disponibles et les transporter vers les locaux des associations où ils sont ensuite distribués aux personnes aidées. Chaque année la BAPIF distribue 1 200 tonnes de denrées aux opérateurs parisiens et couvre 50 à 60 % des besoins d'approvisionnement des 64 opérateurs parisiens adhérents.

Les autres opérateurs, parmi lesquels d'importants intervenants (les Restos du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Croix Rouge et l'Ordre de Malte) s'approvisionnent directement auprès d'autres fournisseurs.

Le fonctionnement de cet organisme repose pour l'essentiel sur des bénévoles (104 bénévoles pour 13 salariés). Le rôle des bénévoles est majeur dans deux types d'opérations : la collecte annuelle nationale et la ramasse.

Les approvisionnements de la BAPIF proviennent à hauteur du tiers de la collecte nationale traditionnellement organisée avec des associations partenaires (comme le Rotary club) au mois de novembre (1.580 tonnes collectées en 2016). Cette collecte nationale s'appuie sur la mobilisation du réseau de bénévoles des associations partenaires qui sont répartis dans les différents lieux de collecte. La Ville de Paris ouvre ses mairies d'arrondissement le week-end pour la dépose des denrées.

Enfin, « la ramasse » qui consiste à récupérer auprès des commerces (boulangeries...) les invendus de la journée pour en faire profiter les nécessiteux constitue une forme d'approvisionnement difficilement quantifiable, surtout lorsqu'elle émane de petites structures (bagageries, maraudes...). Les quantités récoltées sont néanmoins importantes et permettent de compléter les repas ou petits déjeunés servis dans les lieux de distribution. La ramasse est le plus souvent réalisée par des bénévoles, parfois avec le concours des usagers eux-mêmes comme cela existe dans certaines structures (bagageries par exemple).

Cette source d'approvisionnement s'est considérablement développée, depuis la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, qui institue une obligation (assortie de mesures de défiscalisation) pour les surfaces de plus de 400 m², de donner leurs invendus à des associations d'aide alimentaire. Elle est désormais organisée de manière plus professionnelle et s'appuie tant sur des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire (Phenix, Ecosphère, Comerço) que sur des associations spécifiques telles que Biocycle ou le Chaînon Manquant, ou des associations d'aide alimentaire bénéficiant de moyens logistiques (le secours populaire est ainsi très actif dans certains arrondissements comme le 13^{ème} arrondissement par exemple).

Les bénévoles sont également impliqués dans diverses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

◆ La confection des repas

La confection des repas repose de façon croissante sur des salariés ou le recours à des marchés. C'est en particulier le cas des opérateurs les plus importants.

Les repas distribués par les Restos du cœur sont réalisés par un chantier d'insertion ou prennent la forme de plateaux repas achetés auprès d'une structure spécialisée de la restauration

collective. La Chorba a fait évoluer son offre vers la restauration assise et s'appuie désormais pour la confection des repas sur une trentaine de salariés. Août secours alimentaire distribue des repas confectionnés par un ESAT. Même des structures de taille moindre (la soupe populaire du 6^{ème}) font appel à des cuisiniers professionnels.

Les bénévoles sont néanmoins mobilisés, parfois de façon ponctuelle, pour aider à la préparation des repas. Des associations spécialisées comme Benenova, se chargent alors de trouver des bénévoles en renfort pour le compte des associations. C'est notamment le cas pour l'association L'un est l'autre ou de l'Armée du Salut par exemple.

Mais c'est dans la distribution des repas que les bénévoles sont le plus massivement investis.

◆ La distribution des repas

Les formes de distribution sont très variées : il peut s'agir de restauration assise, de distribution de repas dans la rue, de petits déjeuners plus ou moins copieux, de distribution de produits au travers d'épiceries sociales ou encore de remise de colis alimentaires dont la consistance peut représenter un seul repas pour une seule personne ou qui à l'opposé est destinée à nourrir plusieurs personnes pendant plusieurs jours.

Les épiceries sociales, (au nombre de 12 sur le territoire parisien) n'ont pas été prises en compte dans le recensement effectué car elles ne s'adressent pas uniquement aux personnes en situation de grande exclusion, mais visent un public plus large. Leur offre est également plus large que l'aide alimentaire et comprend le plus souvent des produits d'entretien et d'hygiène.

N'ont pas non plus été pris en considération les repas servis dans les centres d'hébergement à leurs résidents, ni les repas ou collations distribués par les maraudes (car leur comptabilisation par les opérateurs des maraudes est bien trop imprécise) ou les petits déjeuners et collations servis dans le cadre des accueils de jour.

Au titre des modes de distribution, les rapporteurs ont retenu :

- la **distribution de colis alimentaires**, historiquement la forme la plus importante de l'aide alimentaire ;
- la **restauration assise** dans un lieu couvert. Cette forme qui permet à l'usager de se restaurer dans de meilleures conditions, tend à se développer. Les opérateurs qui privilégient ce mode de distribution, sont outre le CAS-VP, les Restos du Cœur (sur plusieurs sites dont la Péniche du Cœur), le Diocèse (avec la soupe Saint Eustache notamment), la soupe populaire du 6^{ème}, l'œuvre de la Mie de pain, la fondation de l'Armée du Salut, la Chorba, l'association L'un est l'autre et le centre israélite de Montmartre ;
- les **petits déjeuners**, souvent proposés par les paroisses, l'Ordre de Malte et de petites structures associatives ;
- les **repas dans la rue** (catégorie qui englobe des repas froids ou chauds, à consommation immédiate ainsi que des colis de rue constitués d'un panier repas à emporter). Ils sont principalement assurés par les camions du cœur (8 points des 12 points de distribution et 296 000 repas distribués) et très marginalement par les Compagnons de la Tour Saint Jacques (Août Secours Alimentaire) et quelques autres structures comme Une Chorba pour tous.

La distribution de colis alimentaires représente les plus forts volumes de l'aide distribuée par les acteurs associatifs (57% de l'offre associative). Si l'on inclue l'offre de la Ville, sa part s'établit à 49 % de l'aide alimentaire totale distribuée⁷ et au tiers des points de distribution recensés.

⁷ On rappellera ici que les distributions de colis alimentaires couvrent des quantités très différentes d'un opérateur à l'autre, certains ne délivrant qu'un équivalent repas pour une personne alors que d'autres distribuent des quantités permettant de subvenir aux besoins de plusieurs personnes pendant plusieurs jours. Pour résoudre cette difficulté et obtenir des données comparables, il a été décidé, après consultation

Le tableau ci-après montre que la restauration assise représente le plus grand nombre de points de distribution (36%). Malgré le poids des opérateurs de la Ville, sa part en volume s'établit à seulement 41 % des repas distribués⁸,

Tableau 8 : Modalités de distribution de l'aide alimentaire à Paris en 2016

Type de prestation	Modalités de distribution		Repas servis	
	Nombre de points	%	Nombre	%
Distribution de colis alimentaires	50	34%	2 272 231	49%
Restauration assise	53	36%	1 880 266	41%
Petits déjeuners	31	21%	169 960	4%
Repas dans la rue	12	8%	303 920	7%
Total général	146	100%	4 626 377	100%

Source : IG à travers les informations recueillies auprès de diverses sources (DASES, opérateurs...)

On relève que le nombre de points de distribution mentionné dans le tableau ci-dessus (136) diffère du nombre de lieux de distributions associatifs (114) mentionné supra (cf. 2.1.1.4). Ceci tient :

- au périmètre plus large du tableau ci-dessus qui correspond à l'aide alimentaire globale. Celle-ci intègre l'offre des opérateurs de la Ville (restaurants solidaires, marché Santeuil),
- au fait que certains opérateurs pratiquent à une même adresse plusieurs formes de distribution (repas assis, petits déjeuners et distributions de colis alimentaires),
- à l'intervention de plusieurs opérateurs sur un même site, comme celui de la Villette par exemple, soit pour proposer des prestations identiques mais à des horaires différents (l'un servira des déjeuners assis et l'autre des diners assis), soit pour proposer des prestations différentes (l'un servira des petits déjeuners et l'autre distribuera des colis alimentaires).

1.1.2.2. La mobilisation des bénévoles contribue à assurer la continuité de l'offre

Dans nombre de situations, ce sont les Parisiens qui se sont portés volontaires pour organiser la continuité de l'offre et répondre aux situations de détresse.

◆ La mise en place d'une offre associative ciblée pendant la période estivale

La période estivale se caractérisait jusqu'à une époque récente par un déficit d'acteurs, beaucoup d'intervenants associatifs étant sans activité durant l'été, en raison du départ en congés des bénévoles. L'association Août Secours Alimentaire (ASA) a été créée en 1994 pour répondre à cette problématique.

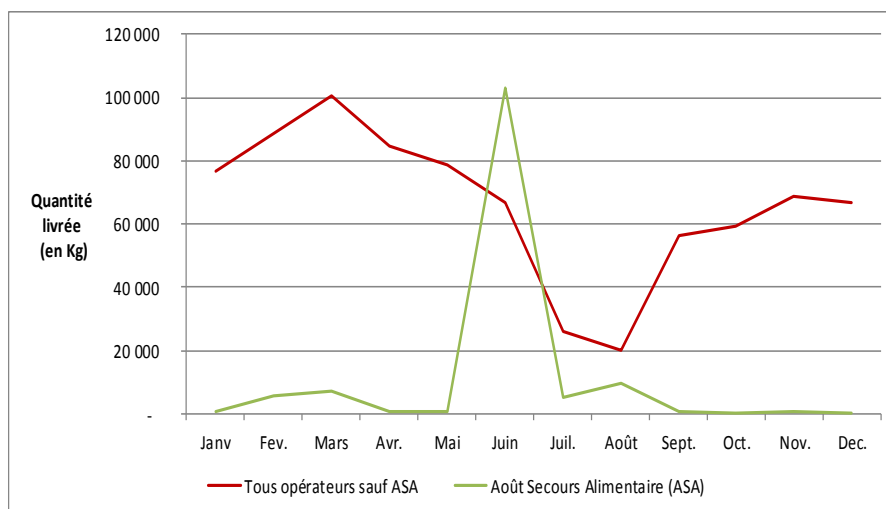
L'activité de distribution alimentaire des associations, appréhendée à travers l'évolution des tonnages retirés mensuellement par les associations auprès de la BAPIF, accuse une nette rupture durant la période estivale qu'illustre le graphique ci-dessous.

Août Secours Alimentaire intervient sur une période très limitée (du 15 juillet au 15 août). Toutefois, avec des commandes annuelles de 135 tonnes, cet opérateur couvre à lui seul près de 15 % des 928 tonnes de produits alimentaires commandées chaque année à la BAPIF.

des professionnels du secteur, de considérer qu'un colis alimentaire d'un kilo permettait la confection de 2 repas.

⁸ La restauration assise concerne seulement 31% de volumes distribués par les seuls acteurs associatifs.

Graphique 3 : Approvisionnements mensuels de l'ensemble des opérateurs auprès de la BAFIP

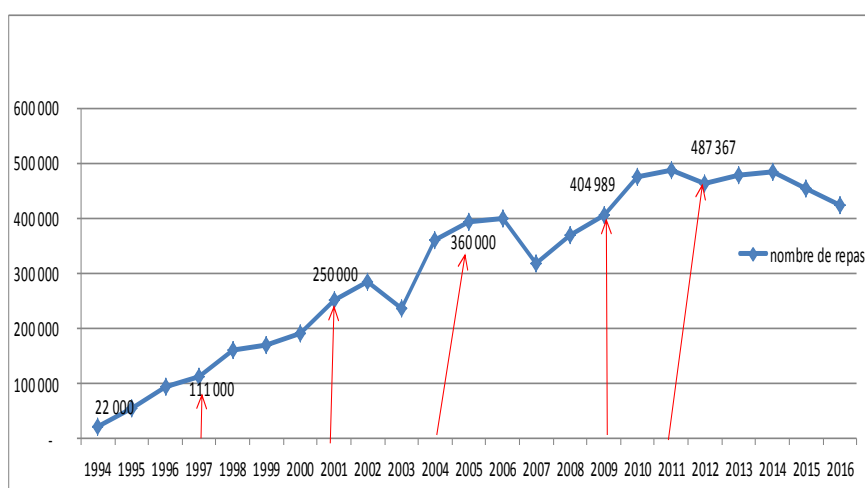


Source : BAFIP

L'intervention d'ASA va au-delà de la substitution aux petites associations. Elle contribue à compenser l'interruption de l'activité des Restos du cœur en juillet, mois de fermeture de leur chantier d'insertion à Aubervilliers qui assure la confection des repas.

Son activité a connu une progression continue depuis sa création : le nombre de repas qu'elle distribue a été multiplié par 22 en 20 ans comme en témoigne le graphique qui suit :

Graphique 4 : Nombre de repas distribués sur le territoire parisien par ASA (1994-2016)



Source : ASA- note de synthèse historique de distribution

L'association Août Secours Alimentaire est ainsi devenue en quelques années un acteur majeur de la distribution de l'aide alimentaire à Paris. Avec près de 430 000 repas servis en 2016 principalement sur la période estivale, elle représente à elle seule près de 9 % de l'aide alimentaire globale dispensée annuellement à Paris.

◆ La mobilisation citoyenne a permis de faire face de façon ponctuelle à des situations d'urgence

En novembre 2016, l'ouverture du centre humanitaire porte de la Chapelle ne suffisait pas à absorber l'afflux de migrants. Un camp s'est installé sur l'avenue Wilson à Saint Denis.

Confrontés à la présence de centaines de personnes à l'abandon, les habitants se sont mobilisés pour offrir tous les jours des petits déjeuners. Après l'évacuation de ce campement sauvage, ce qui était devenu le « collectif solidarité Wilson » a poursuivi son activité. D'autres riverains du 18^{ème} arrondissement se sont portés au secours des migrants.

Ces actions ont permis d'apporter des solutions ponctuelles à des moments où les pouvoirs publics tardaient à prendre la mesure du phénomène. Des dispositifs de droit commun devraient prendre le relais.

En dépit d'une tradition de solidarité populaire bien établie dans le 18^{ème} arrondissement, son maire observe un certain essoufflement des bonnes volontés dans les quartiers de la Porte de la Chapelle.

◆ Le partage d'un même site par plusieurs associations pour garantir la continuité de l'offre : l'exemple du site de la Villette

Depuis décembre 2002, un terrain de 2 000 m² situé aux abords du périphérique Porte de la Villette appartenant à la Ville de Paris a été mis à la disposition de l'association « les Restos du Cœur de Paris » afin d'y exercer ses activités de distribution alimentaire aux personnes et familles démunies de Paris.

L'association y distribue pendant l'année (à l'exception du mois de juillet et de la première quinzaine d'août), entre 400 et 450 repas le midi du lundi au vendredi sous conditions de ressources, soit environ 86 000 repas par an. Elle y pratique également la distribution de colis alimentaires, durant la campagne d'hiver (de novembre à mars de chaque année) et durant l'inter campagne (mai et juin et septembre et octobre) du lundi au vendredi de 9h à 13h, à destination des personnes et les familles démunies des 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements.

Progressivement, deux autres associations sont venues compléter cette offre :

- L'association « La Chorba » (depuis 2003), distribue toute l'année et de manière inconditionnelle 600 à 650 repas tous les soirs sauf le jeudi avec une fermeture annuelle du 1^{er} au 15 août, soit environ 170 000 repas par an ;
- L'association « L'un est l'autre » (depuis 2007) assure une distribution de repas tous les samedis et dimanches de 12h à 14h toute l'année et les jours fériés, soit 1 300 repas par week-end. Depuis le mois de novembre 2016, elle intervient également le jeudi soir, jour de fermeture de la Chorba. Au total, elle distribue sur ce site environ 80 000 repas par an.

Au total, ce sont donc environ 1 900 repas qui y sont servis chaque jour en dehors de la période estivale :

Tableau 9 : Activité du site de la Villette (en dehors de la période estivale)

Association	Nombre de repas chauds assis par jour	Lundi au vendredi		Samedi au dimanche	
		Midi	Soir	Midi	Soir
La Chorba	700	Non	17h30-20h sauf jeudi	Non	17h30-20h
Les Restos du Cœur de Paris	550	11h-13h	Non	Non	Non
L'Un est l'Autre	650	Non	le jeudi soir 17h30-20h	11h-13h	11h-13h

Source : IG d'après les informations recueillies auprès de la DASES et des associations

Pendant l'été, plusieurs associations assurent la délivrance des repas sur le site

- Aurore propose des repas chauds en semaine, du lundi au vendredi, soit un peu moins de 20 000 repas sur la période allant de fin juin/début juillet à début septembre ;
- L'association « L'Un est l'autre » assure la distribution de repas midi et soir durant les week-ends de juillet et d'août.

Cette expérience de mutualisation d'un site par plusieurs associations qui combinent plusieurs formes de distribution permet de garantir la continuité de l'offre alimentaire.

1.1.3. Le profil des bénévoles

1.1.3.1. L'aide alimentaire est le dispositif qui mobilise le plus grand nombre de bénévoles

Le recensement précis des bénévoles œuvrant dans le cadre des dispositifs d'aide alimentaire est rendu délicat pour plusieurs raisons :

- les chiffres reposent sur les seules déclarations des associations, dont la fiabilité ne peut être vérifiée ; ils correspondent selon les cas à un nombre précis de personnes très assidues, ou à un vivier de bénévoles moins impliqués, auxquels il peut être fait appel ponctuellement.
- les associations sont souvent en mesure d'avancer un chiffre concernant le nombre de bénévoles dont ils disposent mais ils sont le plus souvent incapables d'indiquer le temps global qui est mis à disposition par leurs bénévoles et il est donc impossible de déterminer un nombre de bénévoles en « équivalent temps plein ».
- enfin, un même bénévole peut intervenir pour le compte de plusieurs associations. Ainsi, les bénévoles d'Août secours alimentaire sont souvent actifs pour les camions du cœur le reste de l'année. Des doubles comptes peuvent donc exister.

Dans ces conditions le chiffre de 4 000 bénévoles engagés dans l'aide alimentaire, obtenu sur la base des déclarations des différents acteurs, doit être pris avec précaution, comme un ordre de grandeur vraisemblable.

1.1.3.2. Les spécificités des bénévoles engagés dans l'aide alimentaire à Paris

L'exploitation du questionnaire proposé en ligne dans le cadre de la mission, permet de rendre compte du profil de ces bénévoles. Ils présentent plusieurs spécificités qui les distinguent des autres bénévoles.

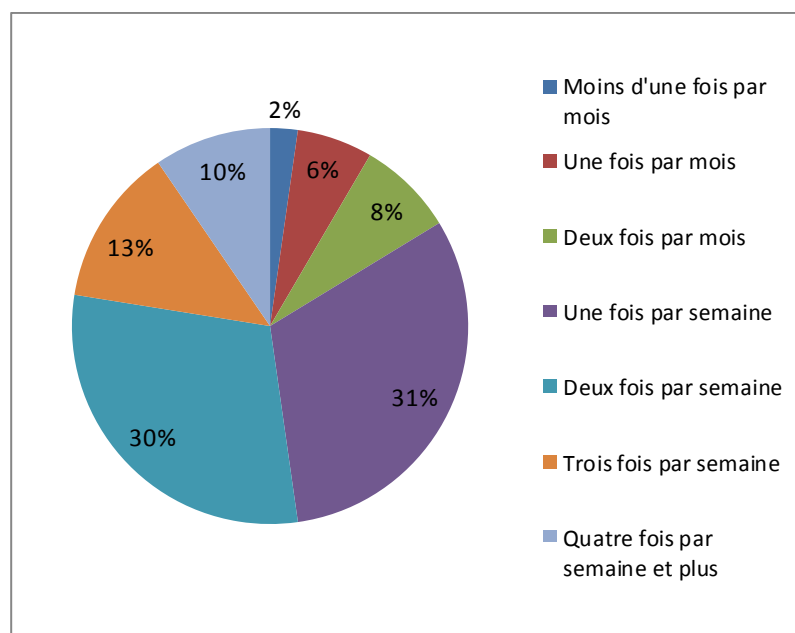
On regrette l'absence des Restos du Cœur qui revendiquent près de 2 000 bénévoles. [.....] l'association a transmis quelques informations sur le profil et l'activité de ses bénévoles.

Le membre de phrase qui précède a été occulté conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs.

◆ Ils interviennent majoritairement plusieurs fois par semaine

Leur fréquence d'intervention est plus forte que celle observée dans les autres dispositifs : ainsi, 84 % d'entre eux se mobilisent au moins une fois par semaine et plus de la moitié d'entre eux (53 %) interviennent deux fois par semaine ou plus. A noter que ceux qui sont très engagés (intervention trois ou quatre fois par semaine représentent près du quart des effectifs (23 %), alors qu'ils ne sont que 8 % dans les maraudes et 7 % dans les bagageries.

Graphique 5 : Fréquence d'intervention des bénévoles de l'aide alimentaire



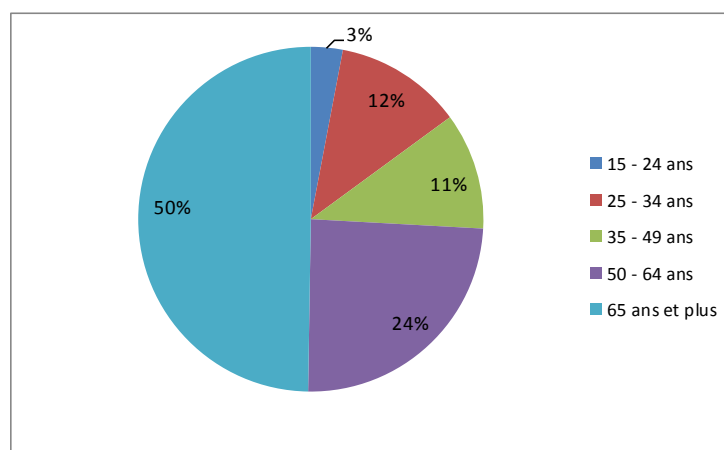
Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

◆ Ils sont très majoritairement âgés

L'âge des personnes impliquées dans l'aide alimentaire est pratiquement aussi élevé que celui de ceux qui participent à l'accueil de jour : 50 % d'entre eux ont plus de 65 ans et 24 % ont un âge compris entre 50 et 64 ans.

Au total donc, près des trois quarts (74 %) ont plus de 50 ans, chiffre assez comparable à celui observé chez les bénévoles des accueils de jours (77 %), mais très éloigné de ce qui est observé dans les maraudes (18 %).

Graphique 6 : Age des bénévoles de l'aide alimentaire

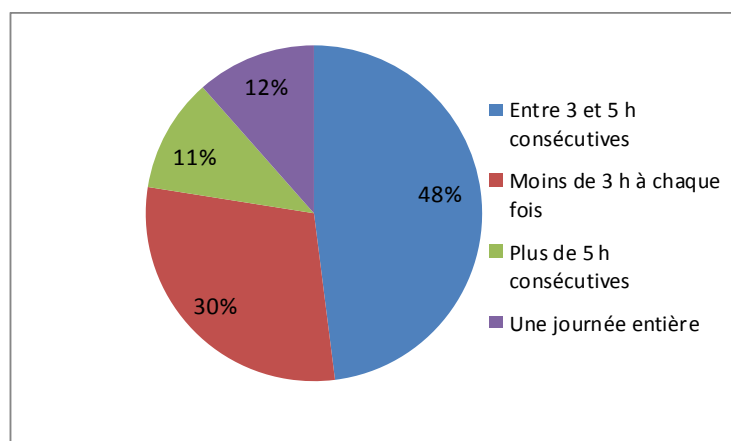


Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

◆ Leur durée d'intervention au cours de la journée est importante

Les bénévoles de l'aide alimentaire sont ceux qui consacrent la plus longue durée d'intervention dans la journée : ils sont 23 % à intervenir plus de cinq heures consécutives ou la journée entière, contre 10 % pour l'ensemble des bénévoles ayant répondu au questionnaire en ligne.

Graphique 7 : Durée d'intervention des bénévoles de l'aide alimentaire



Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

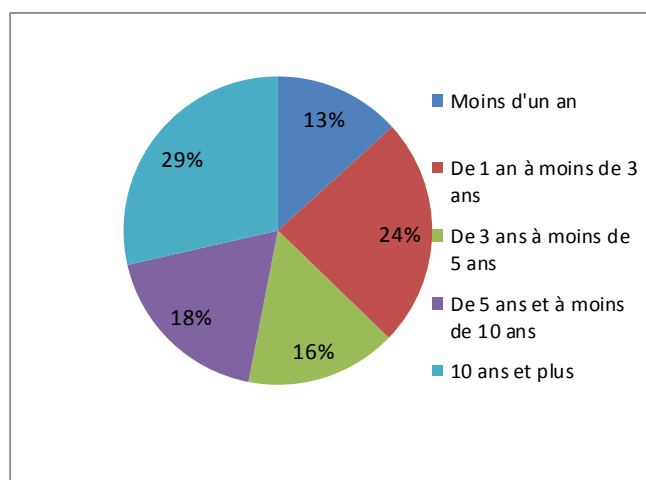
◆ Une part significative d'entre eux habite en banlieue

Les bénévoles de l'aide alimentaire sont 26 % à habiter en banlieue, contre 21 % pour l'ensemble. Parmi ceux qui habitent en banlieue, les départements des Hauts de Seine (45 %) et des Yvelines (28 %) sont largement sur représentés.

◆ Ils ont une ancienneté importante dans cette activité

Avec 29 % de bénévoles ayant une ancienneté de 10 ans et plus, l'aide alimentaire apparaît comme le dispositif qui fidélise le mieux ses bénévoles : 47 % d'entre eux exercent cette activité depuis 5 ans et plus, contre 37 % pour l'ensemble des répondants au questionnaire et 23 % pour les maraudeurs.

Graphique 8 : Ancienneté dans le dispositif des bénévoles de l'aide alimentaire



Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

◆ Des informations partielles sur les bénévoles des restaurants du cœur

Les Restos du Cœur [.....] ont réalisé eux même une analyse relativement fine sur les bénévoles impliqués dans la distribution de l'aide alimentaire.

Le membre de phrase qui précède a été occulté conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs.

Près de 2 000 bénévoles interviennent dans les différents dispositifs mis en œuvre : centres de distribution, repas chauds et camions, cette dernière activité occupant près des deux tiers des bénévoles.

Tableau 10 : Répartition par activités des bénévoles des Restos du Cœur intervenant dans l'aide alimentaire

	Nombre de bénévoles	% par activité
Centres de distribution	385	19%
Repas chauds	362	18%
Camions	1 243	62%
Total	1 990	100%

Source : Données communiquées par les Restos du cœur

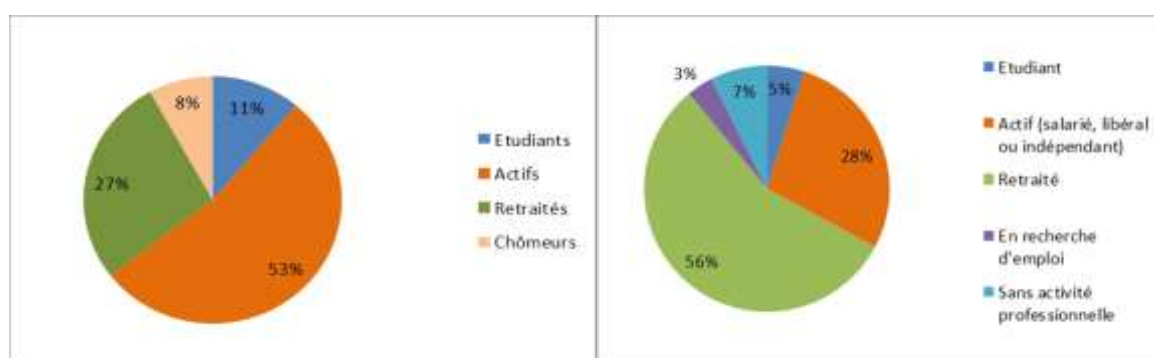
Les bénévoles sont principalement de sexe féminin (66 % de femmes). Les deux tiers de ces bénévoles interviennent une ou plusieurs fois par semaine.

Sur plusieurs points, le profil des bénévoles des Restos du cœur diffère assez nettement de celui des bénévoles engagés dans l'aide alimentaire ayant répondu au questionnaire :

- L'âge, sensiblement plus jeune. Les intervenants seraient 42 % à avoir moins de 34 ans contre 20 % de plus de 65 ans.
- L'ancienneté dans cette activité : la moitié a une ancienneté dans l'activité de bénévolat comprise entre une et trois années contre 24 % pour ceux ayant répondu au questionnaire.
- La situation professionnelle. Les bénévoles des restaurants du cœur intervenant dans l'aide alimentaire seraient majoritairement actifs (53 %) contre 27 % de retraités.

Leur situation professionnelle tranche nettement avec celle des bénévoles engagés dans l'aide alimentaire ayant répondu au questionnaire de l'IGVP qui ont une répartition entre actifs et retraités est à l'inverse avec 56 % de retraités et 28 % d'actifs (cf. figure ci-dessous).

Graphique 9 : Situation professionnelle des bénévoles intervenants dans l'aide alimentaire des Restos du Cœur (figure de gauche) et de l'enquête générale IGVP (graphique de droite)



Source : données communiquées par les Restos du Cœur et questionnaire IGVP

L'originalité du profil des bénévoles des Restos du Cœur mérite d'être confirmée.

La méthode utilisée par les restos repose sur un échantillon dont les résultats ont été extrapolés à l'ensemble des bénévoles. Sa robustesse dépend de la pertinence de l'échantillon retenu comme représentatif, qu'il n'a pas été possible de vérifier.

1.2. L'accueil de jour

Les différentes structures d'accueil de jour mobilisent de l'ordre de 700 Parisiens et touchent un vaste public.

1.2.1. Les spécificités du secteur

En 2017, une quarantaine de structures sont identifiées comme « accueil de jour » par le département de Paris et la DRIHL sur le territoire parisien. Ces lieux de taille variée offrent une palette de services et d'activités plus ou moins large.

Tableau 11 : Opérateurs de l'accueil de jour par arrondissement

Opérateur	1er	3ème	5ème	8ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème	Sites
16 Accueils de jour ESI																
Armée du Salut		1														2
Aurore							2									2
Aux Captifs La Libération					1											1
CASVP									1		1					2
Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)						1	1									2
Emmaüs Solidarité	1				1			1		1						4
HAFB															1	1
La Mite de Pain								1								1
SAMU Social							1									1
Total	9 opérateurs	1	1		2	1	4	2	1	1	1			1	1	16
24 Accueils de jour non labellisés ESI																
EPALSL - Entraide et partage avec les sans logis					1											1
ANRS - Association Nationale de Réadaptation Sociale															1	1
Aurore					1		1									2
Autre monde															1	1
Aux Captifs La Libération	1						1				1					3
Cœur du 5			1													1
Depaul France										1						1
Les compagnons de la nuit			1													1
Les enfants du canal				1					1							2
Montparnasse Rencontres									1							1
Relais logement										1						1
Restos du cœur													1	1		2
Saint Vincent de Paul										1						1
Secours Catholique								1	1			1			1	4
Secours Populaire													1			1
CAMRES - Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale					1											1
Total	16 opérateurs	1		2	1	3		2	1	3	3	1	1	2	1	24
Total général		2	1	2	1	5	1	6	3	4	4	2	1	2	2	40

Source : IG à partir des données des associations

1.2.1.1. Une offre structurée autour d'« espaces solidarité insertion » (ESI)

Il n'existe pas de définition légale des accueils de jour. Toutefois, on distingue deux catégories de structures, qui tissent un maillage sur le territoire parisien et offrent des activités complémentaires : les Espaces Solidarité Insertion (ESI) soumis à un cahier des charges et les lieux d'accueils hors convention qui complètent le tissu associatif.

◆ Les ESI : une offre encadrée

La création des ESI participe de la volonté de professionnaliser le secteur de l'accueil de jour, longtemps marqué par un foisonnement de structures et de pratiques. En 1996, un rapport⁹ soulignait « la nécessité de donner une priorité à un accueil « professionnel », c'est-à-dire à un accueil associant au sein d'une même structure l'action de permanents salariés (généralement des professionnels de l'action sociale) et l'action de bénévoles formés. »

Le dispositif parisien de veille sociale s'appuie depuis 1996 sur un réseau d'accueils de jour labellisés « Espaces Solidarité Insertion »(ESI). Il s'agit de lieux d'information et d'orientation accessibles en priorité aux publics les plus vulnérables où les personnes accueillies sont prises en compte dans la globalité de leurs besoins et le respect de leur dignité.

Leur financement est assuré à parité par la Ville et l'Etat en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement ainsi que par une participation de la RATP pour leurs dépenses d'investissement. L'ensemble du dispositif est piloté par un comité tripartite réunissant l'Etat, la collectivité

⁹ « Rapport de mission sur les lieux d'accueil de jour » - Danielle HUEGES, directrice générale de l'association Les haltes des amis dans la rue - Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'action humanitaire d'urgence - La documentation Française - Mars 1996.

parisienne et la RATP. La labellisation en qualité d'ESI emporte un certain nombre d'obligations pour les structures d'accueil parmi lesquelles celle d'élaborer un projet de service, l'engagement d'ouverture sur une plage d'amplitude hebdomadaire (5 jours sur 7) et l'établissement d'un rapport annuel d'activités pour permettre le suivi de leurs actions.

Au nombre de six en 1996, le dispositif s'est étoffé et s'établit à 16 depuis l'ouverture d'un second ESI dédié aux familles à l'été 2016.

L'action des ESI à Paris est encadrée par une charte qui fixe des règles déontologiques et définit un cahier des charges précis. Cette charte initiée en 1996 a été renouvelée en 2001, 2007 et dernièrement en 2013¹⁰.

Pratiquant l'accueil inconditionnel, tous les ESI se veulent des lieux d'accueil et de convivialité pour les publics les plus vulnérables auxquels ils offrent des lieux pour se poser et des prestations d'hygiène (douches, laveries). Ils proposent également des entretiens avec un professionnel (travailleur social) ainsi qu'une gamme de soins médicaux ou infirmiers. Des prestations spécifiques propres à certains sites les complètent.

Les prestations ou activités sont proposées généralement en accès libre ou sur rendez-vous pour les prestations ou activités qui exigent un traitement individuel (laveries, domiciliation, accompagnement social, coiffeur...).

◆ Les accueils de jour non labellisés ESI : un dispositif tourné vers le lien social et l'écoute

Les 24 accueils de jour non labellisés ESI offrent une gamme de prestations généralement plus restreinte que celle des accueils ESI. L'accent est mis sur l'accueil ; les activités et prestations (collations, loisirs, culture et sport) sont ordonnées vers cet objectif principal de donner une nouvelle dignité à l'accueilli.

Les prestations relèvent principalement de 3 types : des prestations de lien social (salle de convivialité, café ou collation, petit déjeuner, espace repos), des prestations d'aide administrative (écrivain public, service de domiciliation), des activités de loisirs culturelles ou sportives (ateliers artistiques ou culturels, activités sportives, séjours de rupture ou de vacances).

Ces structures ne sont en général pas subventionnées. Leur action n'est pas encadrée par un cahier des charges. Des partenariats plus ou moins formalisés sont noués avec d'autres dispositifs (maraudes, suivi social), soit au sein de l'association à laquelle ils se rattachent, soit avec des partenaires.

Lors des focus groupes réalisés auprès des bénévoles de ces sites, les bénévoles ont exprimé le souhait d'une meilleure connaissance des autres structures intervenant sur le même territoire, voire d'une mise en réseau.

Ces accueils de jour sont animés principalement par des bénévoles qui assurent l'accueil. Des permanences assurées par des professionnels sont parfois proposées pour certaines activités ou services spécifiques (accès au droit, permanence sociale, infirmerie...).

1.2.1.2. Les acteurs

Les 40 sites d'accueil de jour, quel que soit leur statut, sont gérés par 23 opérateurs différents.

Six opérateurs principaux représentent à eux seuls la moitié des accueils de jours : Aux Captifs la Libération, Aurore, Emmaüs Solidarité, le Secours Catholique et l'Armée du Salut.

Deux opérateurs (Aurore et Aux Captifs la Libération) gèrent des structures relevant des deux catégories.

¹⁰ Cahier des charges des « Espaces Solidarité Insertion » - Janvier 2013

Tableau 12 : Opérateurs gérant deux accueils de jour ou plus

	Accueils de jour ESI	Accueils de jour non labellisés ESI	Total
Aurore	2	2	4
Aux captifs la libération	1	3	4
Emmaüs solidarité	4		4
Secours catholique		4	4
Armée du salut	2		2
CASP	2		2
Restos du cœur - Relais du cœur		2	2
CAS-VP	2		
Les enfants du canal (Busabri)		2	2
S/TOTAL	13	13	24
Autres	3	11	16
TOTAL	16	24	40

Source : IG

- La gestion des ESI est assurée par 9 opérateurs.

Parmi eux se détachent Emmaüs Solidarité (4 ESI), Aurore (2 ESI), le CASP et l'Armée du Salut (avec chacun deux ESI.) On note la gestion en régie de deux ESI par le CASVP (le centre René Coty dans le 14^{ème} et la Halle Saint Didier dans le 16^{ème}).

- Les accueils de jour associatifs non labellisés (24 sites) sont gérés par 16 opérateurs.

Parmi eux :

- 5 relèvent de grandes institutions nationales du secteur social et de l'exclusion : Secours Catholique, le Secours Populaire, Aurore, les Restos du Cœur ou l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale).

- certaines structures (7) relèvent d'initiatives locales : Cœur du 5, Autre Monde, Montparnasse Rencontres, Les enfants du canal, Les compagnons de la nuit, CAMRES (Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale), Relais logement.- d'autres (4) sont les émanations d'organisations caritatives historiques et souvent paroissiales: Saint Vincent de Paul - Accueil 15, Depaul France (Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul), Aux Captifs la Libération, Entraide et partage avec les sans-logis (Mission évangélique parmi les sans-logis).

1.2.1.3. Les moyens

◆ Les moyens financiers : les subventions

Les moyens alloués, sous forme de subventions aux associations, se concentrent principalement sur les ESI et permettent la rémunération des salariés professionnels des structures.

Tableau 13 : Subventions versées en 2016 aux accueils de jour par la collectivité parisienne

	Montants
Accueils de jour ESI	4 166 896 €
Accueils de jour non labellisés ESI	379 094 €
Total	4 545 990 €

Source : DASES SEPLEX

Les accueils de jour associatifs non labellisés ESI reposent sur des initiatives privées et l'animation de bénévoles. Seules 7 associations (Autre Monde, ANRS, CAMRES, Cœur du 5, Compagnons de la nuit, Relais logement, Saint Vincent de Paul-Accueil 15) sont subventionnées à ce titre par la collectivité parisienne. Ces moyens permettent le recrutement de salariés qui viennent en appui aux bénévoles qui composent l'essentiel des ressources humaines de ces accueils de jour hors convention.

◆ Les moyens humains : les salariés des structures

Tableau 14 : Nombre de salariés par catégorie d'accueil de jour

	Nombre de salariés	Nombre de salariés ETP	% ETP/salariés
Accueils de jour ESI	167	148,8	89%
Accueils de jour non labellisés ESI	78	60,4	77%
Total général	245	209,2	

Source : IG à partir des données des associations et organisations

Les ESI représentent 71 % des ETP de salariés employés dans l'ensemble des structures d'accueil de jour. C'est le reflet de la professionnalisation de ces structures encadrées par un cahier des charges. On compte en moyenne 10 salariés (professionnels sociaux ou spécialisés) par établissement. Il s'agit majoritairement de salariés à temps plein.

Les accueils de jour non labellisés ESI comptent un moindre nombre de salariés ; moins de trois en moyenne par site. Il s'agit souvent de salariés à temps partiel. L'intervention de salariés s'y trouve parfois mutualisée entre plusieurs associations. C'est notamment le cas pour Montparnasse rencontres qui mutualise un travailleur social avec une autre association (Aux Captifs la Libération). Trois structures (les deux Relais du Cœur et l'Accueil 15 de la Société Saint Vincent de Paul) n'ont même aucun salarié.

Tableau 15 : Nombre de salariés ETP par sites des accueils de jour (labellisés et non labellisés ESI)

	Opérateur	Site	Total salarié
Accueils de jour ESI	Armée du Salut	ESI Saint-Martin	18
	Armée du Salut	Maison du Partage	17
	CAS-VP	Halle Saint-Didier	14
	Emmaüs Solidarité	Agora	12
	La Mie de Pain	Arche d'Avenirs	12
	Samu Social	Maison dans le Jardin	12
	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)	Maison dans la rue	12
	Aurore	ESI Mazas	10
	Aux Captifs La Libération	Chez M. Vincent	10
	Aurore	Halte Femmes	9
	HAFB	Halte Aux Femmes Battues (HAFB)	9
	CAS-VP	Centre René Coty	9
	Emmaüs Solidarité	ESI Familles	8
	Emmaüs Solidarité	Maison dans la rue Bichat	8
	Emmaüs Solidarité	Maison du 13ème	7
	15 sites*		167
Accueils de jour non labellisés ESI	Opérateur	Site	Total salarié
	Autre monde	La Kafet	11
	Les enfants du canal	Busabri 14ème	10
	CAMRES - Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale	CAMRES	8
	Aurore	Halte jeunes 18-25 pôle urgences	6
	Les compagnons de la nuit	La moquette	6
	Aurore	Itinérances	5
	ANRS - Association Nationale de Réadaptation Sociale	Permanence accueil jeunes	4
	Relais logement	Accueil Guy Freyche	3
	Secours populaire	Ramey	3
	Aux Captifs La Libération	Antenne Paris 12	3
	Aux Captifs La Libération	Antenne Paris Centre	3
	Aux Captifs La Libération	Sainte Jeanne antenne Paris sud porte de St-Cloud	3
	Secours catholique	Accueil du 11 bis	2
	Secours catholique	La maison caritas Batignolles	2
	Secours catholique	Accueil de la voûte	2
	Secours catholique	Accueil du père Corentin	2
	Cœur du 5	Cœur du 5	1
	Depaul France	Accueil Périchaux	1
	Les enfants du canal	Busabri 8ème	1
	EPALSL - Entraide et partage avec les sans logis	EPALSL	1
	Montparnasse Rencontres	Montparnasse rencontres	1
	Restos du cœur	Relais du cœur du 18	0
	Restos du cœur	Relais du cœur du 19	0
	Saint Vincent de Paul	Accueil 15	0
	24 sites		78
Total général			245

*Le site ESI familles (CASP) ouvert en 2016 ne disposait pas de statistiques sur cet exercice

Source : IG à partir des données des associations et organisations

1.2.1.4. Une répartition inégale des accueils de jour sur le territoire parisien

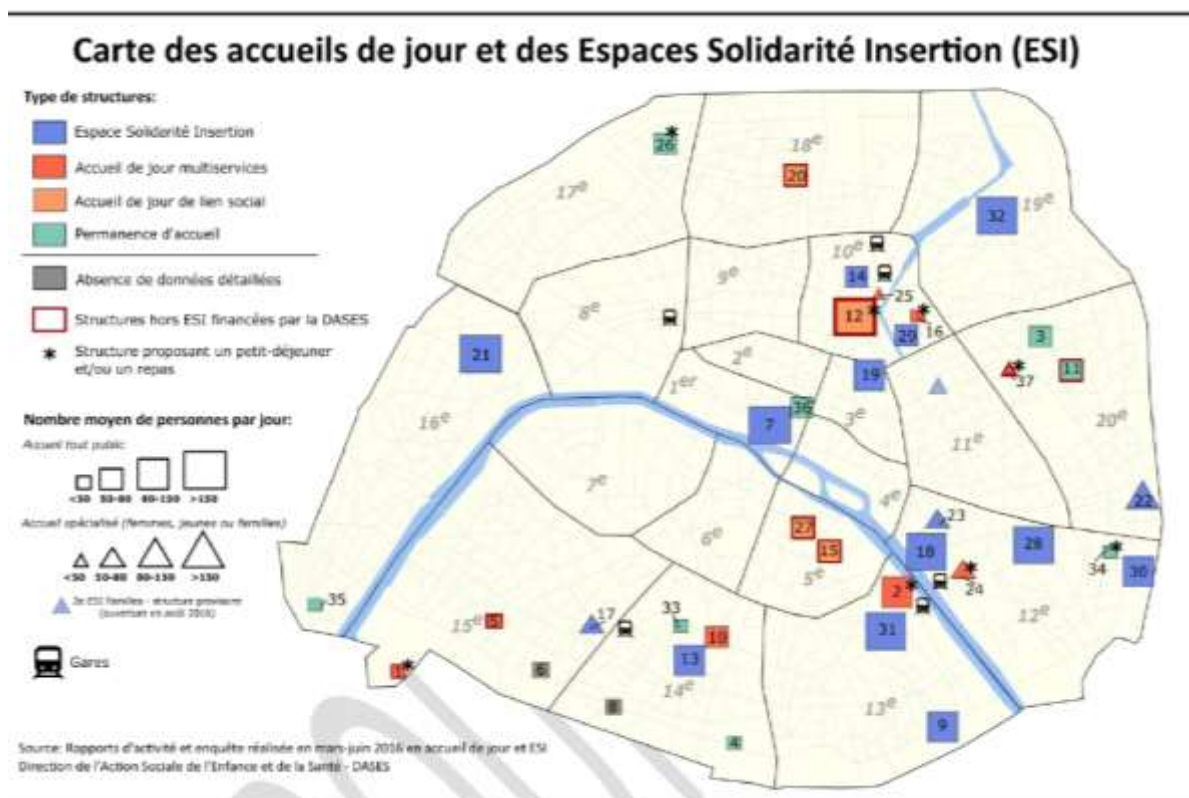
Les sites sont localisés essentiellement à l'est de Paris suivant un axe Nord Sud à l'exception du site CASVP situé dans le 16^{ème} arrondissement.

Les ESI sont présents dans 11 arrondissements, et plus particulièrement dans le 12^{ème} arrondissement qui accueille 4 sites.

Les 24 accueils de jour non labellisés sont implantés sur 13 arrondissements. Leur maillage est plus dense, notamment sur les 10^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 20^{ème} arrondissements qui comptent chacun trois lieux d'accueil par arrondissement.

La couverture du territoire parisien apparaît donc très inégale. La fréquentation des accueils de jour n'obéit pas à une logique de proximité et occasionne des déplacements souvent importants de leurs usagers.

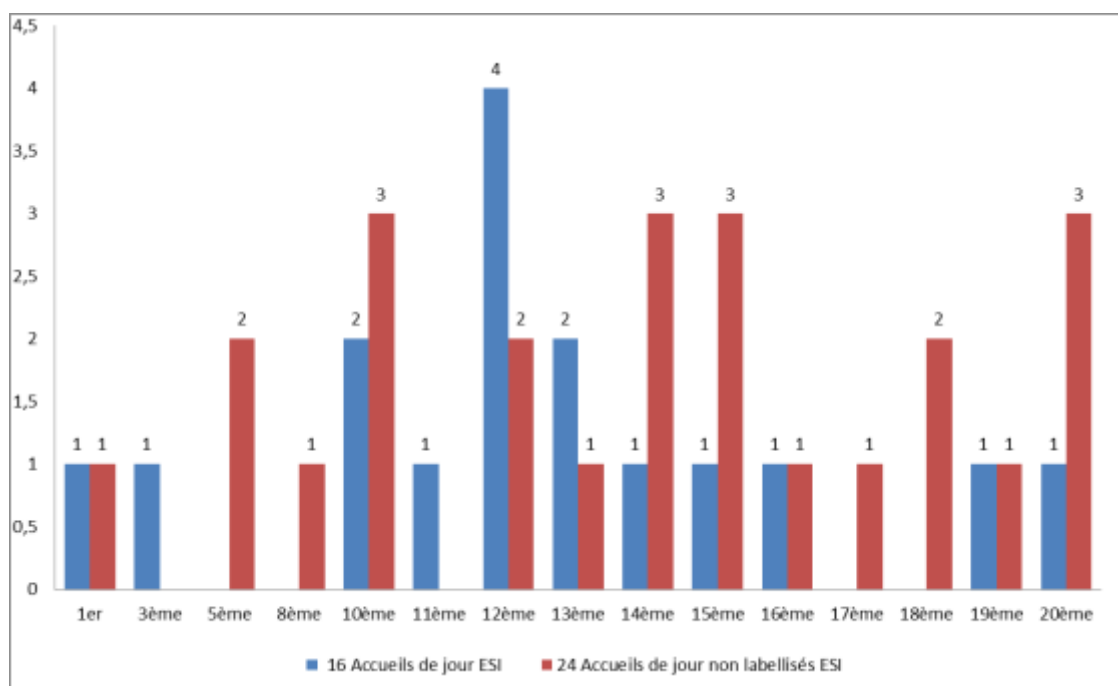
Figure 2 : Carte des accueils de jour et des ESI



Source : DASES - Etat des lieux relatif aux accueils de jour- Juillet 2016

Malgré l'existence de zones blanches sur le territoire parisien, on observe une certaine complémentarité géographique des deux dispositifs ; seuls 5 arrondissements centraux ne disposent d'aucun de ces dispositifs : les 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 9^{ème} arrondissements.

Graphique 10 : Répartition des 40 accueils de jour par arrondissement et par typologie



Source : IG à partir des données des associations

1.2.1.5. Fréquentation des accueils de jour et amplitude d'ouverture

◆ Des niveaux de fréquentation très variables

Dans leur ensemble, les accueils de jour enregistrent plus de 740 000 passages par an.

Tableau 16 : Nombre de passages par an dans les accueils de jour en 2016

Catégories	Nombre de passages par an en 2016
Accueils de jour ESI	476 505
Accueils de jour non labellisés ESI	265 325

Source : IG d'après rapports d'activité 2016 et données fournies par les associations

Toutefois, ce chiffre global recouvre des niveaux de fréquentation par site très hétérogènes : la moyenne des passages annuels pour les accueils de jour ESI s'établit à près de 32 000 par site ; elle est inférieure à 11 000 pour les accueils de jour hors convention.

Tableau 17 : Passages annuels par sites des accueils de jour ESI et non labellisés ESI

Nombre de passages	Inférieur à 2999	De 3 000 à 9 999	De 10 000 à 19 999	De 20 000 à 29 999	de 30 000 à 39 999	de 40 000 à 49 999	50 000 et plus	Total
Accueils de jour ESI	0	0	3	6	2	2	2	15
Accueils de jour non labellisés ESI	7	6	8	1	1	1	0	24
Nombre de sites								

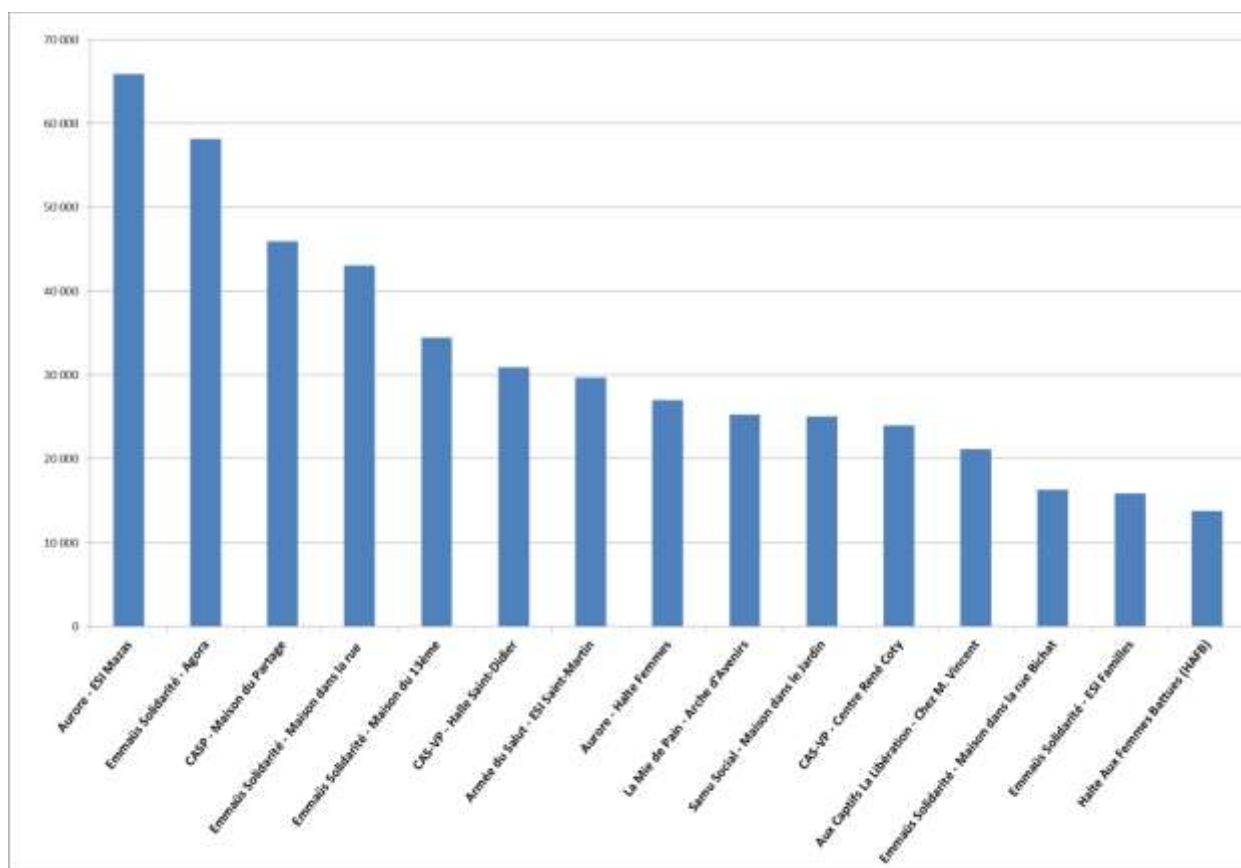
Source : IG d'après rapports d'activité 2016 et données fournies par les associations

Ainsi, quatre groupes d'ESI se dégagent, en fonction de l'importance de leur fréquentation :

- 2 ESI ont plus de 58 000 passages par an (ESI Mazas, Agora) ;
- 2 ESI se situent autour de 45 000 passages par an (Maison du Partage, Maison dans la rue) ;
- 8 ESI enregistrent entre 21 000 et 35 000 passages par an (Maison du 13^{ème}, Arche d'avenir, Halle Saint-Didier, ESI Saint-Martin, Halte Femmes, Maison dans le Jardin, Centre René Coty, Chez M. Vincent) ;
- 3 ESI ont moins de 17 000 passages par an (Maison dans la rue Bichat, ESI Famille G.Pitard, Halte aux Femmes Battues).

On observe un écart de 1 à 5 entre l'ESI le plus fréquenté (66 000 passages pour l'ESI Mazas) et celui le moins fréquenté (13 752 à la HAFB).

Graphique 11 : Nombre de passages par an par accueil de jour ESI

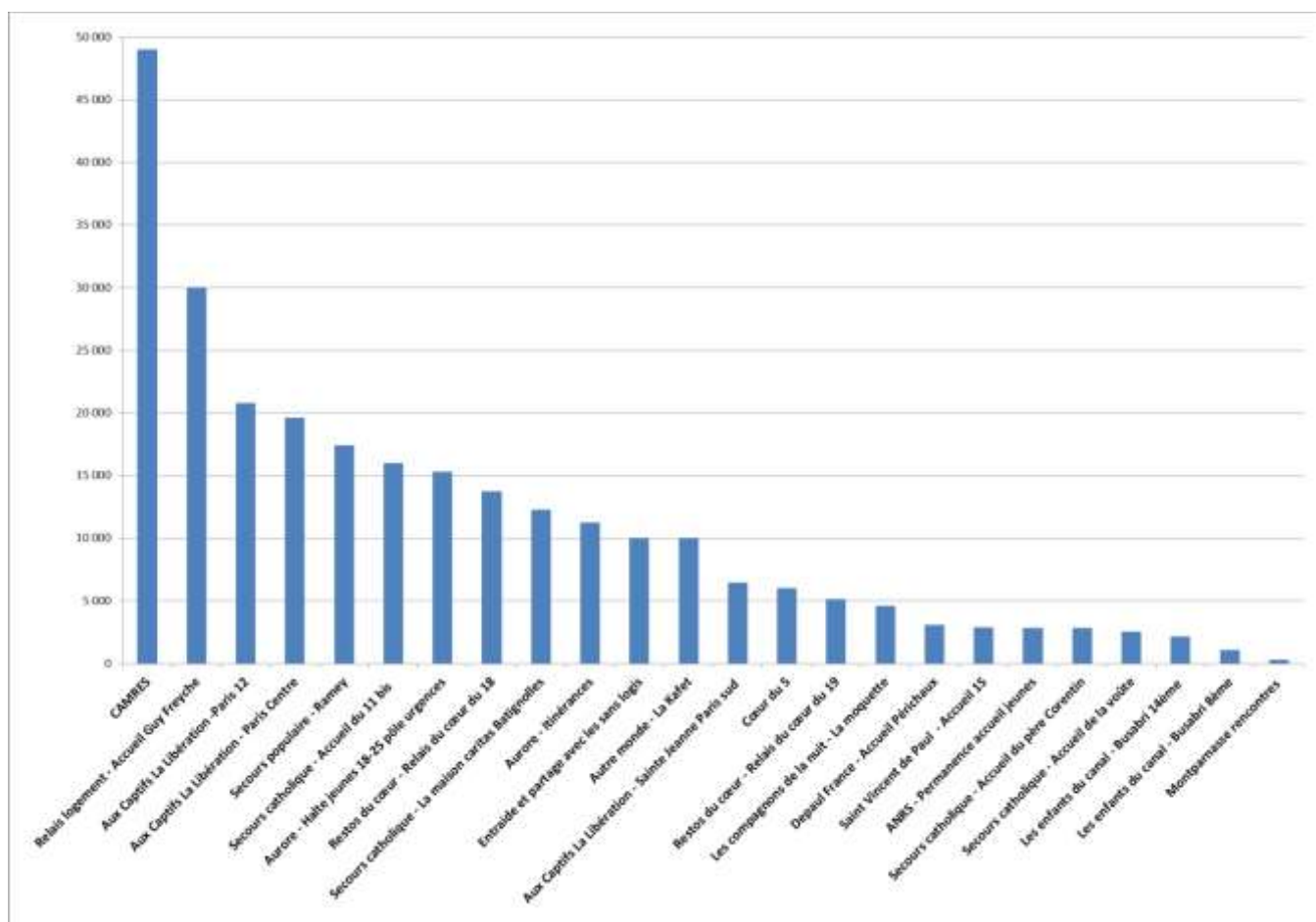


Source : IG d'après rapports d'activité 2016 des ESI

La fréquentation des autres accueils de jour est généralement plus faible. Plus que le nombre absolu de passages, c'est surtout leur dispersion qui est beaucoup plus marquée au sein des autres accueils de jours (non ESI) ; l'écart de fréquentation observé est de 1 à plus de 400.

- Deux sites qui enregistrent une fréquentation supérieure à 30 000 passages annuels (CAMRES et Relais logement -Accueil de G. Freyche). Il s'agit de structures accueillant en majorité des migrants.
- Dix centres ont des fréquentations comprises entre 10 000 et 20 000 passages (Accueils Paris 12 et Paris Centre (Aux captifs la libération), Ramey (Secours populaire), Accueil du 11 bis et Maison Caritas Batignolles (Secours Catholique), Halte jeunes pôle urgences et Itinérances (Aurore), Relais du cœur 18^{ème} (Restos du Cœur), Entraide et partage avec les sans-logis (EPALSL), Autre monde La Kafet.
- Trois sites comptent environ 5 000 passages annuels : Antenne Paris Sud (Aux Captifs la Libération), Cœur du 5, Relais du cœur 19^{ème}.
- Enfin 9 sites comptent moins de 5 000 passages annuels (La moquette, Accueil Périchaux (Depaul France), Accueil 15 (Saint Vincent de Paul), Permanence accueil jeunes (ANRS), Accueil de la voûte (Secours Catholique), les *Busabri* 8^{ème} et 14^{ème} (Les enfants du canal), Montparnasse rencontres, Accueil du Père Corentin (Secours Catholique).

Graphique 12 : Nombre de passages par an par accueil de jour non labellisé ESI



Source : IG à partir des données des associations

◆ Amplitude d'ouverture

Les modalités d'accueil des ESI sont encadrées par leur cahier des charges. La plupart sont ouverts entre 4 et 6 jours par semaine.

Cinq sites ESI proposent des ouvertures durant le week-end :

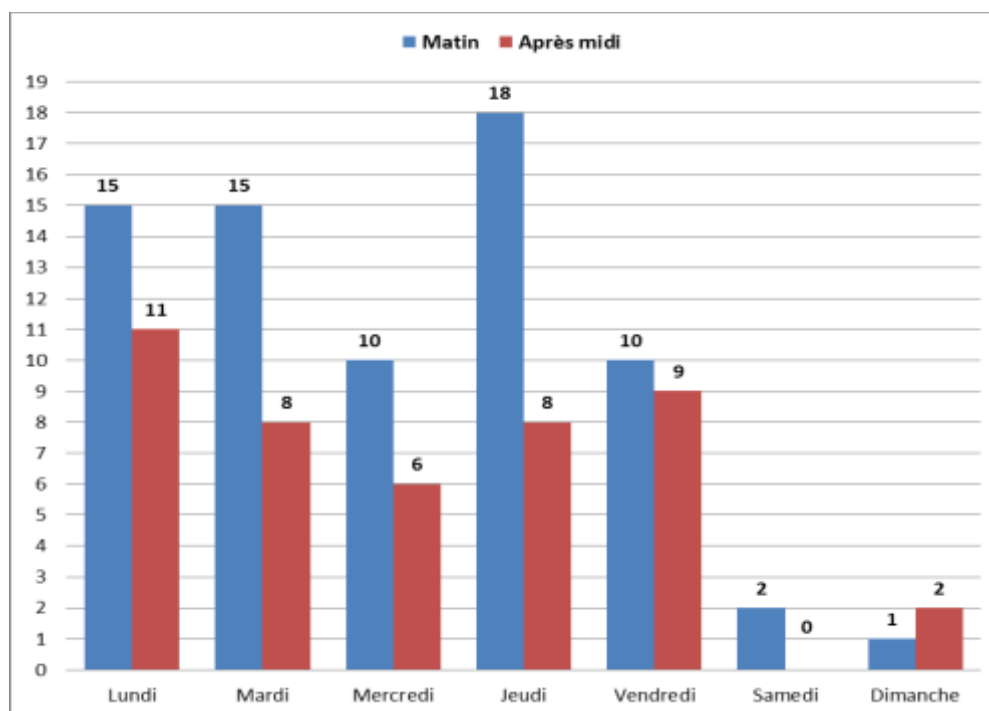
- deux sites ESI ouvrent sur l'intégralité des samedis et dimanches (Aurore - ESI Mazas et ESI Halte femme),
- deux ESI proposent une ouverture un samedi ou un dimanche sur deux (les ESI Saint Martin et la Maison du partage de l'Armée du Salut).
- l'ESI Arche d'avenir ouvre tous les samedis

La plupart des accueils de jour non labellisés ESI ouvrent par demi-journées.

On observe des amplitudes plus variables s'agissant des autres accueils de jour (hors ESI). Reposant sur des équipes généralement restreintes (moins de 30 bénévoles), ceux-ci ouvrent pour la plupart par demi-journée. Peu sont en capacité d'ouvrir durant des journées entières. Il s'agit en général de structures qui emploient des salariés (Aurore, Depaul France et Secours Populaire). Le lundi et le vendredi sont les jours regroupant le plus grand nombre de structures ouvertes sur des journées entières.

La répartition des ouvertures dans la semaine met en évidence que les jeudis matins et les lundis et mardis matins correspondent aux plages d'ouverture les plus fréquentes.

Graphique 13 : Nombre d'accueils de jour non labellisés ESI ouverts par demi-journées (24 sites)



Source : IG à partir des données des associations

Les accueils de jour non labellisés ESI sont rarement ouverts le week-end en raison de la difficulté pour ces structures de canaliser suffisamment de bénévoles pour assurer l'accueil des publics. Trois sites sont néanmoins ouverts le dimanche.

La plupart des accueils de jour ont des capacités d'ouverture limitées :

Sept lieux d'accueil (soit 29 % des sites) offrent une plage d'ouverture hebdomadaire supérieure à 5 demi-journées, tandis que 13 ouvrent entre 3 et 5 demi-journées par semaine. Un accueil de jour (les Compagnons de la nuit) qui propose des activités culturelles en soirée n'a qu'une seule demi-journée d'accueil dans la semaine.

Il est toutefois intéressant de noter que l'intensité de fréquentation des sites n'est pas uniquement déterminée par leur amplitude d'ouverture.

Ce ne sont pas les sites qui offrent une grande amplitude d'ouverture qui accueillent le plus de public et la réciproque se vérifie également :

La fréquentation de l'accueil Périchaux (Depaul France) ouvert sur 10 demi-journées se situe bien en deçà de la moyenne (3 066 passages par an), tandis que les deux sites qui enregistrent la fréquentation la plus importante, CAMRES (49 000 passages) et Relais logement (30 000 passages) ne sont ouverts qu'entre 5 et 6 demi-journées.

On constate des écarts marqués de fréquentation pour trois structures ayant une amplitude identique de 6 demi-journées par semaine (Cœur du 5, le CAMRES et Montparnasse Rencontres). Celle-ci va de 300 passages annuels pour Montparnasse rencontres à 49 000 passages annuels pour le CAMRES pour des activités offertes sensiblement identiques. Au-delà de la différence de superficie des sites (42 m² pour Cœur du 5 et 100 m² pour le CAMRES), l'écart tient aux publics touchés (migrants pour le CAMRES, SDF pour les autres).

Tableau 18 : Ouverture par demi-journées et fréquentation des accueils de jour non labellisés ESI

Nombre de demi journée d'ouverture par semaine	Nombre de sites concernés	Opérateur	Nom du site	Fréquentation annuelle
11	1	Secours populaire	Ramey	17 404
10	2	Aurore	Halte jeunes 18-25 pôle urgences	15 311
		Depaul France	Accueil Périchaux	3 066
9	1	Aurore	Itinérances	11 244
6	3	Cœur du 5	Cœur du 5	6 000
		Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale	CAMRES	49 000
		Montparnasse rencontres	Montparnasse rencontres	300
5	2	Relais logement	Accueil Guy Freyche	30 000
		ANRS - Association Nationale de Réadaptation Sociale	Permanence accueil jeunes	2 837
4	7	Aux captifs la libération	Antenne Paris Centre	19 600
		Entraide et partage avec les sans logis	EPALSL	10 000
		Secours catholique	Accueil du 11 bis	16 000
		Secours catholique	La maison caritas Batignolles	12 307
		Secours catholique	Accueil de la voûte	2 535
		Saint Vincent de Paul	Accueil 15	2 883
		Restos du cœur	Relais du cœur du 18	13 760
3	4	Aux captifs la libération	Antenne Paris 12	20 800
		Aux captifs la libération	Sainte Jeanne antenne Paris sud porte de St-Cloud	6 475
		Secours catholique	Accueil du père Corentin	2 820
		Autre monde	La Kafet	9 991
2	3	Restos du cœur	Relais du cœur du 19	5 160
		Les enfants du canal	Busabri 8ème	1 100
		Les enfants du canal	Busabri 14ème	2 150
1	1	Les compagnons de la nuit	La moquette	4 582

Source : IG à partir des données des associations

1.2.2. La place des bénévoles

1.2.2.1. Les structures d'accueil de jour mobilisent un nombre important de bénévoles

Les accueils de jour, toutes catégories confondues, mobilisent près de 700 bénévoles.

On savait que les structures d'accueil de jour non labellisés ESI fonctionnaient essentiellement sur la base du bénévolat. On peut estimer ce vivier à au moins 500 bénévoles.¹¹

La présence de bénévoles au sein des ESI était moins documentée. Leur poids (185 au total) se révèle significative. Un seul des 16 ESI n'accueille aucun bénévole.

¹¹ Si l'on met de côté l'association Autre monde et Les compagnons de la Nuit, dont les données ne sont pas significatives (respectivement 380 et 119 bénévoles déclarés).

Tableau 19 : Répartition des bénévoles entre les ESI et les accueils de jour non labellisés ESI

	Nombre	%
Accueils de jour ESI	185	28%
Accueils de jour non labellisés ESI *	479	72%
Total	664	

*Hors Autre Monde et Les compagnons de la nuit non représentatifs

Source : Rapports d'activité 2016 des ESI et données associations accueils de jour hors convention

1.2.2.2. Un contraste marqué entre les deux catégories d'accueils de jour

◆ Les bénévoles dans les ESI

Tableau 20 : Bénévoles par opérateurs et par sites dans les accueils de jour ESI

	Opérateur	Site	Total général
Accueils de jour ESI	Aurore	Halte Femmes	30
	HAFB	Halte Aux Femmes Battues (HAFB)	25
	La Mie de Pain	Arche d'Avenir	25
	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)	Maison dans la rue	23
	Emmaüs Solidarité	ESI Familles	20
	Aux Captifs La Libération	Chez M. Vincent	18
	Samu Social	Maison dans le Jardin	15
	Emmaüs Solidarité	Agora	13
	Armée du Salut	ESI Saint-Martin	5
	CAS-VP	Halle Saint-Didier	3
	Emmaüs Solidarité	Maison dans la rue Bichat	3
	Armée du Salut	Maison du Partage	2
	Aurore	ESI Mazas	2
	Emmaüs Solidarité	Maison du 13ème	1
	CAS-VP	Centre René Coty	0
	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)	ESI Familles - Œuvre de secours aux enfants (OSE)	NC*
Total			185

* NC : Non connu

Source : Rapports d'activités 2016 des ESI

Connus pour être les accueils de jour les plus professionnalisés et dans lesquels sont, en général, proposés le plus de services, les ESI ne s'appuient pas uniquement sur des professionnels. Ainsi, le nombre de bénévoles varie d'une trentaine au sein de l'ESI Halte Femmes d'Aurore à un (Maison du 13^{ème} d'Emmaüs Solidarité). Un seul site déclare ne pas avoir recours aux bénévoles (le centre René Coty du CASVP).

Le nombre moyen de bénévoles par ESI s'établit à 13 bénévoles mais avec un clivage net entre deux types de structures : celles faisant largement appel aux bénévoles (8 sites ont entre 10 et 30 bénévoles) et celles accueillant moins de 5 (7 sites).

Les sites dont les publics sont plus spécifiques ont largement recours aux bénévoles (Halte Femmes et Halte Aux Femmes Battues).

◆ Les bénévoles sont les acteurs principaux de l'activité des accueils de jour non labellisés ESI

Les accueils de jour non labellisés ESI fonctionnent avec une moyenne de 25 bénévoles par site.

- 13 sites ont des effectifs de 1 à 30 bénévoles.
- 3 sites accueillent de 30 à 100 bénévoles.
- Un site (Le Secours Populaire) mobilise plus de 100 bénévoles (sous réserve des deux associations Autre Monde et Les compagnons de la nuit - La moquette).

Tableau 21 : Nombre de bénévoles par opérateur et par site dans les accueils de jour non labellisés ESI

	Opérateur	Site	Total général
Accueils de jour non labellisés ESI	Autre monde	La Kafet	NS*
	Les compagnons de la nuit	La moquette	NS*
	Secours populaire	Ramey	105
	Secours catholique	Accueil du 11 bis	50
	Secours catholique	La maison caritas Batignolles	45
	Depaul France	Accueil Périchaux	31
	Cœur du 5	Cœur du 5	30
	Restos du cœur	Relais du cœur du 18	30
	Restos du cœur	Relais du cœur du 19	25
	Montparnasse Rencontres	Montparnasse rencontres	21
	Aux Captifs La Libération	Antenne Paris Centre	20
	Aux Captifs La Libération	Sainte Jeanne antenne Paris sud porte de St-Cloud	20
	Secours catholique	Accueil de la voûte	20
	Secours catholique	Accueil du père Corentin	20
	Relais logement	Accueil Guy Freyche	15
	Saint Vincent de Paul	Accueil 15	15
	CAMRES - Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale	CAMRES	13
	Aux Captifs La Libération	Antenne Paris 12	10
	EPALSL - Entraide et partage avec les sans logis	EPALSL	9
	ANRS - Association Nationale de Réadaptation Sociale	Permanence accueil jeunes	0
	Aurore	Halte jeunes 18-25 pôle urgences	0
	Aurore	Itinérances	0
	Les enfants du canal	Busabri 14ème	0
	Les enfants du canal	Busabri 8ème	0
Total			479

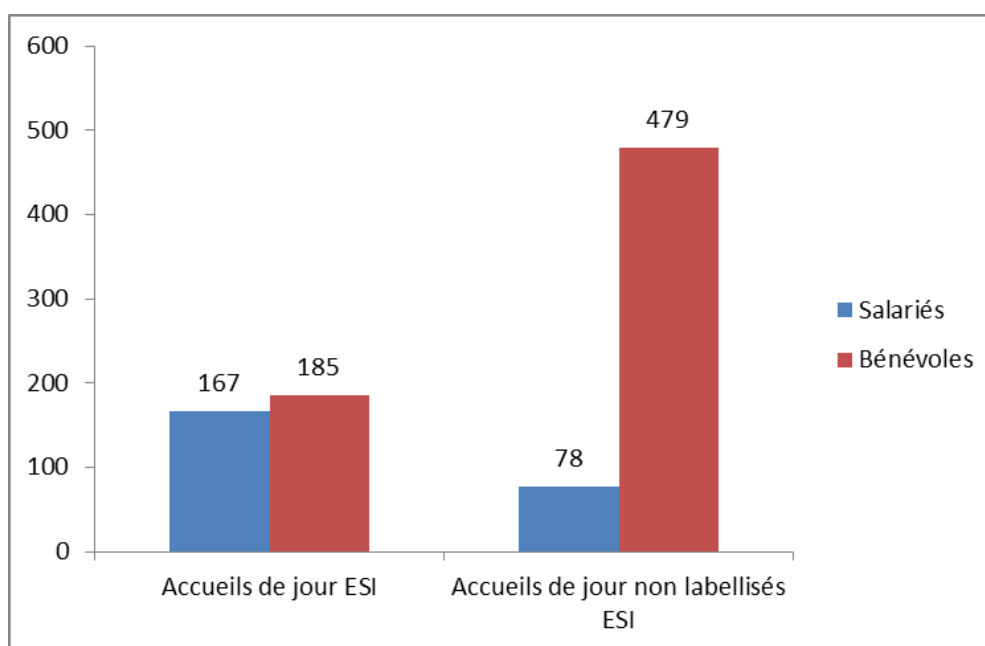
* NS: Non significatif

Source : Rapports d'activité 2016 des ESI et données associations accueils de jour hors convention

1.2.2.3. Une mixité croissante des équipes

Les équipes des accueils de jour sont marquées par une mixité croissante et une tendance progressive à la professionnalisation. Toutefois, les équilibres entre salariés et bénévoles varient nettement selon qu'il s'agit d'ESI ou d'accueils de jour non labellisés ESI.

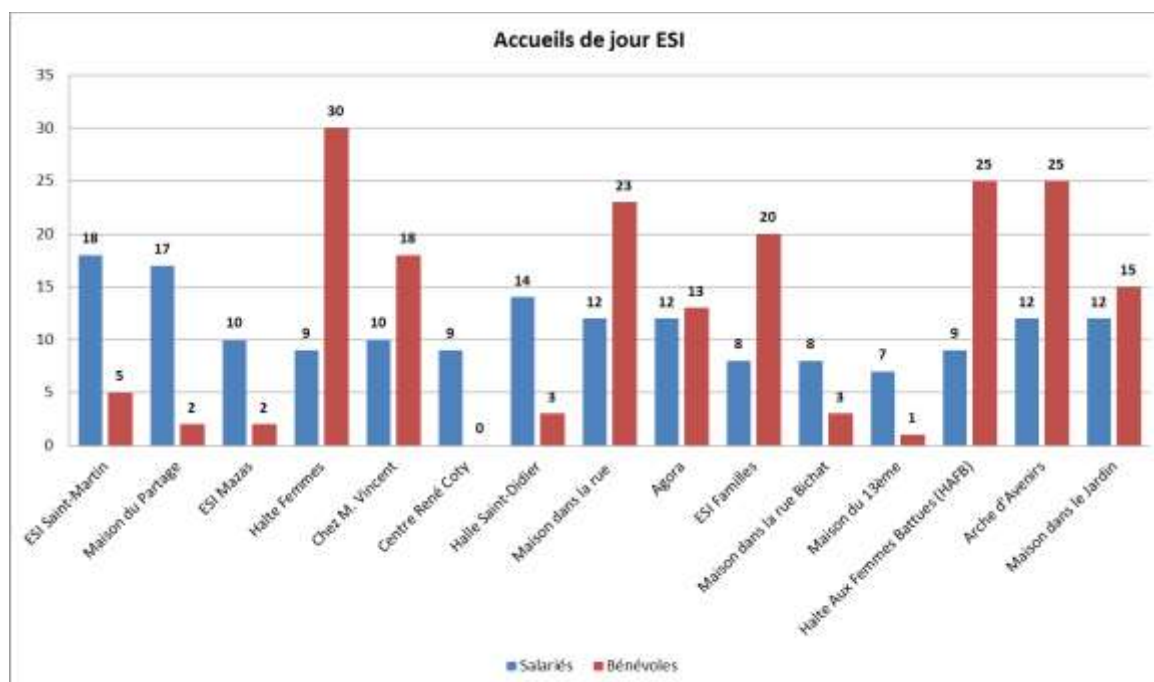
Graphique 14 : Répartition des salariés et des bénévoles par catégorie d'accueil de jour



Source : Rapports d'activité 2016 des ESI et données des associations hors ESI

S'agissant des ESI, on observe un nombre de bénévoles d'autant plus important que les effectifs salariés sont nombreux.

Graphique 15 : Répartition des salariés et des bénévoles dans les sites d'accueil de jour ESI



Source : Rapports d'activité 2016 des ESI et données des associations hors ESI

La mixité est moins systématique pour les accueils de jour non labellisés ESI. Sur les 24 sites :

- cinq fonctionnent exclusivement avec des salariés. Il s'agit des deux sites d'Aurore (Itinérances et la Halte jeunes 18-25 pôle urgences), des deux Busabri des Enfants du canal et de la Permanence accueil jeunes de l'ANRS ;
- trois ne comptent que des bénévoles (Montparnasse Rencontres et les deux Relais du Cœur).

Avec 78 salariés au total, soit une soixantaine d'ETP, le fonctionnement des accueils de jour hors convention repose sur des équipes réduites composées à titre essentiel de bénévoles.

Enfin, il faut noter que le nombre de bénévoles n'est pas nécessairement représentatif du nombre d'heures effectivement réalisées. Ainsi les 21 bénévoles de [...] effectuent 22 heures hebdomadaires de présence contre 90 heures hebdomadaires pour le même nombre de bénévoles de [...].

Les membres de la phrase qui précède ont été occultés conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs.

◆ Le clivage entre bénévoles et salariés apparaît de moins en moins tranché

Les ESI font appel pour leurs prestations de santé à du bénévolat spécialisé qui requiert des compétences spécifiques soit dans le domaine médical soit dans le domaine de l'hygiène (professions médicales ou paramédicales, coiffeurs). Les bénévoles dans les ESI présentent ainsi des compétences souvent très pointues. Il s'agit en réalité de professionnels (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, médecins spécialistes, coiffeurs, enseignants, étudiants en droit...) qui mettent à titre bénévole et gracieux leurs compétences au service du public des ESI.

Le profil des bénévoles dans les accueils de jour hors convention est plus généraliste. Parfois formés à un mode d'intervention sociale de rue, les bénévoles ont des missions essentiellement tournées vers l'écoute, l'accompagnement ou l'administratif. Quelques structures déclarent faire appel à des bénévoles ayant des compétences particulières : Depaul France (infirmier et médecin), Secours Populaire (optique, écrivain public, aide financières), Entraide et partage avec les sans-logis (spécialistes du logement et de l'hébergement).

◆ La complémentarité des équipes est généralement vécue de façon très positive

Les responsables associatifs comme les bénévoles des accueils de jour non labellisés ESI rencontrés soulignent une cohabitation plutôt heureuse des bénévoles avec les salariés qui apportent une compétence complémentaire qui les rassure notamment si ce sont des travailleurs sociaux. Les nouveaux bénévoles apprécient de pouvoir s'appuyer sur des bénévoles ayant une ancienneté qui leur permet de les guider et de les former au terrain.

Les équilibres notamment numériques sont néanmoins variables selon cas et un grand nombre de bénévoles très impliqués peut susciter des tensions avec les salariés [.....].

Le membre de phrase qui précède a été occulté conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs.

Interrogés sur leur activité principale, la plupart des bénévoles interrogés lors des focus groupes évoquent l'accueil, l'écoute et le lien social. Cette disponibilité est particulièrement appréciée par les salariés. Leur régularité conditionne le bon fonctionnement de la structure. Ainsi, certaines associations demandent-elles aux bénévoles un engagement régulier sur l'année pour nombre d'heures ou un créneau donné de la semaine. Des réunions communes sont organisées sous la forme de groupes de paroles, de « debriefings » ou lors des conseils de maison. Elles peuvent inclure les accueillis qui le désirent.

Au total, l'apport des bénévoles est toujours jugé précieux. Qu'ils apportent des compétences spécifiques ou soient centrés sur les fonctions d'accueil et d'écoute, leur intervention est jugée essentielle au fonctionnement des accueils de jour et n'entrant pas en concurrence avec celle des salariés.

1.2.3. Le profil des bénévoles

1.2.3.1. Des bénévoles plus âgés et plus féminisés que dans les autres dispositifs

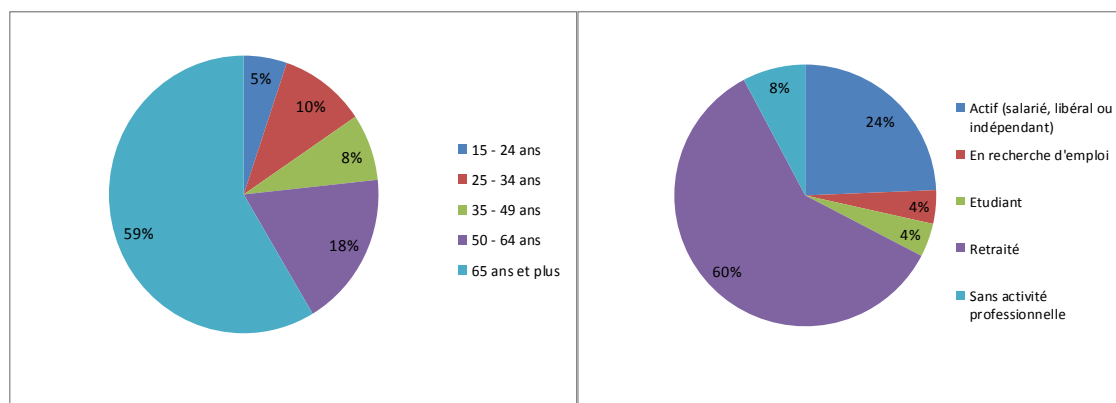
L'accueil de jour se caractérise par une population bénévole plus âgée, assez comparable avec celle observée pour l'aide alimentaire.

On y observe une proportion de femmes plus élevée que la moyenne : 70 % contre 64 % en moyenne pour l'ensemble des bénévoles ayant répondu au questionnaire en ligne.

Plus des trois quarts (77 %) des bénévoles des accueils de jour ont plus de 50 ans et les plus de 65 ans représentent à eux seuls 59 % des effectifs. Par exception, l'association Autre Monde se démarque des autres accueils de jour avec une moyenne d'âge des bénévoles de 32 ans.

Cette prépondérance de personnes âgées explique la part élevée de retraités parmi les bénévoles des accueils de jour (60 %). Ce taux de 60 % de retraités est identique à celui des bagageries et pas très éloigné de celui de l'aide alimentaire (56 %).

Graphique 16 : Age et situation professionnelle des bénévoles de l'accueil de jour

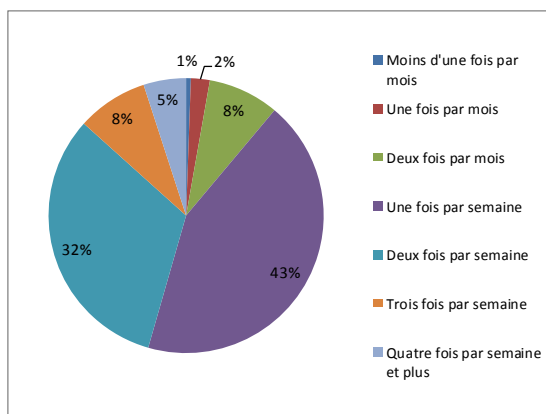


Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

1.2.3.2. Des bénévoles très impliqués

Les bénévoles investis dans l'accueil de jour témoignent d'une assiduité remarquable : 88 % d'entre eux interviennent au moins une fois par semaine. Ils sont 45 % à intervenir au moins deux fois par semaine.

Graphique 17 : Fréquence d'intervention des bénévoles de l'accueil de jour



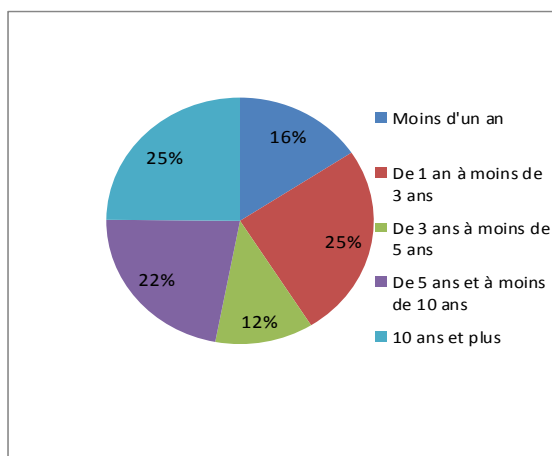
Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

1.2.3.3. Un engagement dans la durée

L'ancienneté de l'engagement des bénévoles impliqués dans l'accueil de jour est très significative. Elle est sans doute la conséquence de l'âge des intervenants et illustre un attachement à cette activité.

Le quart des bénévoles des accueils de jour exerce depuis plus de 10 ans, 47 % depuis cinq années et plus, soit un taux deux fois plus élevé que les bénévoles des maraudes (23 %). Le renouvellement des équipes est plus faible que dans les autres dispositifs avec seulement 16 % de bénévoles engagés depuis moins de 1 an.

Graphique 18 : Ancienneté dans le dispositif des bénévoles de l'accueil de jour



Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

La question de la pérennité des accueils de jour exclusivement bénévoles semble d'ores et déjà posée. Le modèle caritatif fondé sur la disponibilité de bénévoles féminins est dépassé. La mixité des équipes, associant salariés et bénévoles est sans doute appelée à se développer.

Dans l'immédiat, la qualification du profil des usagers dans l'ensemble des accueils de jour devrait constituer le chantier prioritaire pour mesurer les attentes des personnes concernées.

1.3. Les maraudes bénévoles

Complémentaire des dispositifs d'aide alimentaire et des accueils de jour, l'activité de maraude consiste à aller à la rencontre des personnes vivant dans la rue ou dans des lieux inappropriés à l'habitation, dans une optique d'écoute et avec le souci constant de l'intérêt de la personne.

Les maraudes ont pour objectif final de sortir les personnes de la rue. Leurs interventions s'inscrivent en complémentarité avec l'ensemble des autres acteurs et dispositifs sociaux.

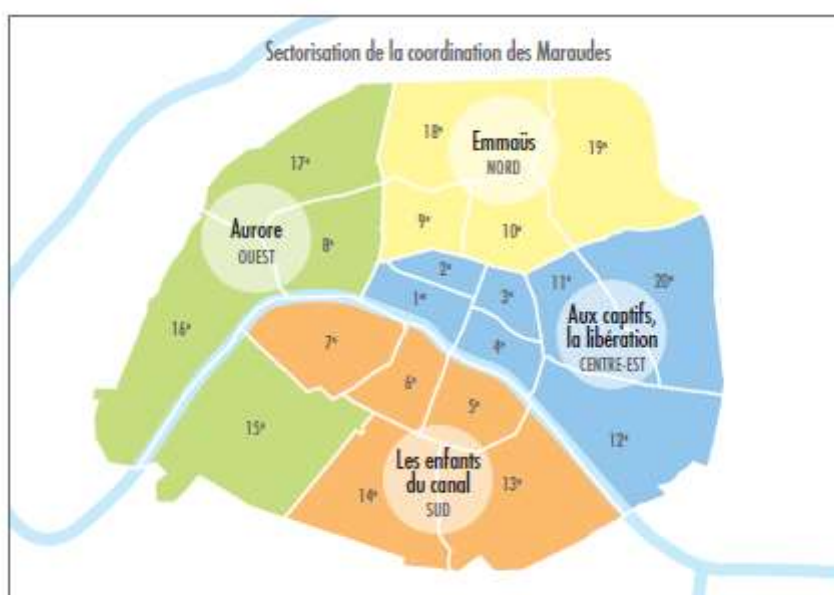
1.3.1. Un secteur longtemps mal connu

1.3.1.1. Les maraudes relèvent de plusieurs types d'acteurs

Un grand nombre de maraudes parcourent chaque jour et souvent en soirée le territoire parisien. Professionnelles pour certaines d'entre elles, elles côtoient des maraudes bénévoles qui mobilisent un nombre très important de Parisiens (de l'ordre de 2 000). Elles représentent un très grand nombre d'initiatives plus ou moins spontanées et longtemps mal appréhendées.

Une démarche de coordination des maraudes avait été engagée dès 2009 par la DRIHL, cofinancée par la collectivité parisienne à partir de 2015. Le territoire parisien était divisé en quatre secteurs, sur chacun d'eux, une association était chargée d'assurer la coordination des maraudes.

Figure 3 : Sectorisation de la coordination des maraudes 2009-2016

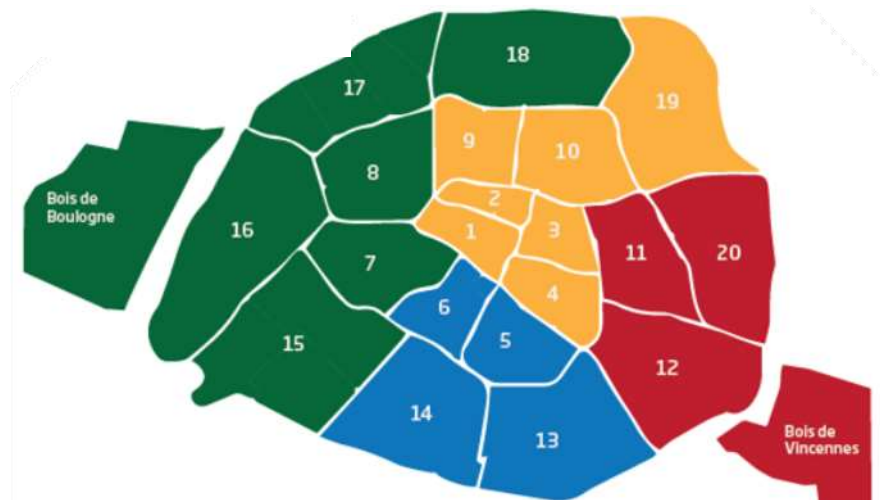


Source : DASES

La coordination ne s'est structurée que très récemment sous la responsabilité d'un acteur unique. La sectorisation en quatre territoires a été légèrement modifiée pour coïncider avec les périmètres des directions sociales de territoires de l'administration parisienne.

Depuis octobre 2016, le SAMU Social est désormais missionné pour connaître et coordonner les maraudes en réponse aux besoins parisiens, accompagner et soutenir leur action des maraudes autour des personnes à la rue et enfin de les animer et d'accompagner l'évolution des pratiques.

Figure 4 : Sectorisation actuelle de la coordination des maraudes



Source : DASES

Divers types de maraudes interviennent sur le territoire parisien :

- Quatre maraudes institutionnelles sont assurées sur l'ensemble du territoire parisien par des agents en uniforme du SAMU Social, de la Préfecture de Police (Brigade d'Assistance aux Personnes Sans Abri), de la RATP (recueil social) et de la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) de la Ville de Paris (Unité d'Assistance aux Sans-Abris). Ces maraudes dites d'évaluation et d'orientation (MEO) ou d'urgence sociale interviennent la plupart du temps sur signalement, de jour comme de nuit. Leur diagnostic permet d'orienter et d'accompagner les personnes vers un dispositif d'urgence.
- Treize maraudes associatives d'intervention sociale (MIS), composées de travailleurs sociaux, parfois appuyés par des bénévoles, interviennent en journée. Elles s'attachent à un travail sur le long terme dans une démarche de sortie de rue.
- Quatorze maraudes spécialisées (MS) visent un public sans-abri précis (migrants, prostitués, toxicomanes...). Également composées de professionnels, elles peuvent, dans leurs modalités, être assimilées aux maraudes d'intervention sociale.

Les maraudes bénévoles viennent compléter ces dispositifs. Numériquement plus importantes, elles n'avaient jamais, jusqu'à une date récente, fait l'objet d'un recensement systématique débouchant sur une connaissance partagée et consolidée à l'échelle du territoire parisien. C'est sur la base des informations transmises par le SAMU social que s'appuient les développements ci-après.

L'établissement d'une cartographie des itinéraires sera l'étape ultérieure de la démarche. Les pratiques des équipes de maraudes bénévoles étant évolutives, les données nécessitent des mises à jour régulières. La connaissance consolidée par la coordination demeure conditionnée par la fiabilité des informations qu'acceptent de transmettre les diverses associations.

Un certain nombre de maraudes bénévoles, dont l'action est plus irrégulière refusent encore de s'inscrire dans le cadre d'une coordination et échappent encore à tout recensement :

- les maraudes issues d'initiatives étudiantes ou spontanées dites « maraudes Facebook » ou formées sur des sites tels que paris.onvasortir.com. Leur caractère spontané et irrégulier ne permet pas toujours de les identifier.
- des associations confessionnelles basées en banlieue, qui interviennent ponctuellement sur le territoire parisien. Bien que disposant de moyens importants (camions neufs, chapiteaux), elles ne souhaitent cependant pas être associées aux dispositifs institutionnels.

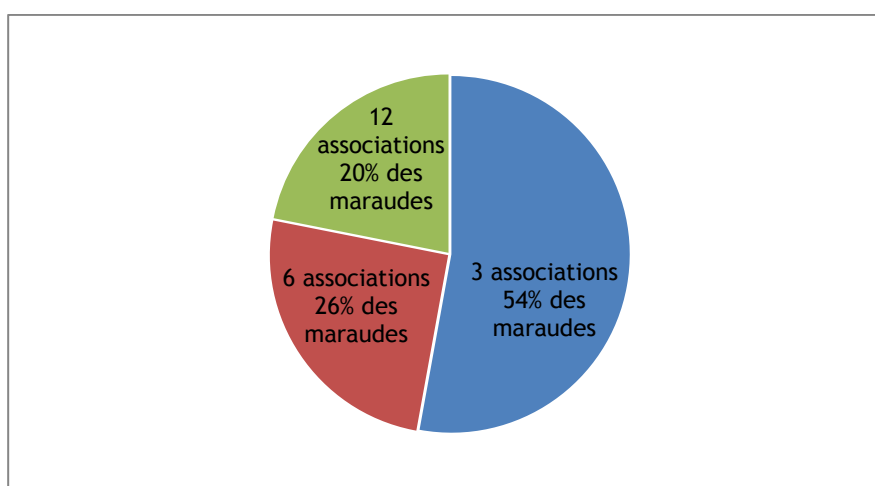
1.3.1.2. Des maraudes bénévoles elles-mêmes variées

Le travail de recensement du SAMU Social conduit à identifier 21 opérateurs de maraudes bénévoles, ce qui correspond à environ 128 maraudes réalisées en moyenne annuelle chaque semaine sur le territoire.

La méthode de comptabilisation retenue par les rapporteurs affecte une unité à chaque maraude hebdomadaire ayant lieu toute l'année. Ainsi, par exemple, une maraude ayant lieu toutes les deux semaines est comptée pour 0,5. De même, une maraude ne se tenant que l'hiver compte pour 0,25.

Ce recensement permet de distinguer des acteurs très hétérogènes : de grosses associations très organisées, qui s'appuient sur un réseau d'antennes locales (Croix Rouge, Protection Civile), des associations de taille moyenne plus ou moins structurées et de petites associations, paroissiales pour la plupart, au mode de fonctionnement plus artisanal. On peut distinguer trois catégories parmi les associations réalisant des maraudes bénévoles :

Graphique 19 : Répartition des maraudes par type d'associations



Source : IG d'après données coordination des maraudes SAMU Social

- 3 associations nationales représentent, à elles seules, plus de la moitié (54 %) des maraudes bénévoles hebdomadaires (Croix Rouge, Protection Civile, Restos du Cœur). Ces acteurs effectuent 15 maraudes hebdomadaires ou plus et sont en mesure de mobiliser de façon régulière plusieurs équipes dans plusieurs arrondissements. La Croix Rouge et la Protection Civile interviennent également à la demande du SAMU Social dans le cadre du plan Grand Froid.
- 6 associations de taille moyenne (5 à 15 maraudes effectuées par semaine) interviennent dans plusieurs arrondissements. Organisés en plusieurs équipes, elles effectuent un quart des maraudes bénévoles (Secours Catholique, Sant'Egidio, Secours Populaire, Autre Monde, La Chorba, l'Ordre de Malte).
- 12 associations locales de taille plus modeste assurent 20 % des maraudes bénévoles. Ces associations sont souvent liées à une paroisse et effectuent 1 à 4 maraudes par semaine, généralement au sein d'un seul arrondissement (Antigel, Robins des Rues, 10 Paroisses : Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint François-Xavier, Notre-Dame de l'Assomption, Sainte-Marie des Batignolles, Notre-Dame de Grâce de Passy, Saint-Honoré d'Eylau (Tournée rue Saint Ho), Notre-Dame du Saint-Sacrement, Saint-Ferdinand, Saint-Pierre de Montrouge (Conférence Sainte Mère Térésa), Saint-Antoine de Padoue (Toi pour Tous).

La connaissance des maraudes paroissiales n'est d'ailleurs pas exhaustive. Dix sont recensées ici alors que le site du diocèse en mentionne une vingtaine. Ce défaut d'identification tient sans doute à la fluctuation des engagements individuels des bénévoles des paroisses et à un faible souci de publicité.

1.3.1.3. Diversité des modalités d'intervention

La composition des équipes semble le plus souvent comporter deux à quatre personnes ; certaines se scindant en binômes alors que d'autres structures font le choix d'intervenir avec des effectifs groupés à l'échelle du territoire parisien.

Les maraudes bénévoles sont en majorité pédestres. C'est en particulier le cas des acteurs de proximité (maraudes paroissiales). Cependant, les opérateurs plus importants assurent, tout ou partie de leurs maraudes, véhiculés. C'est notamment le cas pour la Croix Rouge, la Protection Civile, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Autre Monde, La Chorba, Robins des Rues et la paroisse Saint François-Xavier. Les maraudes véhiculées permettent de parcourir de plus grandes distances et facilitent la distribution de matériel.

Privilégiant la rencontre, les maraudes bénévoles vont en priorité vers des individus isolés et non des groupes constitués. Elles ne couvrent généralement pas certains publics, suivis par des maraudes spécialisées comme les mineurs isolés, les toxicomanes ou les personnes en grande souffrance psychologique et psychiatrique.

Certaines distribuent des denrées alimentaires ou des biens de première nécessité (kits d'hygiène, duvet,...). L'Ordre de Malte effectue des maraudes en complément d'actions de distribution alimentaire (petits déjeuners le week-end).

1.3.1.4. Une couverture inégale du territoire parisien

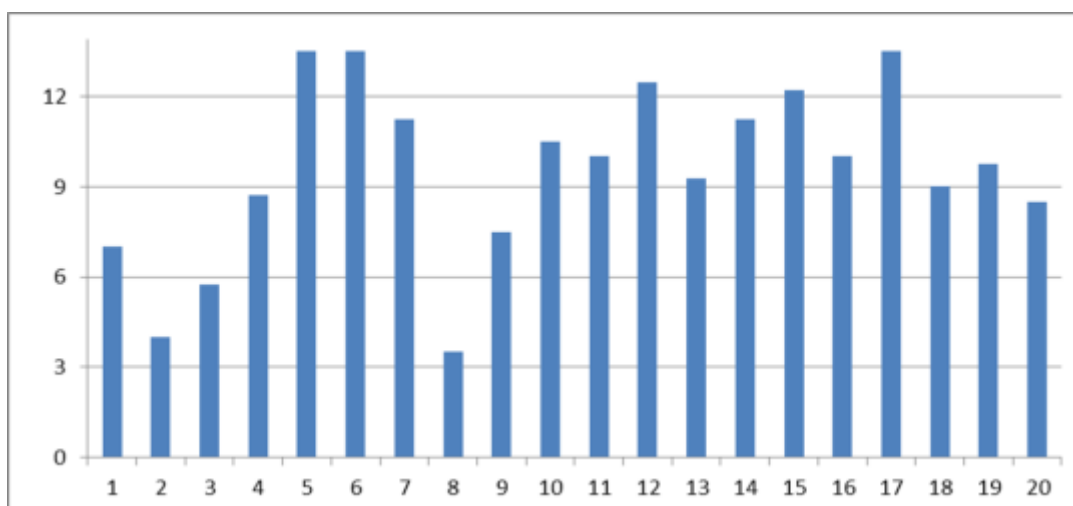
La juxtaposition de la carte des maraudes professionnelles et de la répartition des maraudes bénévoles par arrondissement met en évidence :

- une plus forte concentration des maraudes bénévoles dans des arrondissements relativement moins couverts par les maraudes spécialisées et d'intervention sociale (5^{ème}, 6^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}).
- des maraudes bénévoles qui viennent étoffer la couverture d'arrondissements ayant des besoins importants (18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}).

Cependant, les itinéraires n'étant pas toujours communiqués, il semble impossible de s'assurer que les maraudes bénévoles garantissent une couverture exhaustive du territoire parisien.

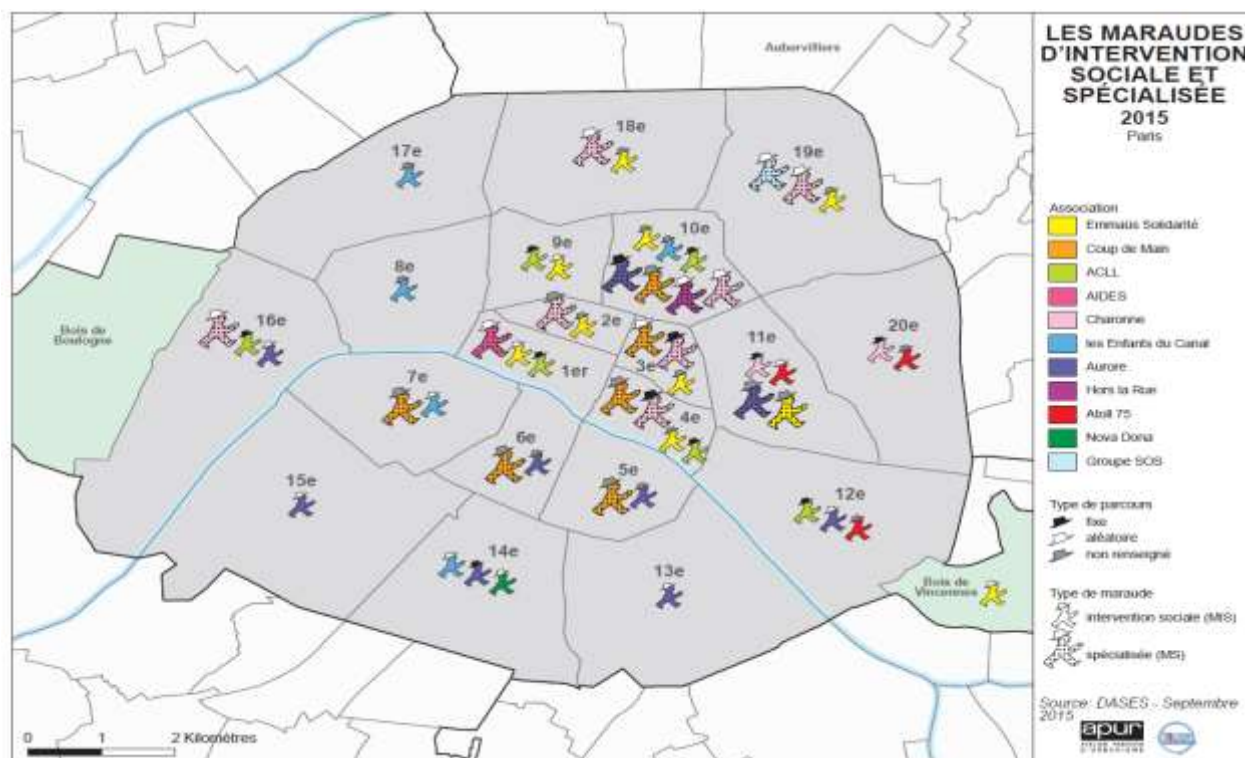
L'un des rôles de la coordination confiée au SAMU Social sera précisément d'identifier et de remédier aux zones blanches.

Graphique 20 : Nombre de maraudes bénévoles hebdomadaires par arrondissement



Source : IG d'après données coordination des maraudes SAMU Social

Figure 5 : Cartographie des maraudes d'intervention sociale et spécialisée en 2015



Source : DASES

1.3.2. Les spécificités des maraudes bénévoles

1.3.2.1. Un nombre important de maraudeurs

À l'échelle parisienne, le nombre de bénévoles impliqués dans les maraudes est important même s'il demeure difficile à établir avec précision. Les approximations résident notamment, on l'a vu, dans l'imprécision des données fournies par certaines associations. Nombre d'entre elles fournissent des chiffres qui correspondent davantage à un vivier de bénévoles potentiellement mobilisables qu'au nombre de participants effectifs aux maraudes.

En dépit de ces imprécisions, l'ordre de grandeur de 2 000 maraudeurs bénévoles reste réaliste d'autant que la présence de bénévoles dépasse le strict cadre des maraudes bénévoles. Des maraudes professionnelles (d'intervention sociale et maraudes spécialisées) mobilisent également des bénévoles, aux côtés des salariés. Pour certaines associations, la proportion de bénévoles impliqués dans les MIS est parfois importante. C'est en particulier le cas de l'association « Aux Captifs La Libération ».

On constate une très forte dispersion des effectifs mobilisables selon les opérateurs. Ainsi, quatre associations peuvent puiser des bénévoles dans des viviers importants, dépassant pour chacune d'entre elles les 200 bénévoles (Croix Rouge, Protection Civile, Restos du Cœur et Ordre de Malte). Trois associations de taille intermédiaire mobilisent de 40 à 70 bénévoles (Secours Catholique, Secours Populaire, Autre Monde). Enfin, les autres associations s'appuient sur des équipes plus restreintes d'une trentaine de bénévoles ou moins.

1.3.2.2. Une activité majoritairement concentrée sur la semaine

Réalisées le plus souvent en soirée, les maraudes bénévoles viennent compléter celles effectuées, en journée pour la plupart, par les maraudes professionnelles.

Les maraudes bénévoles touchent des publics différents. Cela tient d'une part à la période d'intervention (les personnes à la rue ne sont pas les mêmes le jour et la nuit), mais aussi à une logique d'intervention différente. Les personnes rencontrées apprécient de discuter avec des volontaires qui ne sont pas « payés pour leur parler ».

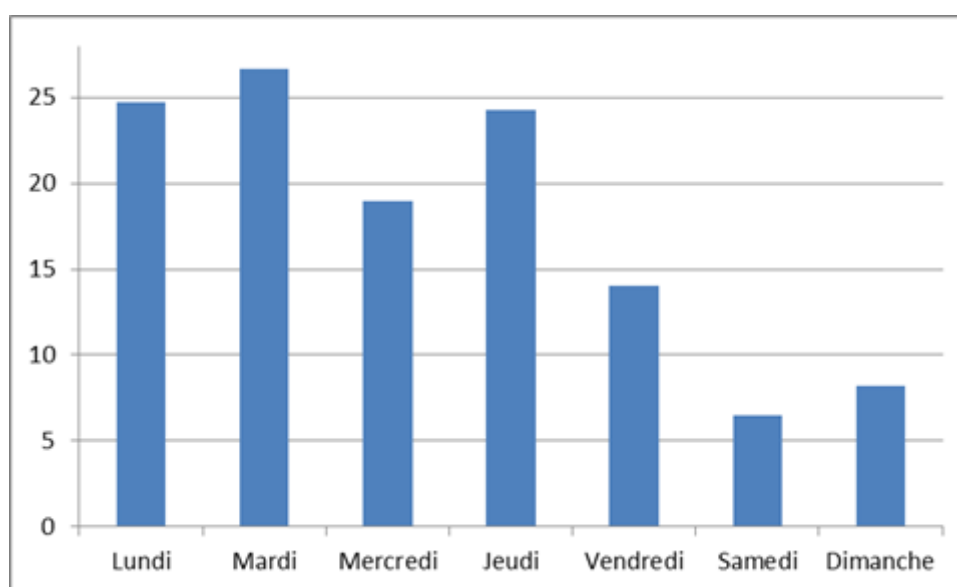
C'est dans cette gratuité, qui n'exclut pas le respect de règles déontologiques, que réside l'apport propre des maraudes bénévoles, bien identifiées comme telles par les personnes à la rue.

« Le but c'est de créer un lien et de parler avec eux de tout et de rien, de ce qu'ils ont envie et s'ils ne veulent pas parler, on passe (...) et que ce soit répétitif et régulier chaque semaine, c'est important, parce qu'ils nous attendent ».

La plupart des maraudes ont lieu en semaine avec une sur représentation du lundi, du mardi et du jeudi. Le week-end reste faiblement couvert, alors même que structures professionnelles sont moins présentes.

Parmi les maraudes bénévoles se déroulant le week-end, figurent les grandes associations (Croix Rouge, les Restos du Cœur) mais aussi des acteurs de taille significative (Sant'Egidio, le Secours Populaire, l'Ordre de Malte) ainsi que des associations paroissiales telle que Saint François-Xavier.

Graphique 21 : Nombre de maraudes réalisées selon le jour¹²



Source : IG d'après données coordination des maraudes SAMU Social

Les maraudes ont le souci de s'adapter aux besoins saisonniers :

- La mobilisation est plus forte durant la saison hivernale. Le nombre de maraudes réalisées par semaine s'établit alors à 136 (contre 128 en moyenne dans l'année) tandis que plusieurs associations mettent en place des maraudes spéciales au moment des fêtes de Noël et de la Saint-Sylvestre.
- Un effort particulier est consenti pour limiter les périodes d'interruption pendant l'été. Le souci de continuité et le maintien d'activité a minima concerne non seulement les grosses associations (Croix Rouge, Protection Civile), mais aussi des associations de taille plus réduite (Autre Monde, Sant'Egidio, Secours Populaire) voire des associations plus petites (Robins des Rues, maraudes des paroisses).

1.3.2.3. Un fort ancrage local

La dimension locale est essentielle pour les maraudes bénévoles. Ainsi, beaucoup de parcours sont fixes et s'attachent à retrouver les mêmes personnes. Les associations rencontrées accordent

¹² 5 maraudes n'ont pas précisé leur jour d'intervention dans la semaine

beaucoup d'importance à la régularité de leurs maraudes et à la continuité de la relation avec les personnes rencontrées. Elles insistent sur la fidélité dans l'engagement et la constance de l'interlocuteur pour permettre la création d'un lien durable et de confiance avec les personnes rencontrées. La prévisibilité des passages un jour donné et la présence récurrente d'un noyau de bénévoles constituent des éléments importants d'identification par les personnes à la rue.

Les responsables et les bénévoles rencontrés notamment dans le cadre du focus group dédié insistent sur la nécessité d'un engagement sur la durée pour établir des liens et atteindre des objectifs a priori simple comme d'amener une personne sans abri dans un accueil de jour ou à une consultation médicale, par exemple).

Cette dimension locale se trouve renforcée par l'organisation généralement très décentralisée des maraudes bénévoles qui reposent sur des antennes ou des équipes organisées à l'échelle d'un quartier ou d'un arrondissement.

La majorité des associations organisent au moins deux maraudes par semaine, comme le montre le tableau ci-dessus tandis et qu'une minorité (16 équipes ou antennes) se limite à une seule sortie hebdomadaire.

On observe par ailleurs une grande régularité des associations de taille moyenne et de plusieurs associations paroissiales. Ceci correspond à un effort réparti dans la semaine, en général sur plusieurs arrondissements (Sant'Egidio, Paroisse Saint François-Xavier, Secours Catholique, Secours Populaire, Autre monde, Robins de Rues, Paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas). Par exception la Chorba concentre l'ensemble de ses maraudes le lundi.

Tableau 22 : Nombre de maraudes hebdomadaires réalisées par unité ou association¹³

1 maraude hebdomadaire	2 à 4 maraudes hebdomadaires	Plus de 4 maraudes
2 unités de la Croix Rouge : 1 ^{er} /2 ^{ème} ; 14 ^{ème}	14 unités de la Croix Rouge : 3 ^{ème} /10 ^{ème} ; 4 ^{ème} ; 5 ^{ème} ; 6 ^{ème} ; 7 ^{ème} ; 9 ^{ème} ; 11 ^{ème} ; 12 ^{ème} ; 13 ^{ème} ; 15 ^{ème} ; 16 ^{ème} ; 17 ^{ème} ; 19 ^{ème} ; 20 ^{ème}	Restos du Cœur tout Paris (14)
7 unités de la Protection Civile 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 13 ^{ème} , 15 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} , 20 ^{ème}	5 unités de la Protection Civile : 5 ^{ème} ; 6 ^{ème} ; 12 ^{ème} ; 14 ^{ème} ; 17 ^{ème}	Secours Catholique (8,75)
Paroisse Notre-Dame de Grâce de Passy	Antigel (4)	Sant'Egidio (8)
Restos du Cœur 20 ^{ème}	Robins des Rues (4)	Secours Populaire (6)
Restos du Cœur 19 ^{ème}	Paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas (4)	Autre Monde (5)
Tournée rue Saint-Ho (paroisse Saint Honoré d'Eylau)	Paroisse Saint François-Xavier (2,75)	La Chorba (4,5)
Paroisse Saint Ferdinand	Paroisse Notre-Dame de l'Assomption (2,25)	Ordre de Malte (4,15)
Chapelle Notre-Dame du Saint Sacrement	Paroisse Sainte Marie des Batignolles (2)	
Conférence Sainte Mère Térésa (paroisse Saint-Pierre de Montrouge)		
Toi pour Tous (paroisse Saint Antoine de Padoue)		

Source : IG d'après données coordination des maraudes SAMU Social

¹³ La méthode de comptabilisation retenue affecte une unité à chaque maraude hebdomadaire ayant lieu toute l'année. Ainsi une maraude ayant lieu toutes les deux semaines est comptée pour 0,5. De même, une maraude ne se tenant que l'hiver compte pour 0,25.

1.3.2.4. Diversité des doctrines d'intervention et faiblesse des outils de reporting

La démarche commune à toute maraude consiste à aller à la rencontre de personnes vivant dans l'espace public, c'est-à-dire à la rue ou dans tout autre lieu précaire.

Toutefois, la doctrine d'intervention des maraudes bénévoles est loin d'être unifiée. Si l'association Aux Captifs La Libération a été à l'initiative des tournées-rues dans les années 80 avec la volonté de privilégier le lien social et l'écoute (dans les rues « à mains-nues »), d'autres associations font de la distribution (denrées alimentaires, duvets,...) l'un des vecteurs de l'entrée en relation avec l'usager. Ainsi, les personnes à la rue se trouvent confrontées à des pratiques non uniformes et des messages parfois contradictoires.

Une certaine forme de structuration se fait jour, avec des méthodes inspirées des maraudes professionnelles. Les équipes sont encadrées par un chef d'équipe expérimenté et formé, voire la supervision à distance des professionnels salariés des associations. La rédaction de rapports de maraude à l'issue de leur mission tend à se généraliser. De plus, une partie importante des équipes se réunit régulièrement pour échanger à propos des situations rencontrées.

Toutefois, les maraudes ne sont pas outillées pour systématiser la remontée d'informations relatives aux personnes rencontrées. Les pratiques demeurent artisanales et certaines associations ont identifié un vrai besoin en la matière. Ainsi, quelques associations ont commencé à se doter en logiciel de reporting. C'est le cas de la Croix Rouge et de la Protection Civile ou encore d'associations de taille plus modeste comme Antigél et de la paroisse Saint Ferdinand qui utilisent l'application Entourage Pro afin d'associer comptes rendus et données GPS.

En 2008, une charte des maraudes signée par l'ensemble des acteurs associatifs du secteur a fixé un certain nombre de principes éthiques et déontologiques. La réécriture du document est en cours pour intégrer les évolutions techniques et les nouveaux besoins qui ont émergé depuis 10 ans.

1.3.3. Le profil des maraudeurs

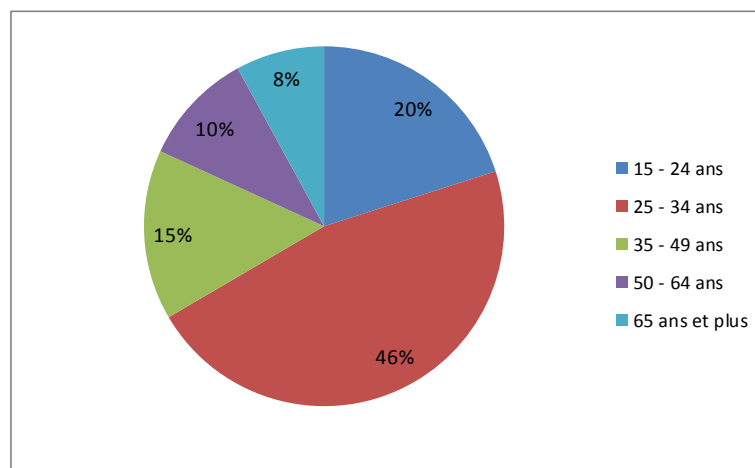
1.3.3.1. Des bénévoles des maraudes au profil plus masculin et plus jeune

Les maraudes sont le dispositif dans lequel la proportion de bénévoles de sexe masculin est la plus importante (46 %), alors qu'ils ne sont que 30 % dans l'accueil de jour.

Les bénévoles maraudeurs sont, en grande majorité, des étudiants, de jeunes professionnels et des actifs. Certaines associations s'associent à des écoles qui leur garantissent un volant assuré de bénévoles pour certains soirs prédéterminés. Ainsi, la Chorba qui s'est associée à l'école Polytechnique dont certains étudiants participent aux maraudes du lundi soir.

20 % des maraudeurs ont moins de 25 ans. La part des 25 à 34 ans représentant 46 % des bénévoles de ce secteur, ce sont donc les deux tiers des bénévoles des maraudes qui ont 34 ans ou moins.

Graphique 22 : Age des bénévoles des maraudes

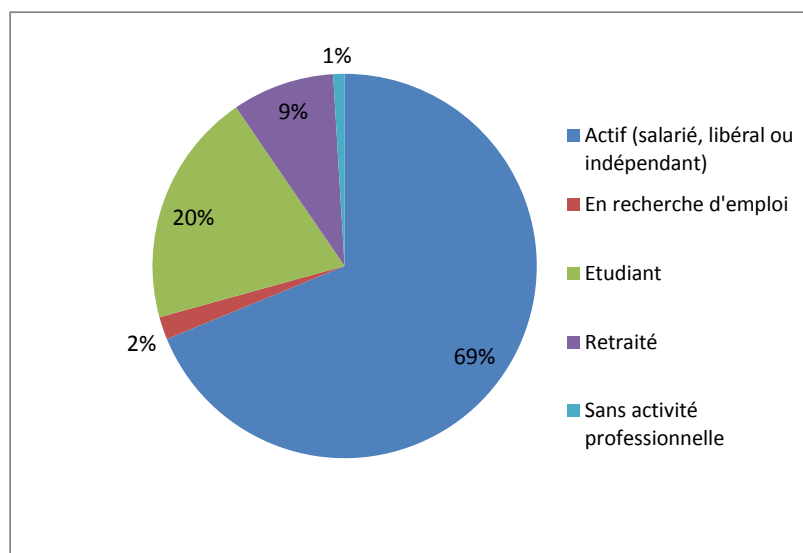


Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

1.3.3.2. Des bénévoles plus actifs et plus qualifiés

Les maraudes sont le dispositif dans lequel les bénévoles actifs (salarié, activité libérale ou indépendant) sont le plus représentés (69 %). En y ajoutant les étudiants (20 %), on atteint un taux de 89 %, alors que dans l'accueil de jour le cumul de ces deux catégories n'atteint que 28 %, 33 % dans l'aide alimentaire et 35 % dans les bagageries.

Graphique 23 : Situation professionnelle des bénévoles des maraudes

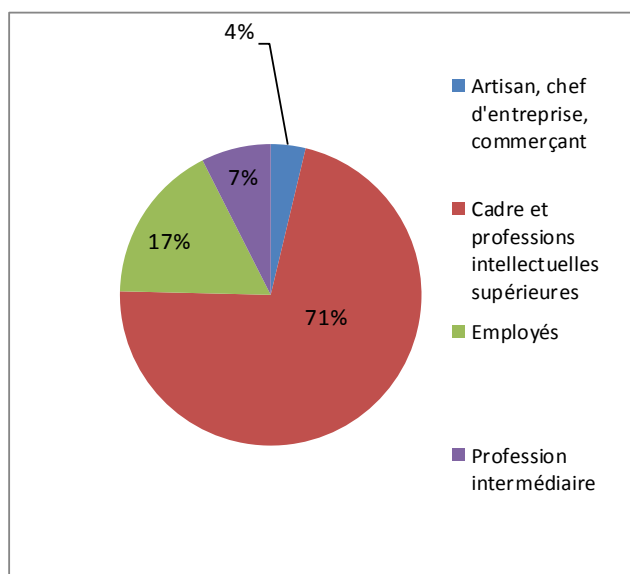


Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

Les CSP supérieures sont particulièrement engagées dans les maraudes. Se déroulant le soir, elles peuvent plus aisément se concilier avec leurs engagements professionnels.

71 % de bénévoles œuvrant dans les maraudes déclarent appartenir à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Ce pourcentage est supérieur de quelques points aux bénévoles de l'accueil de jour (65 %) et de l'aide alimentaire (68 %).

Graphique 24 : Catégorie socio professionnelle des bénévoles des maraudes



Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

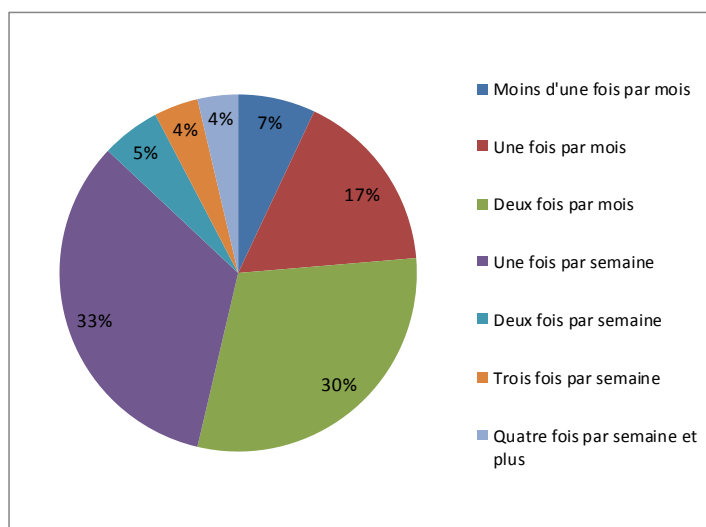
1.3.3.3. Des bénévoles très réguliers

Les bénévoles qui interviennent dans les maraudes participent à ces activités de façon régulière mais avec une fréquence moins soutenue que celle observée dans les autres dispositifs. Ceci est cohérent avec des engagements professionnels plus soutenus. Ils sont 24 % à n'intervenir qu'une fois par mois ou moins fréquemment encore.

Les réponses des bénévoles au questionnaire confirment les données fournies par les associations à la coordination des maraudes : la fréquence d'intervention la plus pratiquée est d'une ou deux fois par semaine (respectivement 33 % et 30 % des réponses).

Seuls 13 % interviennent de manière assidue (au moins deux fois par semaine), à comparer avec le taux de 53 % observé chez les bénévoles de l'aide alimentaire.

Graphique 25 : Fréquence d'intervention des bénévoles des maraudes



Source : Données issues du questionnaire élaboré par l'IG auprès des bénévoles

2. DES CITOYENS INVENTENT DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉ

2.1. Des initiatives pour une ville solidaire des plus vulnérables

Trop souvent invisibles, les personnes en grande exclusion souffrent d'isolement. Plusieurs initiatives apportent une réponse à leurs besoins concrets tout en les aidant à s'insérer dans la vie de leur quartier.

2.1.1. Les bagageries associatives

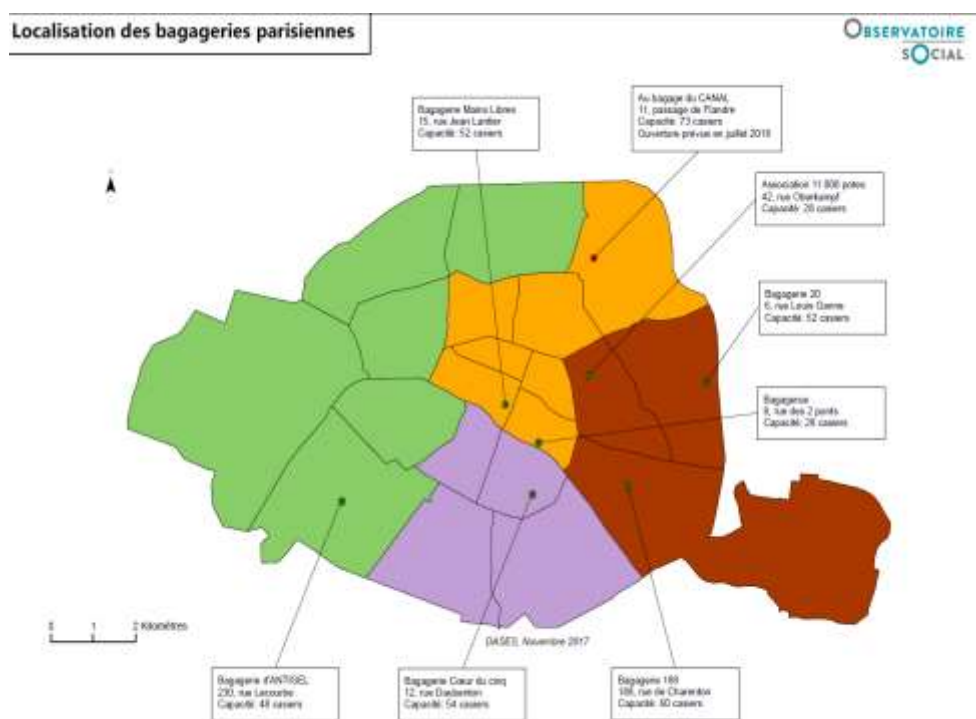
La création de bagageries répond à un besoin formulé par les sans domicile eux même.

Les personnes à la rue sont encombrées par leurs bagages. Ceux-ci sont leur seule propriété et contiennent notamment des papiers personnels ou administratifs précieux dont ils redoutent le vol. Marqueurs d'une condition précaire et désocialisée, ces fardeaux sont un handicap pour accomplir les démarches qui leur permettraient l'accès à un emploi.

2.1.1.1. un dispositif de proximité issu de l'initiative citoyenne

Le territoire parisien compte actuellement 7 bagageries associatives opérationnelles. Une huitième verra le jour en 2018 dans le 19^{ème} arrondissement. Trois autres projets à des stades différents de réalisation dans les 7^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} arrondissements, devraient porter à 11 le nombre de bagageries à la fin de la mandature.

Figure 1 : Cartographie des bagageries



Source : DASES - Observatoire social/SEPLEX

Tableau de présentation des bagageries

Opérateur	Adresse	Date d'ouverture	Nombre de casiers	Nbre d'usagers	Nbre de bénévoles	Nbre des salariés	Amplitude d'ouverture	Prestations	Observations locaux	Financement prévisionnel 2018	Observations diverses
Mains Libres	15 rue Jean Lantier 75001	2007	52	78	129	0	7h à 9h et 20h à 22h 7j/7 toute l'année	Café , espace repas Vestiaire Espace informatique (accès internet 30 mn) Recharge téléphone Toilettes	Bailleur Elogie Loyer annuel 48 500 €	Département DASES: 48 554 € (subv. Comp. Loyer) Recettes propres : 15 000 € Dons : 2 200 € Cotisations : 1 296 € Valorisation Bénévolat : 77 000 €	
Bagagérue	8, rue des 2 ponts 75004	2005	27	35	7	0	Lundi de 8h30 à 9h30 Mercredi de 10h à 11h Fermetures: vacances et jours fériés et jours de fermeture des bains douches (vendredi, samedi, dimanche)	Boissons chaudes Prises de courant	Locaux installés dans les Bains douches*	Cotisations et dons	En raison de la fermeture pour travaux des bains douches Saint Merri et Audubon, les bains douches des deux ponts seront ouverts du lundi au dimanche à partir du 10 juillet 2017
La bagagerie cœur du 5	12 rue Daubenton 75005	2016	54	54	40	0	7h à 9h et 20h à 22h (ou 18h 20h RI) 7j/7 toute l'année	Espace d'accueil et un espace informatique pour les usagers 2 vestiaires Prêt de livres	Bail 12 ans Paris Habitat Loyer annuel 23 000 €	Département DASES: 23 000 € CRIDF: 2 000 € Mécénat ou parrainage (Fondations): 4 000 € Conseil régional: 2 870 € Crowdfunding: 2 000 € Autres subventions: 1 000 € Valorisation Bénévolat : 54 508 €	Projet 2017 : mobiliser 40 bénévoles
11000 Potes	42, rue Oberkampf 75011	2009	28	57	20	0	Jeudi de 12h30 à 16h00 vendredi 9h à 16h et samedi de 9h30 à 12h30	Laverie (fermée l'été) : 3 machines à laver , 4 sèche linge Distribution de café	Locaux installés dans les Bains douches*	Non communiqué	Extension de la bagagerie en 2017 avec un accès dédié et partagé avec un autre espace associatif
Bagagerie 188	188 rue de Charenton 75012	2008	60	60	17	0	Jeudi de 14h à 16h30 Vendredi 15h à 16h30 Samedi de 10h à 12h	Boissons chaudes et biscuits Kit d'hygiène (serviette et savon)	Locaux installés dans les Bains douches*	Réserve parlementaire du Maire d'arrondissement (1 000 €) : achats de fonctionnement Dons	100 casiers fin 2017 après travaux votés au budget participatif de 2016
Antigel	228-230, rue Lecourbe 75015	2010	48	100	90	1,2	7h à 9h et 20h à 22h 7j/7 toute l'année	Salle de repos Deux cabinets de toilette Espace repas et café Un point informatique Une bibliothèque	Bailleur Elogie : Loyer annuel de 25 K€	Département DASES: 12 000 € DRIHL: 9 400 € Etat égalité et logement: 4 500 € CRIDF: 3 000 € Prestations de service: 3 300 € Privés: 34 000 € Dons , cotisations: 36 000 € Valorisation Bénévolat : 80 000 €	Animatrice salariée financée par le conseil régional et une fondation (ateliers d'expression notamment) Assistance d'une Travailluse sociale détachée de l'association Aux captifs la libération
Bagagerie du 20ème	5 rue Louis Ganne 75020	2014	52	123	15	0	Lundi, mardi et samedi de 9h à 12 h Jeudi de 15h à 18h	Boissons chaudes et biscuits Cagibis pour se changer Fer à repasser Espace informatique	Locaux bailleur social / loyer : 9 980 €	Département DASES: 7 500 € SNCF : 5 000 € Produits de gestion courante: 2 500 € Valorisation Bénévolat : 22 410 €	2 casiers sont dédiés à la SNCF
7			321	507	318	1,2					

Source : Associations et FNARS

La création de bagageries résulte d'initiatives locales. Quatre ont été créées à l'initiative de conseils de quartier, une à l'initiative de maraudes paroissiales (Paroisse Saint Jean Baptiste de Grenelle dans le 15^{ème}), une à l'initiative d'une association (Cœur du 5) mais avec une autonomie financière de l'entité, et une à l'initiative des habitants et des sans-abris du quartier (Mains libres).

Dans un certain nombre de cas (Mains Libres, Antigél...), le projet a été défini en associant les personnes sans-abris destinataires qui demeurent très impliquées dans la gouvernance et le fonctionnement de la bagagerie.

La Bagagerie Mains libres en est l'exemple le plus abouti avec un conseil d'administration composé de 4 collèges : les SDF et les ADF ont 7 sièges chacun. Deux sièges sont réservés aux anciens usagers et 4 aux associations partenaires. La vie associative y est particulièrement active avec des réunions fréquentes du CA (tous les mois) au sein duquel sont prises toutes les décisions concernant le fonctionnement de la bagagerie.

Tableau 23 : Origine des initiatives bagageries

Opérateur	Arrdt	Initiative
Mains Libres	1er	Habitants et sans abris du quartier
Bagagérue	4ème	Conseils de quartier du centre
La bagagerie cœur du 5	5ème	Accueil de jour Cœur du 5
11000 Potes	11ème	Conseil de quartier
Bagagerie 188	12ème	Conseil de quartier
Antigel	15ème	Maraudes paroissiales Saint Jean Baptiste de Grenelle
Bagagerie du 20ème	20ème	Conseil de quartier Gambetta

Source : Associations

2.1.1.2. Spécificités des bagageries

Les bagageries offrent aux sans-abris qui les fréquentent un espace de sociabilité. Ce dernier aspect les distingue de simples consignes.

◆ Une prestation qui va au-delà du simple dépôt de bagages

Les bagageries visent à favoriser l'insertion de leurs usagers, en leur permettant d'aller à des entretiens les « mains libres » de leurs paquets. Leur public est constitué de personnes à la rue « orientées » par des partenaires associatifs qui les accompagnent. Chaque bagagerie a passé des conventions avec environ une dizaine de partenaires associatifs. L'association des partenaires au projet prend plusieurs formes : participation au CA, « réservation » d'un certain nombre de casiers à telle ou telle association...

Tableau 24 : Associations partenaires des bagageries

	Mains Libres	Antigel	La bagagerie cœur du 5	Bagagerie du 20ème	11000 Potes	Bagagerie 188
P a r t e n a i r e s	• Emmaüs • Aux captifs la libération • CARRUD • La Croix rouge (APASO)	• Aux Captifs la libération • Le Foyer de Grenelle • Cœur du Cinq • Montparnasse Rencontres	• Cœur du Cinq • La Croix rouge (APASO) • L'Ordre de Malte • Les Restaurants du Cœur • Secours catholique	• PSA Bastille • PSA Belleville • PSA Gauthey • CASP Maison dans la rue • Aux captifs la libération • Secours catholique • Secours populaire • Autre Monde • EPS Maison BlancheAutre Monde • Emmaüs Agora • Maison du partage • Aurore	• PSA Bastille • PSA Belleville • PSA Gauthey • Equipe de rue Charonne • Equipe St Vincent - Permanence Oberkampf • Mission SDF de Médecins du Monde • Petit café St Ambroise • Petit café St Joseph • Petit café Ste Marguerite	• PSA Bastille • PSA Belleville • La mie de pain • Halte femmes • Maison dans la rue • Maison de la femme • Aux captifs la libération • Secours catholique • Espace solidarité • Armée du Salut • Emmaüs Agora • Bains douches

Source : Associations

Le dépôt ou le retrait des bagages est l'occasion de moments de convivialité autour de collations (thé, café, chocolat, biscuits...) mais permet aussi l'accès à divers services ou prestations.

Il peut s'agir de l'accès à internet (Mains libres, Bagagerie Cœur du 5, Antigél et Bagagerie du 20^{ème}) ou de services en lien avec l'hygiène et la gestion du linge comme des espaces de buanderies ou de vestiaires pour se changer ou repasser son linge (Mains libres, la Bagagerie Cœur du 5 ou Bagagerie du 20^{ème}) ou de l'accès à une laverie (bagagerie 11 000 potes). Un certain nombre de bagageries proposent des activités de loisirs (repas en commun, sorties...)

La bagagerie Antigél notamment propose de multiples activités (repas, sorties culturelles, sorties hors Paris) grâce à une animatrice salariée. Depuis 2017 elle a mis en place un accompagnement social personnalisé. Les efforts conjugués de la Bagagerie et de ses partenaires ont permis de sortir de la rue près d'un tiers des usagers (32,6 %).

Les bagageries représentent un soutien et un véritable lieu de sociabilité. Ceci se traduit par une part importante de visites sans utilisation du casier. A la bagagerie Mains Libres, celles-ci ont représenté 50 % du nombre de visites en 2016 (contre 44% en 2015).

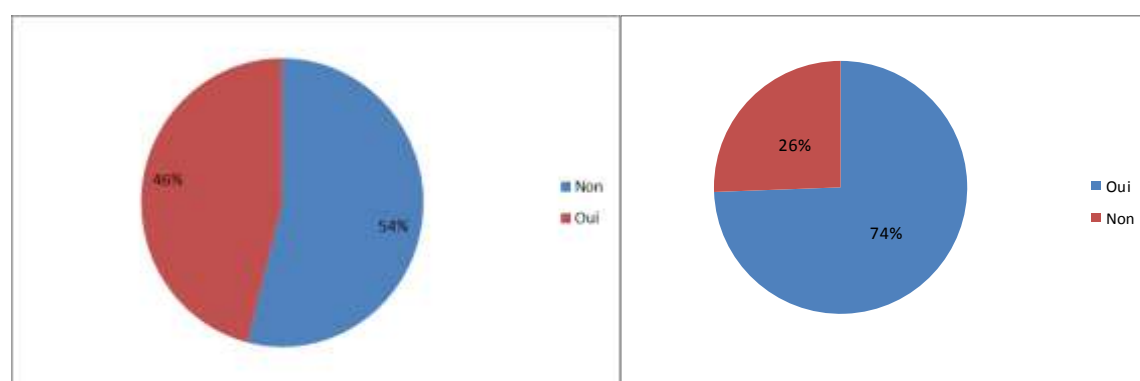
◆ Un fonctionnement qui repose sur un bénévolat de proximité

L'ouverture d'une bagagerie nécessite des équipes bénévoles disponibles pour assurer l'accueil et l'accès aux casiers. L'amplitude d'ouverture est en effet directement fonction de leur nombre¹⁴.

Les amplitudes d'ouverture sont très variables (de deux heures à 28 heures par semaine). Certaines bagageries sont ouvertes matin et soir sept jours sur sept, toute l'année tandis que d'autres n'ouvrent qu'un ou deux jours en semaine sur des créneaux limités (2 heures hebdomadaires pour Bagagérue).

Les bénévoles qui interviennent dans les bagageries se distinguent du profil moyen des répondants à l'enquête (C.F. chapitre 1) sur deux points : ils sont un peu plus âgés (82 % d'entre eux ont plus de 50 ans contre 57 % pour l'ensemble) et interviennent en général (74 %) dans leur arrondissement de résidence (contre 54 % pour le total des bénévoles).

Graphique 26 : Intervention des bénévoles dans l'arrondissement de résidence (total et bagageries)



Source : Questionnaire IG

¹⁴Un volant d'une trentaine de bénévoles, disponibles au moins deux fois par mois, constitue le minimum nécessaire pour assurer deux permanences par jour 7 sur 7, à raison de deux bénévoles par permanence.

Aucune bagagerie n'emploie de salarié à l'exception d'Antigel qui emploie une animatrice cofinancée par le Conseil régional et une fondation privée.

◆ Un dispositif à taille humaine adapté à la participation des personnes sans-abris

Dans deux bagageries (Mains libres et Antigel) les personnes sans-abris ont été associées étroitement aux projets et participent aux instances de gouvernance des bagageries en étroite collaboration avec les bénévoles et adhérents ADF (Ayant domicile fixe).

Les usagers de la bagagerie Mains libres sont d'emblée adhérents de l'association. Ils participent activement au conseil d'administration au même titre que les associations partenaires. Les 79 usagers y sont même nettement majoritaires, puisque le nombre de bénévoles « ADF » s'établit à 37.

Deux tiers des permanences de la bagagerie Mains libres sont assurées par des usagers. D'autres bagageries fonctionnent avec l'aide d'anciens bénéficiaires. Sur 20 bénévoles de la Bagagerie Cœur du 5, dix sont des personnes qui ont connu la rue. La bagagerie Antigel compte également 10 anciens usagers sur les 90 bénévoles de l'association.

◆ Des usagers en situation de grande précarité

Les usagers des bagageries sont majoritairement masculins : près de 80 % avaient plus de 35 ans. La plupart sont à la rue, d'autres connaissent des formes d'hébergement souvent temporaires ou sont hébergés chez des tiers.

Les usagers interrogés par les rapporteurs lors des visites viennent en moyenne plus de deux fois par semaine et se déclarent satisfaits de l'accueil et de l'écoute qui leur sont réservés.

La bagagerie n'est généralement pas à proximité de leur lieu de vie (à l'exception de la bagagerie Mains libres). Ce constat, qui résulte des entretiens réalisés sur place avec les usagers est cohérent avec la forte mobilité des personnes en grande exclusion constatée dans le cadre la mission (cf. Tome 2 du présent rapport).

2.1.1.3. Un dispositif qui manque de lisibilité

◆ Plusieurs « modèles » de fonctionnement

Il est possible d'identifier deux « modèles » de bagageries qui se distinguent par leur mode de fonctionnement et leur lieu d'implantation.

- Trois bagageries (Mains libres, Antigel et Cœur du 5) proposent des plages de deux heures le matin et le soir (de 7h00 à 9h00 le matin et de 20h00 à 22h00 le soir). Elles sont ouvertes toute l'année 7 jours sur 7.

Elles sont installées dans des locaux loués assez spacieux (plus de 100 m²), où elles peuvent proposer des services et activités (fabrication de confitures, ateliers divers, mini bibliothèque...).

Les bénéficiaires, actuels ou anciens, sont associés à des degrés divers à leur fonctionnement et la gouvernance de l'association.

La Bagagerie Cœur du 5, émanation d'une association gérant un accueil de jour est la plus récente. Elle a ouvert ses portes en octobre 2016 dans d'anciens locaux de PMI. Les premiers résultats attestent l'occupation de presque tous les casiers au bout de 8 mois de fonctionnement.

- Quatre bagageries installées dans des locaux de bains douches (Bagagérue, 11 000 pote, Bagagerie 188) ou d'autres sites (Bagagerie 20) proposent des ouvertures en journée. Elles ne sont ouvertes que certains jours de la semaine.

Les bagageries situées dans des bains-douches sont tributaires des jours et horaires d'ouverture des bains douches mais peuvent offrir des prestations d'hygiène complémentaire (laveries).

Les locaux, généralement exigus (superficie généralement inférieure à 45 m²) limitent les capacités d'accueil. La bagagerie du 20^{ème}, malgré des locaux étroits, enregistre néanmoins la plus forte fréquentation de l'ensemble des bagageries parisiennes avec 123 personnes bénéficiaires en 2016.

Leur gouvernance et le fonctionnement s'appuient sur les seuls bénévoles.

a) Des règles d'accès variées

Aujourd'hui, toutes les bagageries, à l'exception de Bagagérue, ont adopté un règlement intérieur, remis aux bénéficiaires lorsqu'ils signent leur contrat de dépôt ou leur adhésion. Ce règlement fixe les conditions d'utilisation des locaux et des casiers.

Les conditions d'accès varient selon les bagageries : certaines bagageries se veulent ouvertes à des usagers venus de tout Paris et e tandis que d'autres réservent l'accès aux seules personnes effectivement à la rue ou encore à celles ayant un lien avec le quartier. Si la bagagerie Bagagérue pratique un accès inconditionnel, d'autres (Mains Libres) fixent ainsi des conditions plus restrictives. L'accès y est limité aux SDF du quartier et uniquement à ceux dormant à la rue, c'est-à-dire aux personnes n'ayant aucune possibilité de stockage même partiel de leurs effets. L'admission doit avoir recueilli l'accord préalable du conseil d'administration.

En 2014, une réunion organisée par la FNARS avait souligné certaines difficultés liées à la gestion des dépôts et pointé des risques d'agressivité vis-à-vis des bénévoles. Les bagageries présentes avaient exprimé un besoin de formations à la médiation et à la gestion des conflits pour les bénévoles.

La durée d'occupation des casiers est variable. Non précisée pour Bagagérue et Mains libres, elle varie en général de 3 à 6 mois. Dans les faits, cette limite est adaptée en fonction des situations (attente d'attribution d'un logement ou prise d'un emploi, hospitalisation ou prison ...). Certaines (Bagagérue) admettent de renouveler tacitement les contrats sans limite, parfois jusqu'à 15 ans pour les plus anciens bénéficiaires. La plupart conservent les bagages non réclamés un certain temps avant de les ouvrir et transmettre les papiers personnels aux référents sociaux ou aux autorités de police.

L'abandon des dépôts est une source de préoccupation car il immobilise un casier qui pourrait profiter à un autre usager. La rotation des casiers est très variable d'une bagagerie à l'autre. Le taux de rotation des casiers reflète autant l'évolution des parcours des usagers que le respect plus ou moins strict du règlement intérieur fixant la durée d'occupation des casiers.

Tableau 25 : Taux de rotation des casiers des bagageries

Opérateur	Nombre de casiers	Nombre de bénéficiaires	Taux de rotation annuel
Mains Libres	52	78	150%
Antigel	48	100	208%
La bagagerie cœur du 5	54	54	100%
Bagagerie du 20ème	52	123	237%
11000 Potes	28	57	204%
Bagagerie 188	60	60	100%
Bagagérue	27	35	130%
Total général	321	507	

Source : Associations et FNARS

◆ Des modalités de suivi à harmoniser

Le soutien de la collectivité parisienne prend deux formes :

- une subvention compensatrice de loyer, pour les associations (Bagagerie Mains libres, Cœur du 5, Antigél, Bagagerie 20) qui s'acquittent d'un loyer. En 2017, leur montant total s'établissait à 98 054 €.
- une aide en nature à travers la mise à disposition de locaux, pour les bagageries installées dans les bains-douches. Celle-ci fait l'objet d'une convention d'occupation à titre gratuit des locaux.

Selon leur localisation, les bagageries dépendent de directions différentes (DASES ou DJS). Ceci ne contribue pas à la cohérence d'ensemble du dispositif.

Les rapports d'activité sont ainsi de qualité très inégale et leur contenu n'est pas harmonisé. Le rapport d'activité se résume parfois au rapport moral de l'association (Bagagérue), tandis que certaines bagageries (Mains libres, Antigél, La Bagagerie 20, 11 000 potes) établissent des statistiques plus ou moins fournies sur leur activité, le profil des usagers et l'impact de leur action (sortie de rue, emploi, logement, addictions...).

◆ Impulser la constitution d'un réseau des bagageries parisiennes

Les bagageries se conçoivent comme un dispositif local. La plupart entretiennent des liens réguliers avec les mairies d'arrondissement. Une première réunion de coordination organisée par les services de la Ville de Paris et la FNARS en novembre 2017 a révélé la méconnaissance des bagageries entre elles, leur étonnement devant la diversité des modes d'organisation pratiqués et leur intérêt pour un partage d'expérience.

Une nouvelle réunion de ce type s'est tenue en mars 2018 avec pour objectif de permettre aux bagageries de mieux se connaître (équipes /fonctionnements), créer des liens, échanger les expériences, questionnements et capitaliser les bonnes pratiques et fonctionnements, construire une ressource pour les nouveaux projets.

Ces actions devraient contribuer, dans la perspective de l'ouverture prochaine de quatre bagageries supplémentaires, à la constitution d'un véritable réseau, désireux de travailler sur des indicateurs communs d'activité.

Le suivi unifié de ce réseau sous l'égide de la DASES devra veiller à maintenir l'échelle humaine (nombre limité de casiers et approche personnalisée) qui fait le succès de la formule.

2.1.2. Des initiatives qui favorisent le lien social

Deux initiatives innovantes retiennent particulièrement l'attention. Elles reposent sur la création d'une chaîne de solidarité à l'échelle des quartiers. Il s'agit de permettre aux habitants de se mobiliser de façon concrète et bienveillante en faveur des sans-abris.

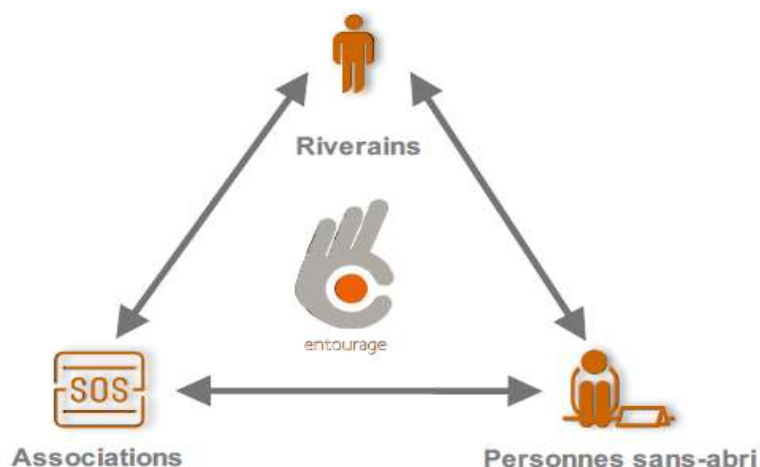
2.1.2.1. Entourage : les NTIC au service d'actions de solidarité en faveur des SDF

L'association Entourage se donne pour but de remédier à l'isolement des sans-abris en apportant « un peu de chaleur humaine ». Son projet est parti du constat que le lien social est l'une des choses dont manquent le plus les personnes en situation de grande exclusion, tandis que les Parisiens, faute de savoir comment les aborder, préfèrent ignorer les SDF lorsqu'ils les rencontrent.

L'intuition de l'association, créée en 2016, est de mettre les potentialités des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) au service de la relation. Elle a ainsi développé une application mobile (et prochainement un site internet) destinée

au grand public qui permet de répondre au besoin exprimé par une personne à la rue par la mise en place d'une action solidaire qui va mobiliser d'autres acteurs.

Figure 2 : Une application mettant en relation 3 types d'acteurs

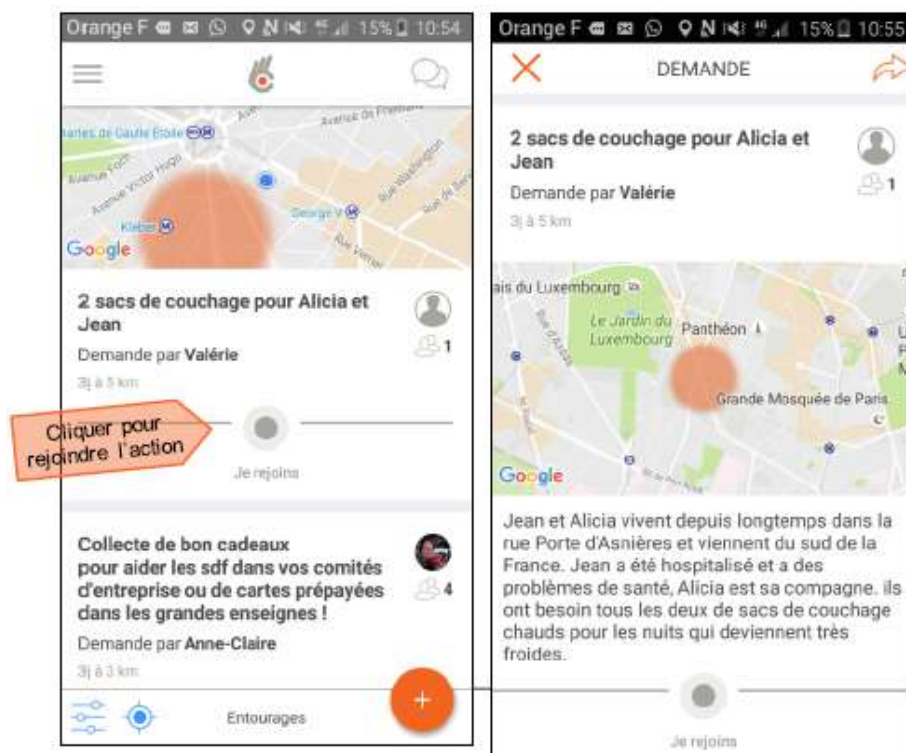


Source : Présentation générale de l'association Entourage

Le projet crée par un acteur local (SDF, riverain, association) ayant identifié des besoins matériels ou humains chez une personne à la rue, est soumis, sous réserve de l'accord de la personne concernée, à d'autres Parisiens utilisant l'application.

L'outil s'appuie sur une géolocalisation des projets proposés (et non des individus), volontairement imprécise. Dans un souci de confidentialité (l'action est représentée dans un rayon de 250 mètres dont le centre est aléatoire). Les initiatives permettant d'identifier précisément les personnes concernées ne sont pas publiées.

Capture écran 1 : Exemple d'action mise en place sur l'application



Source : Rapport d'activité 2016 d'Entourage

L'application rappelle de façon systématique la nécessité de s'assurer du consentement des personnes concernées par les actions et l'administrateur du système veille au strict respect de ce principe. Un chargé de médiation sociale prend systématiquement contact avec les initiateurs de projets pour les sensibiliser aux précautions à prendre dans la mise en place de leurs actions.

L'association vise également à sensibiliser le grand public aux enjeux liés au sans-abrisme. Elle a mis en place plusieurs supports et programmes pédagogiques destinés à donner quelques clés pour démystifier la prise de contact avec une personne sans-abri.

L'application permet également au grand public de se former grâce à des supports pédagogiques variés (livrets, vidéos sur les politiques publiques parisiennes en faveur des sans-abris, tutoriels sur ce qu'il convient de faire / ne pas faire).

Un livret « Simple comme bonjour » tiré à près de 10 000 exemplaires a rencontré un grand succès. L'association mène également des actions de sensibilisation en entreprises ainsi que dans les milieux scolaire et étudiant.

Des « apéros Entourage » où se côtoient riverains, personnes sans-abri et acteurs de l'action sociale sont organisés dans des cafés. Ces rencontres qui touchent un public très large s'articulent généralement autour d'une présentation d'un travailleur social et/ou d'un bénévole et du témoignage d'une personne sans-abri participant de la pédagogie autour la question du sans-abrisme et des politiques publiques mises en place.

2.1.2.2. Le Carillon : favoriser le lien dans les quartiers entre personnes sans-abri et commerçants

Le Carillon est une initiative citoyenne dont l'objet est de créer du lien social entre les personnes sans-abri et les habitants d'un quartier en s'appuyant sur un réseau de commerçants volontaires qui proposent de petits services aux personnes vivant à la rue.

Ces services sont gratuits et accessibles à tous (mise à disposition d'un téléphone, d'une prise électrique, de toilettes...) ou sur présentation d'un bon (repas, boisson, coupe de cheveux...). Ces bons, financés par les riverains lors de leurs achats par une majoration du prix payé sont distribués par des professionnels de l'action sociale, partenaires du Carillon.

Des pictogrammes permettent d'identifier aisément les commerçants adhérents de l'initiative.

Figure 3 : Exemples de pictogrammes affichés par les commerçants partenaires



Source : Site internet du Carillon

Née en 2015 dans le 11^{ème} arrondissement, l'initiative s'est étendue sur le territoire parisien. Elle y regroupe aujourd'hui (fin 2017) 450 commerçants et le nombre de « services » déjà rendus est estimé à 16 000.

Les services sont un prétexte pour permettre aux sans-abris d'oser entrer dans les commerces sans être stigmatisés et même de s'y sentir bienvenus.

Tout habitant peut ainsi participer, de façon modeste mais concrète, à la lutte contre l'exclusion sur la base d'un modèle fondé le quotidien.

Des événements organisés par l'association permettent la rencontre entre les personnes sans-abri et des commerçants et riverains. Ainsi les « apéros-collectes » permettent d'échanger et de récolter des dons remis directement aux personnes sans-abri et aux associations partenaires ; les « jeux de piste solidaires » sont un moyen d'explorer Paris tout en rencontrant commerçants solidaires et sans-abris impliqués dans le projet.

La démarche du Carillon se démarque du mode opératoire caritatif : le projet repose d'abord sur les sans-abris et fonctionne avec très peu de bénévoles. Ces derniers assurent le lien entre l'association et les commerçants adhérents de l'arrondissement et le contact quotidien avec quelques sans-abris sédentarisés de leur quartier.

L'objectif est de permettre aux personnes sans-abri de gagner en autonomie et en estime de soi. Des SDF peuvent devenir « ambassadeurs » du projet. Ils ont alors pour rôle d'informer d'autres personnes en situation d'exclusion de l'existence du programme et d'évaluer anonymement la qualité de l'accueil proposé par les commerçants. Des soupes préparées par les sans-abris avec les invendus de commerçants partenaires sont un autre moyen de les impliquer activement dans ce projet associatif.

D'autres initiatives ont pour ambition de contribuer à l'autonomie des personnes sans-abri. L'expérience des bagageries associatives, mises en place depuis une dizaine d'année dans certains arrondissements parisiens est intéressante à cet égard.

2.2. Faire avec

La journée d'un SDF est trop souvent vide d'activités et de rencontres avec des Parisiens « ordinaires ». De nombreuses initiatives s'attachent à permettre aux personnes en situation de grande exclusion de redevenir acteurs de leur parcours, à travers différentes activités réalisées en commun avec d'autres Parisiens.

Différents exemples ont été retenus au travers desquels s'inventent des occasions de rencontrer et de « faire avec » les personnes en situation de grande exclusion. Certains concernent plus spécifiquement les migrants, d'autres, à travers la pratique culturelle et sportive, touchent un public plus large.

2.2.1. Des associations dédiées à l'accompagnement et l'inclusion sociale des migrants

La hausse du nombre de migrants à partir de fin 2014, a suscité un formidable élan populaire. Plusieurs initiatives ont vu le jour, qui s'affranchissant du modèle d'aide caritatif, visent à favoriser l'intégration des migrants dans la ville, notamment en leur permettant de décrypter les institutions en présence et d'avoir un meilleur accès à l'information.

2.2.1.1. SINGA : des rencontres comme vecteurs d'intégration des migrants

Créée en 2012, à l'initiative de trois jeunes constatant, avec dépit, l'utilisation toujours négative du terme « réfugié », l'association vise à mettre en valeur les apports des réfugiés à la société française. SINGA se définit d'abord comme un réseau social plutôt que comme une association classique. De fait, elle ne compte que 30 adhérents à Paris mais près de 4 000 membres actifs de la communauté SINGA. La particularité de cette communauté composée de Parisiens et de migrants est d'être particulièrement jeune

(20/30 ans) et diplômée : 70 % des réfugiés impliqués dans les programmes de SINGA ont au moins le baccalauréat.

C'est grâce à son attractivité en ligne, que l'association attire de nouveaux membres et développe ses activités et son réseau. Plusieurs canaux sont mobilisés pour favoriser l'intégration des migrants : le parrainage, la culture, l'animation d'ateliers de cohésion, l'accompagnement à la mise en place de projets et l'hébergement. Son modèle repose sur l'usage des réseaux sociaux pour mobiliser l'ensemble de sa communauté et organiser événements et ateliers (une dizaine d'événements par semaine à Paris).

L'association a ainsi mis en place le programme de parrainage « Passions » qui met en relation des réfugiés avec des parrains, « les buddies », en fonction de passions communes. Des partenariats ont été signés avec une dizaine de facultés (Ecole 3A, HEC, Ileri, Normal Sup, Sciences Po...) et des entreprises (BNP, Carglass, Facebook, Generali, Google, Kiabi, Korian, LinkedIn, Michelin, Total,...). Ainsi « les buddies » sont pour la plupart des étudiants et de jeunes actifs âgés de 25 ans en moyenne. Les bénévoles viennent y chercher la rencontre d'une autre culture à travers la pratique d'une langue, la cuisine, la danse. Très chronophage, la mise en relation est en cours d'automatisation grâce à la mise en place d'un réseau social de type Facebook qui permettra de suggérer des amis en fonction d'intérêts partagés. Cette plateforme aura vocation à être répliquée par d'autres acteurs (open source) et devrait permettre de doubler à moyen terme le nombre de ses membres.

Dans le cadre de son pôle « Projet », SINGA met en relation des réfugiés ayant un projet entrepreneurial avec des professionnels du secteur en question. L'association organise aussi des séminaires de cohésion de groupes en entreprises pendant lesquels les réfugiés présentent leur projet et sont conseillés par les employés. Ces échanges contribuent à changer le regard des employés sur l'immigration.



Source : Singa

L'association constate un revirement du « business model » des entreprises qui n'hésitent plus à investir de grosses sommes dans des programmes au service de la diversité. Ce pôle s'appuie sur un incubateur : « La Fabrique ». En pleine expansion, ce dernier devrait accompagner 300 personnes (conseils ponctuels et formations) et incuber 40 personnes (mise à disposition de locaux pendant six mois, visibilité, apport d'affaires) en 2017. Non exclusivement réservés aux réfugiés c'est aussi un moyen pour eux de rencontrer d'autres Parisiens.

2.2.1.2. Kodiko : une déclinaison du « faire avec » en entreprise

Persuadés également des richesses que peuvent apporter les réfugiés en France, les membres fondateurs de Kodiko prônent le vivre-ensemble et la multiplication, autant que faire se peut, des liens entre personnes réfugiées et personnes en activité professionnelle. Cette association créée en 2016 vise donc à faire le lien entre les réfugiés statutaires, autorisés à travailler, et le monde de l'entreprise. Pour aider ces personnes qui ne disposent pas forcément des usages propres au monde de l'entreprise français ni du réseau nécessaire pour s'intégrer dans le marché du travail, l'association axe son

accompagnement sur les codes (« Kodiko » signifie « code » en grec) professionnels et culturels.

L'association propose ainsi un programme de « co-training » (co-formation) aux personnes réfugiées. La personne est suivie par un salarié volontaire dont les compétences et les intérêts professionnels se rapprochent de ceux de la personne accompagnée. Ces binômes constitués pour six mois, renouvelables une fois, se rencontrent deux fois par mois sur le lieu de travail du salarié, pendant son temps de travail. Ces échanges permettent aux réfugiés d'appréhender le marché du travail, les règles du recrutement et les codes propres au monde de l'entreprise.

Les salariés volontaires se voient proposer une courte formation initiale ainsi qu'un accompagnement en continu. Le projet présente l'intérêt, pour les entreprises de fédérer les collaborateurs autour d'un même engagement tout en leur permettant de développer leurs compétences.

2.2.1.3. Tandem Réfugiés : un accompagnement personnalisé pour l'intégration des réfugiés statutaires

Née du constat qu'au bout de 3 ans, seuls 12 % des réfugiés disposent de liens avec des citoyens français (Étude du Haut-Commissariat aux réfugiés 2013), Tandem Réfugiés est créé en 2015, avec pour ambition de multiplier les liens entre les personnes réfugiées et le reste de la population. Il s'agit donc d'aider les réfugiés statutaires à améliorer leur français et élargir leur réseau à travers un accompagnement de deux ans.

L'association assure un accompagnement très personnalisé qui s'appuie sur trois piliers favorisant la rencontre entre les personnes réfugiées et les Parisiens : le parrainage, les sorties culturelles et l'accompagnement dans les démarches administratives. Les 24 réfugiés suivis sont principalement des familles et des femmes seules.

Le profil de la trentaine de bénévoles de l'association est varié en termes d'activité et d'âge mais ils appartiennent en majorité aux CSP supérieures. Ainsi parmi les bénévoles figurent par exemple un directeur financier, un auditeur à l'OCDE ou encore un professeur de sculpture. Ces personnes font ainsi bénéficier les réfugiés de leurs réseaux professionnels et personnels.

Les parrains mobilisent leur réseau pour les réfugiés et passent du temps avec eux : il leur est demandé d'établir au moins un contact par mois avec leur filleul. Certains parrains organisent des vacances avec les réfugiés, d'autres des repas, des sorties... L'idée est donc de « faire avec », dans une ambiance amicale et d'enrichissement mutuel. Une sortie culturelle est organisée chaque mois avec tous les réfugiés et quelques bénévoles (exemples : château de Versailles, bowling, Noël, atelier de cuisine, pique-nique annuel...). Enfin, trois bénévoles accompagnent les personnes dans leurs diverses démarches administratives. L'accompagnement porte principalement sur le logement, l'emploi et la scolarité des enfants.

2.2.2. Le sport, un vecteur efficace d'intégration

D'autres initiatives visent à permettre des rencontres entre personnes hébergées ou en situation de rue avec d'autres Parisiens. C'est en particulier le cas dans le domaine du sport, dont le langage universel, permet de surmonter les barrières culturelles et linguistiques.

2.2.2.1. Des manifestations sportives comme occasion de rencontres



Source : Aurore

Le Championnat de football pour l'Intégration et la Solidarité (CIS) organisé entre février et juin 2016 par l'association Aurore a vu s'affronter 14 équipes composées de personnes hébergées par Aurore et d'autres franciliens. Ces rencontres ont permis d'impliquer 70 migrants et/ou personnes hébergées par l'association. Initialement conçu par des bénévoles, le projet est désormais porté par une salariée d'Aurore.

Au Secours Populaire, les personnes accueillies sont associées à des activités sportives. L'une d'entre elles, ancien entraîneur de football, a d'ailleurs constitué une équipe réunissant une trentaine de salariés et de personnes accueillies. Des matches amicaux sont disputés contre d'autres équipes d'associations et d'entreprises ce qui est un vecteur de rencontres. Cette démarche permet également de responsabiliser les personnes accueillies en les impliquant dans la gestion du matériel, l'organisation des matches ou encore la confection des maillots.

La Journée Mondiale du réfugié a également été une occasion de rencontres entre personnes en situation d'exclusion et toute la population parisienne à travers d'une journée d'initiation et de pratiques sportives organisée par la Mairie de Paris en partenariat avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations-Unies (HCR) et les associations engagées dans le domaine. Des activités sportives variées ont ainsi été mises en place tels que du badminton, du baseball, du football ou encore du taekwondo.

La Ville (DJS) soutient d'autres initiatives ponctuelles comme les Ateliers de la République portés par la Mairie du 18^{ème} et Emmaüs. Ces ateliers ont permis à de nombreux réfugiés d'accéder à des ateliers de basket, athlétisme, futsal (football en salle) et cricket au printemps 2017.

Le CASVP contribue aussi à cet effort. Ainsi, des femmes hébergées au sein du CHU du CASVP ont participé à la course « La Parisienne », qui promeut la pratique sportive féminine. Une équipe composée de 45 salariées, personnes hébergées et bénévoles d'Emmaüs a aussi participé à cette course en 2016.

2.2.2.2. Permettre aux personnes en situation de grande exclusion d'accéder à la pratique sportive

La Mairie de Paris soutient également des initiatives qui permettent aux personnes en situation de grande exclusion d'être initiées et de pratiquer des activités sportives. Ces initiatives remplissent plusieurs fonctions. Elles apportent une distraction bienvenue dans des quotidiens parfois difficiles tout en redonnant confiance aux personnes et répondent à un enjeu de santé publique.

La Ville (DJS) soutient l'action de diverses associations (Melting Passes, le CPS 10 (Club Populaire Sportif), Emmaüs, ou encore de la fédération de Softball...) qui ont le souci de permettre à des populations exclues d'avoir accès à la pratique sportive de disciplines variées (football, taekwondo, softball...).

L'association « Viacti » s'est créée en 2011 avec pour objet d'insuffler de la solidarité à travers le sport. Environ 2 000 personnes en situation de grande exclusion ont bénéficié de ses actions dont la majeure partie se déroule à Paris.

Chaque semaine, l'association dispense 60 heures d'activités sportives à 250 participants dans 45 structures partenaires. Ses activités ont notamment lieu dans des accueils de jour et des centres d'hébergement mais aussi en milieu ordinaire au contact du public de droit commun.

Elle s'appuie sur une vingtaine de bénévoles étudiants, éducateurs sportifs ou encore retraités. En sus de subventions, le financement des activités est assuré par la participation des structures partenaires.

Son programme « Sport pour Toit » avec son pendant féminin « Viactives » s'adressent particulièrement aux personnes à la rue. Ces projets visent à réinsérer les personnes sans domicile fixe par l'activité physique. Le but est donc de rendre l'activité physique accessible et bénéfique aux publics démunis qui en sont a priori éloignés de par leur situation de fragilité. La mixité sociale est au cœur de ces actions qui répondent au besoin des personnes à la rue de trouver des occasions d'exercice physique et de rencontres. Il s'agit de renforcer la confiance en soi des participants et de leur donner l'occasion de porter un autre regard sur eux-mêmes.



Source : Viacti

L'association s'attache à favoriser la rencontre entre les personnes en situation de grande exclusion et les autres Parisiens. Ainsi, elle met en place des journées sportives ouvertes à tous et accompagne les personnes vers une pratique autonome de l'activité physique, seules ou en club.

2.2.3. La culture, indispensable outil de développement personnel et de rencontres

Les actions 83 à 86 du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion prévoient le développement de l'accès aux loisirs culturels aux personnes en situation de grande exclusion que ce soit au travers des bibliothèques municipales, par l'accès à des spectacles ou encore par la pratique artistique dans les centres d'hébergement.

2.2.3.1. Une politique volontariste de la Ville pour toucher les plus exclus

La DAC s'est saisie de cette thématique en impliquant les services qui disposent d'un fort maillage territorial (bibliothèques, atelier beaux-arts...). Des conventions, s'engageant sur des actions précises ont enfin été signées avec divers opérateurs et partenaires (CASVP, SAMU social, Emmaüs). Un partenariat a d'autre part été conclu avec la FNARS IDF afin de sensibiliser de manière plus large les acteurs du secteur de la lutte contre la grande exclusion.

◆ Donner accès à la culture

Les actions ont débuté dans des structures d'hébergement pour les personnes sans-abri, afin d'engager des projets sur le moyen voire le long terme. Des agents des bibliothèques se rendent dans les CHU. Par exemple, dans le 13^{ème} arrondissement, une bibliothèque

volontaire a mis en place de nombreux projets dans un centre d'hébergement du CASVP (dons de livres, animation d'ateliers dans le centre par des bibliothécaires). L'échelle et les résultats sont modestes mais les premiers contacts pour apprivoiser les personnes hébergées ont conduit à l'adhésion de certaines d'entre elles à la bibliothèque du quartier.

Des bibliothèques mobiles, « Ideas Boxes » sont également déployées dans plusieurs centres. Celles-ci comprennent des tablettes, des jeux de société, des ateliers et l'animation est effectuée par les bibliothèques locales.

Deux résidences d'artistes ont été mises en place au sein de centres d'hébergement dans une logique de proximité et de dialogue. La première entre le CHRS Pauline Roland et le théâtre Paris Villette permet aux hébergés d'écrire des contes. La deuxième entre un CHU du SAMU Social et la Maison de la Poésie permet à des personnes hébergées (des hommes seuls) d'écrire sur leur parcours au cours d'ateliers dédiés.

Les conservatoires proposent parfois des concerts dans les centres d'hébergement. Une logique locale est privilégiée avec des restitutions dans le quartier. La péniche Petit-Bain, devrait ainsi mettre en place des ateliers et des concerts de musiques du monde dans les centres Jean Quarré et à la Porte de la Chapelle. Les concerts seront ouverts sur le quartier.

◆ Permettre aux personnes en situation de grande exclusion d'accéder eux même à une pratique culturelle.

Un programme permet aux personnes hébergées de participer gratuitement aux ateliers beaux-arts municipaux. 10 à 15 personnes se sont inscrites en 2016-2017 dont 3 ont suivi les ateliers sur toute l'année. Des cours d'expression artistique sont également proposés dans certains centres.

Un projet cinématographique est en cours d'élaboration avec deux centres pour jeunes du CASVP (14^{ème} et 19/20^{ème} arrondissements) et un partenariat envisagé entre des cinémas d'auteurs et des CHU-CHRS.

En lien avec la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, une fanfare des usagers du SAMU Social, la Fanfare des encombrants, a été créée.

2.2.3.2. Culture du Cœur : une association au service de l'inclusion par la culture

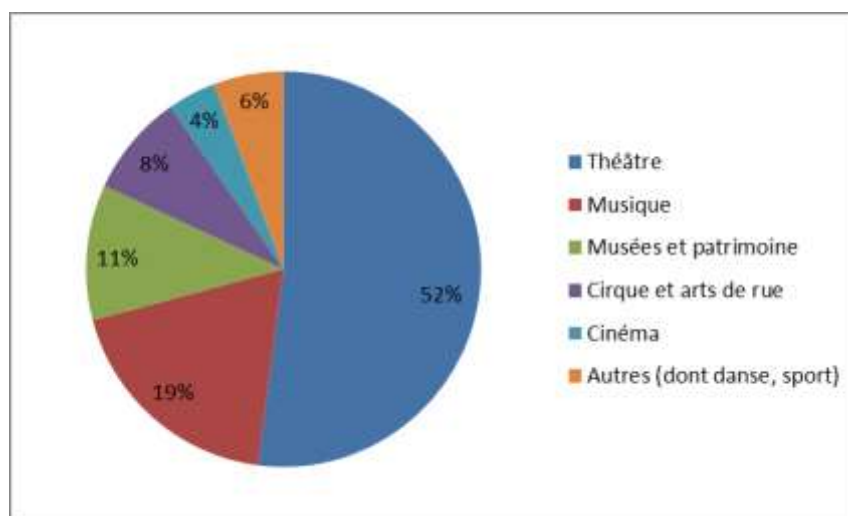
L'association Culture du Cœur Paris se donne pour objectif de « lutter contre les exclusions en favorisant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des personnes en situation d'exclusion », en permettant à ces personnes d'assister gratuitement à des manifestations culturelles.

L'association met à disposition des places pour des expositions, des spectacles et des concerts et reçoit à cette fin le soutien de la Ville à travers une convention pluriannuelle d'objectifs conclue avec la DASES (2017-2019). Elle joue un rôle de médiation culturelle auprès de publics souvent éloignés de la culture : parmi les structures adhérentes à ses programmes on relève 97 structures d'hébergement, 28 accueils de jour et 8 des organisations dédiées aux migrants.

Avec près de 74 000 places offertes en 2016, elle propose une offre variée, grâce à des conventions signées avec 132 entreprises culturelles partenaires acceptant de mettre gracieusement des places à disposition.

Parmi les spectacles proposés prédomine le théâtre (52 % du total), suivi par la musique (19 %), puis par les musées et le cirque :

Graphique 27 : Répartition de l'offre culturelle proposée par type d'art ou de lieu



Source : Données 2016 de l'association Culture du Cœur

2.3. Etre avec

Des Parisiens osent aller plus loin en partageant leur logement avec des personnes en situation de grande exclusion.

2.3.1. Partager un toit avec des SDF

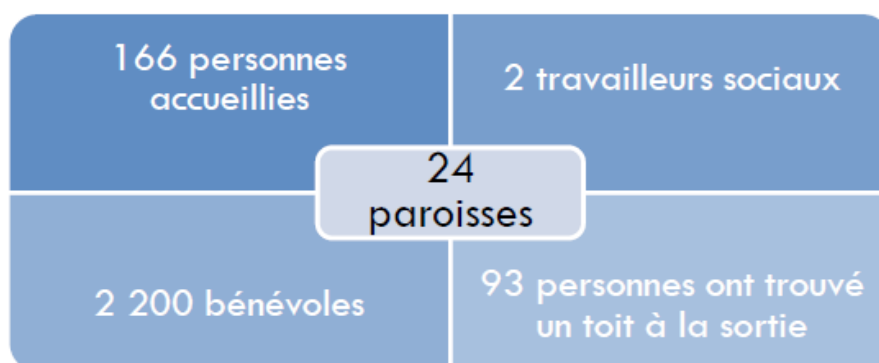
Plusieurs dispositifs de cohabitation plus ou moins longue entre personnes en situation de grande exclusion et d'autres Parisiens ont été développés, à destination de personnes en situations de rue ou plus spécifiquement de réfugiés statutaires.

2.3.1.1. Hiver solidaire : une action qui mobilise de nombreux Parisiens

Depuis l'hiver 2007-2008, l'opération Hiver Solidaire organisée par le diocèse de Paris offre des moments de partage et de convivialité en soirée, dans 24 paroisses parisiennes (soit un quart des paroisses), avec la possibilité pour les personnes accueillies de rester à l'abri.

Les paroisses ouvrent leur porte au début du mois de décembre jusqu'au début du mois d'avril au plus tard. Pendant cette période, les personnes se voient offrir tous les soirs un dîner chaud, un hébergement et un petit déjeuner.

Figure 4 : Hiver Solidaire en chiffres



Source : Rapport d'activité 2016/2017 du vicariat pour la solidarité de Paris

Structurée autour de six pôles géographiques, composés pour la plupart d'un appartement d'hommes, d'un appartement de femmes et d'une famille en charge de animation, l'association pas de distinction entre les personnes en situation de grande exclusion et les volontaires : tous les participants du programme sont considérés comme des « colocataires » et chacun paie un loyer en fonction de ses moyens.

Chaque pôle est piloté par un responsable. Sept familles sont impliquées dans le projet, l'un des conjoints assure généralement la responsabilité du pôle. Il s'agit d'un rôle de modérateur, de soutien des responsables d'appartement et d'assurer le lien entre travailleurs sociaux, volontaires, personnes anciennement à la rue d'une part, avec les acteurs institutionnels du quartier d'autre part.

Le projet s'appuie sur une soixantaine de volontaires bénévoles attirés par une expérience d'ouverture et d'attention envers les personnes en difficulté. Ils sont recrutés pour la plupart par le bouche-à-oreille et choisis par les bénévoles. Une forte disponibilité pour une participation aux activités de la colocation est requise.

Tableau 26 : Profil type du bénévoles de l'APA

Situation maritale	Célibataire
Âge	Entre 25 et 40 ans
Sexe	Quasi parité hommes/femmes
CSP	Supérieure (enseignant, ingénieur, consultant)
Durée de l'engagement	Deux à trois ans en moyenne

Source : IG d'après données de l'association

L'engagement implique d'être présent et de partager du temps et au moins un repas par semaine avec les autres colocataires, souvent très en demande d'échanges. L'expérience de colocation au sein de l'APA n'a pas vocation à durer au-delà de deux à trois ans, afin d'éviter une certaine usure née de la gestion récurrente de conflits et de la disponibilité nécessaire.

D'autres activités assurent une ouverture vers les familles et amis des résidents comme avec les autres Parisiens. Ainsi, le dimanche, deux tables ouvertes ont lieu, organisées par les personnes accueillies. L'une d'elles, à la paroisse Notre-Dame des Blancs Manteaux, réunit autour d'un repas convivial environ 70 personnes dont les riverains et amis de la paroisse.

Enfin, l'association s'appuie sur un réseau d'amis qui participent ponctuellement à certains moments ou événements.

A la fin de l'année 2016, l'APA touchait 79 personnes anciennement à la rue (31 femmes et 48 hommes). Avant leur entrée au sein d'une colocation, ces personnes avaient connu des parcours marqués par des ruptures de vie. La plupart d'entre eux (70 % des cas) viennent de la rue ou d'un centre d'urgence. Leur âge moyen est élevé (52 ans).

Depuis 2014, l'association s'appuie sur des travailleurs sociaux qui assurent le suivi des démarches administratives pour les colocataires SDF. Le turnover des colocataires, plus important qu'auparavant, témoigne de l'avancée des projets de vie : sur les 25 personnes accueillies ayant quitté l'APA en 2016, 15 ont trouvé une nouvelle solution d'hébergement, tandis que 9 sont retournées à la rue.

L'association expérimente des colocations composées uniquement de personnes ayant été confrontées à des situations de rue et la mise à disposition de studios.

Dans le même esprit, l'association Aux Captifs La Libération a ouvert, en 2010, le centre d'hébergement et de stabilisation, « Valgiros », pouvant héberger jusqu'à 21 personnes sans-abri et 11 bénévoles.

2.3.2. Cohabiter avec un migrant

La forte médiatisation de la question des réfugiés en 2015 et l'engouement populaire qu'elle a soulevé ont suscité plusieurs initiatives pour répondre aux besoins en hébergement des réfugiés. Des Parisiens ont spontanément proposé d'accueillir sous leur toit des migrants.

L'association SINGA est venue ainsi renforcer en 2015 l'offre que proposait notamment le réseau Jesuit Refugee Service (JRS), pionnier dans ces formules d'accueil des réfugiés depuis 2009. D'autres initiatives ont vu le jour : le programme Elan du SAMU Social, l'offre de l'association Réfugiés Bienvenue, destinée aux demandeurs d'asile ou la plateforme Open Homes d'Airbnb ouverte en juin 2017.

2.3.2.1. SINGA : un programme d'hébergement solidaire moins encadré

Depuis sa création en 2015, la plateforme CALM (Comme A La Maison) de SINGA, grâce à la mise en relation de personnes réfugiées avec des propositions de Parisiens a permis à 100 réfugiés statutaires d'être hébergés à Paris.

Les deux principaux types d'accueillants sont d'une part de jeunes actifs (30 à 40 ans) de CSP supérieures, d'autre part des personnes plus âgées. Une formation collective leur est proposée pour leur faire prendre conscience de l'aventure interculturelle que représente l'accueil et les aider à faire face aux barrières linguistiques et aux différences culturelles.

La mission que se donne SINGA n'est pas de suivre au jour le jour les réfugiés et les accueillants mais de donner des outils pour que l'intermédiation puisse se faire. Une intermédiation est assurée lorsqu'elle s'avère nécessaire par le groupe SOS.

Les réfugiés sont principalement des hommes seuls ayant obtenu récemment leur statut. L'association s'entretient avec eux avant de les intégrer au programme afin de s'assurer que leur demande est en adéquation avec l'esprit du programme.

Accueillants et réfugiés estiment que cette expérience transforme leur point de vue sur le réfugié et a inspiré notamment pièces, livres ou encore série télévisée.

Le programme permet aux réfugiés de s'insérer plus rapidement dans la société. Ainsi, près des deux tiers des personnes accueillies trouvent un logement en dehors de circuits sociaux classiques et près des trois quarts d'entre elles trouvent un emploi, reprennent des études ou développent une activité entrepreneuriale.

En août 2016, un appel à projet a été lancé par le ministère du logement, tirant le bilan des premières expériences. Cinq associations ont été mandatées pour généraliser l'hébergement solidaire dans plusieurs régions. Deux associations ont été retenues pour le territoire parisien : SINGA et le SAMU social.

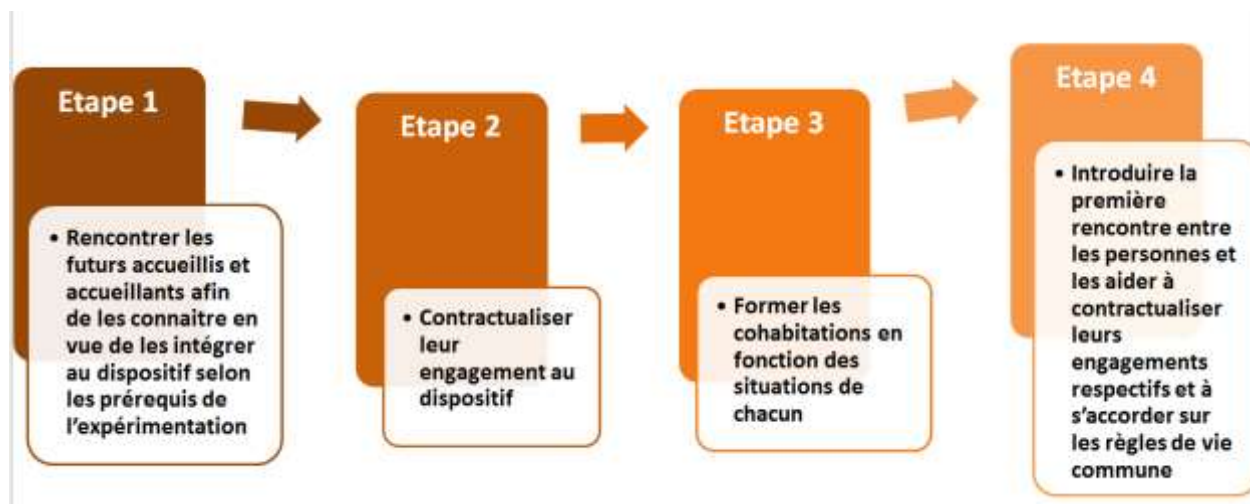
2.3.2.2. ÉLAN : le programme d'hébergement social du SAMU Social

Le programme ELAN lancé en 2016 introduit un véritable accompagnement des accueillants et propose un suivi social individualisé aux accueillants.

Les propositions d'accueil émanent de plusieurs sources : le site internet et les réseaux sociaux du SAMU Social, la Mairie de Paris, les réseaux religieux, des partenaires (Macif, Airbnb), les médias, les accueillants.

Un soin particulier est apporté à l'amont de la cohabitation avec une phase de préadmission qui comporte des entretiens et la récolte de tous les antécédents sociaux des personnes. Tous les acteurs sont responsabilisés pour que les bases de la vie commune soient fixées dès le départ.

Figure 6 : Les étapes de sécurisation du processus



Source : SAMU social de Paris

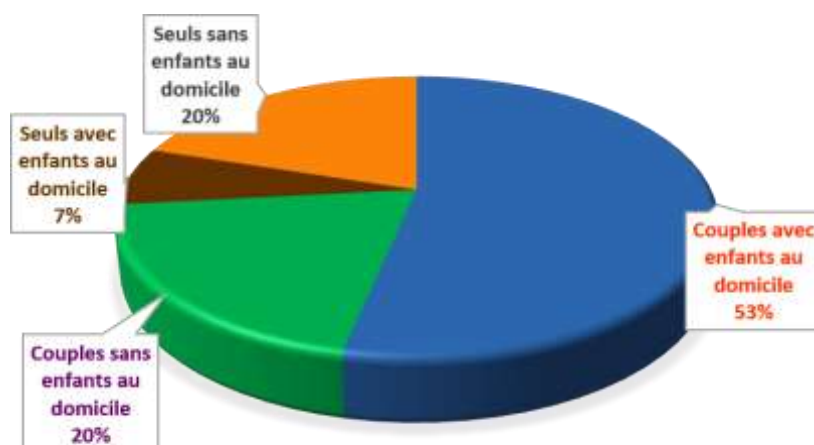
La motivation manifestée par les candidats à trouver rapidement une solution de logement et leur employabilité sont prises en compte pour la sélection des personnes accueillies. L'objectif est une sortie du programme au bout d'un an. La moyenne d'âge des participants est de 26,6 ans. Près des 4/5^{èmes} sont des hommes. Les familles émettent souvent le souhait d'accueillir des femmes mais nombre de femmes migrantes ne veulent pas intégrer une famille, notamment celles ayant dû abandonner la leur.

Le SAMU Social s'assure également de l'adéquation de la famille candidate avec le projet : une visite au domicile est réalisée pour s'assurer des conditions matérielles d'accueil et de l'implication des accueillant dans la démarche. Les bénévoles accueillants des réfugiés sont, pour la plupart, issues de CSP++ (enseignants, avocats, notaires, écrivain, chef d'entreprise). Ils résident en majorité dans Paris (30 %) et la petite couronne (50%). Ce sont principalement des actifs de sensibilité catholique ou militants très à gauche.

Le programme Elan propose un cadre juridique clair reposant sur une convention de partenariat entre la famille d'accueil et le SAMU social, un contrat d'engagement moral entre le réfugié et SAMU social et une convention d'occupation précaire (COP) entre le réfugié et la famille.

La question de la dette envers l'accueillant est largement abordée en amont du programme pour éviter une culpabilisation des réfugiés. Ainsi, certains proposent des services en échange et une participation financière symbolique (de 30 à 90 €) leur est demandée, ce qui permet aussi de préparer la suite. L'accompagnement renforcé ainsi que les entretiens individualisés de l'amont à l'aval du programme ont permis d'anticiper les potentielles difficultés et permet à tous les réfugiés d'être emploi ou en formation.

Graphique 28 : Situation familiale des accueillants (passés et actuels)



Source : SAMU social (juillet 2017)

En amont du programme, ces derniers sont sensibilisés à la difficulté des procédures pour qu'il n'y ait pas de déception face à la lenteur des processus. Un défraiement partiel (de l'ordre de 200 € par mois) est proposé aux familles. Elles en bénéficient lorsque c'est nécessaire, aux familles ou pour ne pas être dans une démarche de charité. En août 2017, la moitié des accueillants en bénéficient.

Depuis sa création 57 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées dans le cadre du programme et 34 ont cohabité avec des citoyens français. Au 31/12/2017, 30 personnes sont encore accompagnées : 21 personnes sont accueillies chez l'habitant et 9 attendent une orientation chez un particulier. Sur les 27 personnes qui sont sorties du dispositif, 16 ont obtenu un logement et 4 sont sorties vers une solution d'hébergement.

Le foisonnement d'initiatives et de réponses très concrètes témoignent de la générosité des Parisiens.

Utilisant des vecteurs (sport, culture, NTIC...) et des formes diverses (faire avec, être avec), ils inventent de nouvelles formes de solidarité et d'engagement, limitées dans le temps, bien en phase avec les modes de vie urbains.

TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Implantation des restaurants solidaires du CASVP	9
Tableau 2 : Aide alimentaire du CASVP	10
Tableau 3 : Aide alimentaire sous pilotage direct de la Ville de Paris distribuée en 2016 (en nombre de repas)	10
Tableau 4 : Synthèse des financements publics de l'aide alimentaire à Paris en 2016...	11
Tableau 5 : Aide alimentaire dispensée à Paris en 2016 par les principaux opérateurs associatifs	13
Graphique 1 : Part des principaux groupes d'intervenants associatifs dans l'aide alimentaire distribuée à Paris en 2016	13
Tableau 6 : Aide alimentaire dispensée à Paris en 2016 par le Diocèse	14
Graphique 2 : Répartition du nombre de points de distribution de l'aide alimentaire associative dans les arrondissements parisiens	15
Figure 1 : Lieux et caractéristiques de la distribution alimentaire à Paris en 2017	16
Tableau 7 : Nombre de sites gérés par les principaux acteurs associatifs en 2016.....	16
Tableau 8 : Modalités de distribution de l'aide alimentaire à Paris en 2016.....	19
Graphique 3 : Approvisionnements mensuels de l'ensemble des opérateurs auprès de la BAPIF.....	20
Graphique 4 : Nombre de repas distribués sur le territoire parisien par ASA (1994-2016)20	
Tableau 9 : Activité du site de la Villette (en dehors de la période estivale)	21
Graphique 5 : Fréquence d'intervention des bénévoles de l'aide alimentaire	23
Graphique 6 : Age des bénévoles de l'aide alimentaire	23
Graphique 7 : Durée d'intervention des bénévoles de l'aide alimentaire	24
Graphique 8 : Ancienneté dans le dispositif des bénévoles de l'aide alimentaire	24
Tableau 10 : Répartition par activités des bénévoles des Restos du Cœur intervenant dans l'aide alimentaire	25
Graphique 9 : Situation professionnelle des bénévoles intervenants dans l'aide alimentaire des Restos du Cœur (figure de gauche) et de l'enquête générale IGVP (graphique de droite).....	25
Tableau 11 : Opérateurs de l'accueil de jour par arrondissement	26
Tableau 12 : Opérateurs gérant deux accueils de jour ou plus	28
Tableau 13 : Subventions versées en 2016 aux accueils de jour par la collectivité parisienne	28
Tableau 14 : Nombre de salariés par catégorie d'accueil de jour	29
Tableau 15 : Nombre de salariés ETP par sites des accueils de jour (labellisés et non labellisés ESI)	30
Figure 2 : Carte des accueils de jour et des ESI	31
Graphique 10 : Répartition des 40 accueils de jour par arrondissement et par typologie	31
Tableau 16 : Nombre de passages par an dans les accueils de jour en 2016	32

Tableau 17 : Passages annuels par sites des accueils de jour ESI et non labellisés ESI ...	32
Graphique 11 : Nombre de passages par an par accueil de jour ESI.....	33
Graphique 12 : Nombre de passages par an par accueil de jour non labellisé ESI.....	34
Graphique 13 : Nombre d'accueils de jour non labellisés ESI ouverts par demi-journées (24 sites)	35
Tableau 18 : Ouverture par demi-journées et fréquentation des accueils de jour non labellisés ESI	36
Tableau 19 : Répartition des bénévoles entre les ESI et les accueils de jour non labellisés ESI	37
Tableau 20 : Bénévoles par opérateurs et par sites dans les accueils de jour ESI.....	37
Tableau 21 : Nombre de bénévoles par opérateur et par site dans les accueils de jour non labellisés ESI.....	38
Graphique 14 : Répartition des salariés et des bénévoles par catégorie d'accueil de jour	38
Graphique 15 : Répartition des salariés et des bénévoles dans les sites d'accueil de jour ESI	39
Graphique 16 : Age et situation professionnelle des bénévoles de l'accueil de jour	40
Graphique 17 : Fréquence d'intervention des bénévoles de l'accueil de jour.....	41
Graphique 18 : Ancienneté dans le dispositif des bénévoles de l'accueil de jour.....	41
Figure 3 : Sectorisation de la coordination des maraudes 2009-2016	42
Figure 4 : Sectorisation actuelle de la coordination des maraudes.....	43
Graphique 19 : Répartition des maraudes par type d'associations	44
Graphique 20 : Nombre de maraudes bénévoles hebdomadaires par arrondissement	45
Figure 5 : Cartographie des maraudes d'intervention sociale et spécialisée en 2015	46
Graphique 21 : Nombre de maraudes réalisées selon le jour.....	47
Tableau 22 : Nombre de maraudes hebdomadaires réalisées par unité ou association...	48
Graphique 22 : Age des bénévoles des maraudes	49
Graphique 23 : Situation professionnelle des bénévoles des maraudes.....	50
Graphique 24 : Catégorie socio professionnelle des bénévoles des maraudes	50
Graphique 25 : Fréquence d'intervention des bénévoles des maraudes.....	51
Figure 1 : Cartographie des bagageries	52
Tableau 23 : Origine des initiatives bagageries	54
Tableau 24 : Associations partenaires des bagageries.....	54
Graphique 26 : Intervention des bénévoles dans l'arrondissement de résidence (total et bagageries).....	55
Tableau 25 : Taux de rotation des casiers des bagageries.....	57
Figure 2 : Une application mettant en relation 3 types d'acteurs.....	59
Capture écran 1 : Exemple d'action mise en place sur l'application	59
Figure 3 : Exemples de pictogrammes affichés par les commerçants partenaires	60

Graphique 27 : Répartition de l'offre culturelle proposée par type d'art ou de lieu	67
Figure 4 : Hiver Solidaire en chiffres.....	67
Figure 5 : Localisation des colocations de l'APA	68
Tableau 26 : Profil type du bénévoles de l'APA	69
Figure 6 : Les étapes de sécurisation du processus	71
Graphique 28 : Situation familiale des accueillants (passés et actuels)	72

ANNEXE

Annexe 1 : Fichier de l'aide alimentaire

Avis : La version publiée de ce rapport ne comprend pas l'annexe. Sous réserve des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs, et de la délibération 2014 IG 1001, celle-ci est consultable sur place, sur demande écrite à la direction de l'Inspection générale.